

Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

Delphine Barret, Axelle Kere

▶ To cite this version:

Delphine Barret, Axelle Kere. Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel: - Première partie: Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE. [Rapport de recherche] FERDI - Fondation pour les études et recherches sur le développement international. 2018. hal-01996336v2

HAL Id: hal-01996336 https://hal.science/hal-01996336v2

Submitted on 6 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

Première partie : Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Décembre 2018.

Rapport rédigé par Delphine Barret et Axelle Kéré, Sous la direction de Sylviane Guillaumont Jeanneney.







La Chaire Sahel

La Chaire Sahel de la Ferdi a pour objectif d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région Sahel. Ses travaux examinent la mise en œuvre des différents plans et politiques et leurs effets, avec pour objectif d'en renforcer l'impact sur les populations et dans les secteurs d'activité ciblés (éducation, développement rural, santé, gouvernance/ institutions).

La Chaire Sahel travaille en étroite relation avec les administrations africaines et les partenaires de leur développement. Elle s'appuie sur la recherche internationale ainsi que sur les capacités sahéliennes d'analyse des politiques tout en visant à les renforcer. Elle conduit ses travaux dans un cadre régional. Elle cherche à adapter les méthodes d'analyse au contexte de fragilité de la zone.

Les travaux de la Chaire Sahel bénéficient du soutien du Gouvernement princier de Monaco, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, de l'Agence française de développement, de la Banque africaine de développement, du Fonds Esplorado, ainsi que du programme "Investissement d'Avenir" (référence ANR-10-LABX-14-01).

Chaire Sahel 01 BP 3798 Ouagadougou 01 Burkina Faso

tél.: +226 54 75 44 88 mail: chaire-sahel@ferdi.fr

PRÉFACE

L'année 2018 a été l'année de mise en place de la Chaire Sahel de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi) et de matérialisation de son existence à travers son installation effective dans ses bureaux à Ouagadougou au Burkina Faso ainsi que le lancement de ses activités.

Le programme de travail 2018 de la Chaire Sahel a consisté à la mise en œuvre des activités de collecte et d'élaboration de rapports sur l'analyse des flux financiers pour le développement des pays membres du G5 Sahel élargis à la Côte d'Ivoire.

Afin de bien appréhender les défis qui se posent aux Pays du Sahel en matière de maitrise des flux financiers pour leur développement en provenance des Pays et institutions fournisseurs de l'aide publique au développement, la Chaire a opté pour une approche basée sur une étude à partir des données du Comité d'Aide au Développement (CAD) et une autre étude réalisée à partir des données collectées par les pays bénéficiaires.

La comparaison des deux études fournira, nous l'espérons des connaissances permettant d'expliquer les écarts, de dégager de bonnes pratiques à partager avec l'ensemble des pays et surtout d'élaborer des outils permettant de renforcer les capacités des Etats dans la mise en œuvre des différentes politiques et plans et de mesurer leurs effets avec pour objectif d'en renforcer l'impact sur les populations.

Le présent rapport a été élaboré à partir des données du CAD avec la participation d'experts du Nord et du Sud. Il est le premier rapport élaboré et fait partie d'une série de rapports qui seront produits par la Chaire Sahel pour éclairer tous les acteurs de développement et en premier lieu les gouvernants en vue d'une part, de fournir de meilleures informations pour la prise de décisions efficaces pour la promotion d'un développement durable et inclusif, et d'autre part, l'amélioration de la qualité et de la pertinence du dialogue avec les partenaires techniques et financiers.

Puisse le présent rapport produire les effets attendus et être une source d'inspiration à l'origine du renforcement d'un espace de réflexion sahélien en vue d'une production intellectuelle riche et variée permettant de croiser le regard des différents acteurs pour agir ensemble pour la sécurité et le développement des pays de la région du Sahel.

La Chaire Sahel reste ouverte aux critiques et suggestions des différents acteurs qui permettront indubitablement l'amélioration des futurs rapports.

La chaire remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport et fait une mention spéciale au Professeur Patrick Guillaumont et à l'ensemble de ses collaborateurs de la Ferdi pour leur précieuse contribution.

Le Directeur exécutif de la Chaire Sahel

Tertius ZONGO

Table des matières

INTRODUCTION	12
CHAPITRE 1 : METHODE DE L'ANALYSE	14
1. Le champ de l'analyse	14
2. Les limites des données du CAD et les périodes de l'étude	17
CHAPITRE 2 : ANALYSE GLOBALE DES FLUX D'AIDE TRANSFÉRABLE	21
1. La répartition de l'aide transférable entre pays sahéliens et son évolution	21
2. Les principaux donneurs dans les pays du Sahel	28
3. Comparaison entre l'aide transférable et l'APD au sens du CAD	37
CHAPITRE 3 : ANALYSE PAR INSTRUMENTS FINANCIERS	41
1. Répartition de l'aide transférable par instruments financiers selon les pays sahéliens	41
2. Évolution de l'aide transférable par instruments financiers	43
3. Répartition par instruments financiers de l'aide transférable des principaux	
	46
	49
1. Répartition des financements par types d'aide selon les pays sahéliens	50
2. Évolution des financements par types d'aide selon les pays sahéliens entre 2012 et	E 2
	52
	55
	59
1. Répartition par secteurs de l'ensemble de l'aide transférable dans les pays sahéliens	60
2. Répartition dans les trois sous-secteurs éducation, santé, agriculture de l'aide transférable aux pays sahéliens	62
3. Évolution de l'aide transférable aux pays sahéliens dans les sous-secteurs de l'éducation, la santé et l'agriculture ainsi qu'en aide alimentaire et en aide humanitaire.	68
4. Répartition par secteurs de l'aide des principaux donneurs	72
5. Répartition de l'aide transférable des principaux donneurs aux pays sahéliens dansles secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture	77
CHAPITRE 6 : FOCUS SUR LES AIDES BUDGÉTAIRES	81
1. Poids relatifs de l'aide budgétaire générale ou sectorielle et évolution de ces aides	82
2. Analyse du comportement des donneurs en matière d'aide budgétaire	84
3. Répartition par secteurs de l'aide budgétaire sectorielle selon les pays sahéliens et selon les donneurs	88
	91

CHAPITRE 7 : COMPARAISON DES VERSEMENTS ET DES ENGAGEMENTS	99
1. Ratios versements sur engagements selon les pays du Sahel, globalement et par instruments financiers	99
2. Ratios versements sur engagements selon les principaux donneurs	101
3. Ratios versements sur engagements selon les types de l'aide	102
4. Analyse du ratio versements sur engagements par secteurs	103
5. Ratios versements sur engagements des aides budgétaires	107
CONCLUSION	109
ANNEXES	115

Liste des tableaux

Tableau 1 : Flux d'aide transférable sur la période 2006-201621
Tableau 2 : Taux de croissance annuel moyen des versements et des engagements constants en aide transférable selon les pays receveurs*
Tableau 3 : Évolution de l'aide transférable versée par habitant26
Tableau 4 : Aide transférable versée en pourcentages du Revenu National Brut27
Tableau 5 : Classement des 10 premiers donneurs par pays receveur en fonction des versements d'aide transférable sur la période 2012-201626
Tableau 6 : Répartition des flux d'aide transférable des principaux bailleurs vers les pays du G5 Sahel rapportés à la somme régionale sur la période 2006-201633
Tableau 7 : Répartition des versements d'aide transférable par groupe de donneurs sur la période 2006-2016
Tableau 8 : Taux de croissance annuel moyen des versements et des engagements en aide transférable des principaux donneurs
Tableau 9 : Flux d'aide publique au développement et d'aide transférable sur la période 2006-2016
Tableau 10 : Part des versements d'aide transférable des donneurs dans l'APD sur la période 2006-2016
Tableau 11 : Répartition par instruments financiers des engagements en aide transférable sur la période 2012-201641
Tableau 12 : Répartition par instruments financiers des versements en aide transférable sur la période 2012-201642
Tableau 13 : Taux de croissance annuel moyen des dons et des prêts sur la période 2012-201643
Tableau 14 : Répartition par instruments financiers des versements d'aide transférable selon les donneurs sur la période 2012-2016
Tableau 15 : Répartition par types d'aide des versements d'aide transférable sur 2012-2016.51
Tableau 16: Taux de croissance annuel moyen des versements par types d'aide entre 2012 et 2016
Tableau 17 : Répartition par type d'aide des versements en aide transférable des principaux donneurs sur la période 2012-2016
Tableau 18 : Répartition par secteurs de l'aide transférable versée sur la période 2012-2016 61
Tableau 19 : Poids des versements en aide transférable affectés aux secteurs prioritaires hors aide alimentaire et aide humanitaire
Tableau 20 : Répartition des versements dans l'éducation sur la période 2012-201663
Tableau 21 : Répartition des versements dans la santé sur la période 2012-201665

Tableau 22 : Répartition des versements dans l'agriculture sur la période 2012-201666
Tableau 23 : Taux de croissance annuel moyen par sous-secteurs des versements sur la période 2012-2016 (en dollars courants)68
Tableau 24 : Répartition par secteurs de l'aide transférable* de la France versée sur la période 2012-2016
Tableau 25 : Répartition par secteurs de l'aide transférable de la Banque Africaine deDéveloppement versée sur la période 2012-201673
Tableau 26 : Répartition par secteurs de l'aide transférable du Groupe Banque Mondiale versée sur la période 2012-201674
Tableau 27 : Répartition par secteurs de l'aide transférable de l'Allemagne versée sur la période 2012-2016
Tableau 28 : Répartition par secteurs de l'aide transférable des institutions de l'UE versée sur la période 2012-201675
Tableau 29 : Répartition par secteurs de l'aide transférable des États-Unis versée sur 2012- 201676
Tableau 30 : Répartition des versements d'aide transférable reçus dans les secteurs des pays du Sahel, par principaux donneurs, sur la période 2012-201677
Tableau 31 : Répartition des versements d'aide transférable reçus dans les sous-secteurs des pays du Sahel, par donneurs, sur la période 2012-201679
Tableau 32: Répartition des versements en aide budgétaire sur la période 2012-201682
Tableau 33 : Répartition des versements d'aide budgétaire par groupe de donneurs sur la période 2012-2016 84
Tableau 34 : Répartition des versements sous forme d'aide budgétaire des organismes multilatéraux sur la période 2012-201685
Tableau 35 : Répartition des versements d'aide budgétaire des principaux donneurs en soutien général ou sectoriel sur la période 2012-201687
Tableau 36: Répartition des versements en aide budgétaire des groupes de donneurs par instruments financiers sur la période de 2012-201688
Tableau 37 : Répartition par secteurs des aides budgétaires sectorielles de 2012-201690
Tableau 38 : Répartition de l'ABS des donneurs dans les pays du Sahel par secteurs, sur la période 2012-201691
Tableau 39 : Répartition des versements en ABS en faveur de l'éducation sur la période 2012-201692
Tableau 40 : Répartition des versements en ABS en faveur de la santé sur la période 2012- 201693
Tableau 41 : Répartition des versements en ABS en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sur la période 2012-2016

Tableau 42 : Répartition des versements d'ABS dans le secteur de la gouvernance et de la société civile entre 2006 et 201296
Tableau 43 : Ratios versements sur engagements par instruments financiers sur la période 2012-2016
Tableau 44 : Ratios versements sur engagements des principaux donneurs sur la période 2012-2016
Tableau 45 : Ratios versements sur engagements selon les types d'aide sur la période 2012- 2016
Tableau 46 : Ratios versements sur engagements de l'aide transférable par secteurs sur la période 2012-2016
Tableau 47 : Ratios versements sur engagements dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016
Tableau 48 : Ratios versements sur engagements dans le secteur de la santé sur la période 2012-2016
Tableau 49 : Ratios versements sur engagements dans le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche sur la période 2012-2016
Tableau 50 : Ratios versements sur engagements selon les types d'aide sur la période 2012- 2016
Tableau 51 : Ratios versements sur engagements par sous-secteurs des soutiens budgétaires sectoriels de 2012-2016
Liste des graphiques
Graphique 1 : Aide transférable engagée et versée sur la période 2006-2016, en millions de dollars courants
Graphique 2 : Répartition géographique des engagements en aide transférable sur la période 2006-2016
Graphique 3 : Répartition géographique des versements en aide transférable sur la période 2006-2016
Graphique 4 : Évolution des engagements en aide transférable sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants
Graphique 5 : Évolution des versements en aide transférable sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants
Graphique 6 : Aide transférable par habitant versée par an en moyenne sur la période 2006- 2016, en dollars constants

Graphique 7 : Évolution des versements en aide transférable par habitant, en dollars constants
Graphique 8 : Évolution des versements en aide transférable en pourcentages du RNB 27
Graphique 9 : Évolution des engagements en aide transférable des principaux donneurs dans les pays du Sahel sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants
Graphique 10 : Évolution des versements en aide transférable des principaux donneurs dans les pays du Sahel sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants
Graphique 11: Part des versements d'aide transférable dans l'Aide publique au développement 2006-2016
Graphique 12 : Comparaison de la part des versements sous forme de dons dans l'APD et dans l'aide transférable sur la période 2006-2016
Graphique 13 : Répartition par instruments financiers des engagements en aide transférable sur la période 2012-2016
Graphique 14 : Répartition par instruments financiers des versements en aide transférable sur la période 2012-2016
Graphique 15 : Évolution des versements en aide transférable sous forme de dons de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 16 : Taux de croissance annuel moyen de l'aide transférable sous forme de dons entre 2012 et 2016
Graphique 17 : Évolution des versements en aide transférable sous forme de prêts de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 18 : Taux de croissance annuel moyen de l'aide transférable sous forme de prêts entre 2012 et 2016
Graphique 19: Répartition par type d'aide des versements en aide transférable sur la période 2012-2016
Graphique 20 : Évolution des versements d'aide transférable sous forme d'aide budgétaire, en millions de dollars courants
Graphique 21 : Évolution des versements en aide transférable sous forme de contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés, en millions de dollars courants
Graphique 22 : Évolution des versements en aide transférable sous forme d'interventions de type projet, en millions de dollars courants
Graphique 23 : Évolution des versements en aide transférable sous forme d'experts et autres formes d'assistance technique, en millions de dollars courants
Graphique 24 : Répartition des versements en aide humanitaire sur la période 2012-2016 60
Graphique 25 : Répartition par secteurs des versements en aide transférable sur la période 2012-2016

Graphique 26 : Répartition des versements dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants
Graphique 27 : Répartition des versements dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sur la période 2012-2016
Graphique 28 : Évolution des versements en faveur de l'éducation de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 29 : Évolution des versements en faveur de la santé de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 30 : Évolution des versements en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 31 : Évolution des versements en aide alimentaire de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 32 : Évolution des versements en aide humanitaire de 2012 à 2016, en millions de dollars courants
Graphique 33 : Répartition des aides budgétaires sur la période 2012-2016
Graphique 34 : Évolution des versements d'aide budgétaire générale, en millions de dollars courants
Graphique 35 : Évolution des versements d'aide budgétaire sectorielle, en millions de dollars courants
Graphique 36 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de l'éducation, en millions de dollars courants
Graphique 37 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de la santé, en millions de dollars courants
Graphique 38 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche, en millions de dollars courants
Graphique 39 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de la gouvernance et de la société civile, en millions de dollars courants
Graphique 40 : Ratios versements / engagements selon les pays pour la période 2012-2016100
Graphique 41: Ratios versements sur engagements selon les types d'aide sur la période 2012-2016 103

Liste des abréviations

AASP: Autres Apports du Secteur Public

AB: Aide Budgétaire

ABG : Aide Budgétaire Générale

ABS : Aide Budgétaire Sectorielle

APD: Aide Publique au Développement

APP: Aide-Pays Programmable

BAD : Banque Africaine de Développement

CAD: Comité d'Aide au Développement

FADES : Fonds Arabe pour le Développement Économique et Social

FDN: Fonds du Développement Nordique

FEC : Facilité Élargie de Crédit

FERDI: Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International

FMI: Fonds Monétaire International

FODI : Fonds de l'OPEP pour le Développement International

GAVI: Alliance du Vaccin

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OMT: Organisation Mondiale du Tourisme

ONG: Organisation non Gouvernementale

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE: Programme des Nations Unies pour l'Environnement

RNB: Revenu National Brut

SNPC : Système de Notification des Pays Créanciers

UE: Union Européenne

INTRODUCTION

En 1970, les pays développés ont fixé un seuil minimal de 0,7% de leur revenu national brut consacré à l'Aide Publique au Développement (APD), cet engagement, maintes fois renouvelé aux sommets des Nations unies, a rarement été honoré. En 2016, encore 23 pays ne l'ont pas respecté¹. Les versements en APD ont atteint un sommet en 2016 avec un montant de 180 milliards de dollars soit 6,5 milliards de dollars de plus qu'en 2015 (équivalent à une hausse de 3,7 % par rapport à 2015 après prise en compte des taux de change et de l'inflation). Toutefois, 60% de cette augmentation s'explique par l'accroissement de l'aide consacrée aux réfugiés dans les pays donneurs selon les données officielles que le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a recueillies.

Compte tenu de sa vulnérabilité économique, sociale, environnementale et sécuritaire, la zone sahélienne représente une priorité pour de nombreux donneurs. L'ouvrage *Allier sécurité et développement - Plaidoyer pour le Sahel* réalisé à l'initiative de la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI)² soutient l'idée qu' « investir dans ce bien public coûtera bien moins cher – humainement, financièrement, politiquement – que de gérer les répercussions d'une crise qui dure, qui s'enracine et qui s'étend ». En juillet 2017, la France, l'Allemagne, l'Union européenne, soutenus par la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et rejoints par l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni, ont créé l'Alliance pour le Sahel, une coalition pour transformer le Sahel à l'horizon 2022. Elle vise à promouvoir, amplifier et accélérer une approche intégrée de sécurité et de développement pour appuyer les efforts des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad).

Dans le cadre des travaux de la Chaire Sahel de la FERDI - dont l'objectif est d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région Sahel -, l'analyse des flux d'aide accordés aux pays du Sahel tels qu'ils sont saisis dans les statistiques du CAD est présentée dans cette première partie du rapport. L'objectif ultérieur est de comparer la comptabilisation de l'aide accordée à chaque pays du Sahel par le CAD avec celle des responsables de la gestion de ces flux dans chaque pays bénéficiaire.

Cependant, l'aide au développement telle qu'elle est définie par le CAD recouvre des catégories d'aide qui ne correspondent pas à des versements dans les pays receveurs de l'aide et elle ne peut être comparée à la statistique des pays receveurs. Il s'agit soit de dépenses dans les pays donneurs tels que les bourses et autres frais d'étude dans les pays donneurs, l'accueil des réfugiés ou les frais administratifs, ou encore d'annulations de dettes qui ne se traduisent pas immédiatement par des ressources supplémentaires dans les pays concernés. Ainsi ces catégories d'aide n'exercent pas d'impact direct dans les pays receveurs, en l'occurrence les pays du Sahel. Le souci de redevabilité qui est au centre des

¹ En 2016, l'Allemagne s'est ralliée au groupe de pays (Danemark, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni et Suède) qui respectent l'objectif fixé par les Nations Unies de maintenir l'APD à un niveau égal ou supérieur à 0,7 % du RNB.

² Guillaumont Jeanneney S. avec C. Angely, A. Brachet, P. Guillaumont, B. Joubert, C. Laville, J. de Melo, S. Michailof, B. Miribel, O. Ray et T. Zongo, *Allier sécurité et développement Plaidoyer pour le Sahel*, Ferdi 2016.

préoccupations de l'Alliance pour le Sahel ne peut concerner que les aides directement versées au Sahel.

C'est pourquoi le rapport se réfère à la notion d'aide « transférable ». Celle-ci est définie comme l'aide publique au développement dont sont soustraites les composantes qui n'ont pas d'impact direct ou immédiat sur les pays du Sahel, énumérées précédemment. Par définition, l'aide humanitaire et l'aide alimentaire sont donc incluses puisqu'elles ont un impact direct sur la situation des pays sahéliens et sont souvent un préalable indispensable à des actions en vue du développement. On précisera dans quelle mesure la considération de l'aide transférable au lieu de l'APD modifie le paysage de l'aide au Sahel.

Un premier chapitre du rapport décrit la méthode de l'analyse. Après une présentation globale de l'aide transférable au Sahel (chapitre 2), ses caractéristiques sont analysées (chapitre 3 à 6) en vue de répondre aux questions suivantes :

- 1° Quels sont les instruments financiers de l'aide au Sahel ? Notamment quelle est la part respective des dons et des prêts ?
- 2° Quel type d'aide les donneurs privilégient-ils ? Notamment quelle est l'importance relative de l'aide budgétaire, de l'aide projet et de l'assistance technique ?
- 3° Vers quels principaux secteurs cette aide est-elle affectée ?
- 4° Comment sont utilisés les aides budgétaires ?

À chaque étape, on analyse si les principaux donneurs ont une stratégie spécifique au Sahel par rapport aux autres pays du continent.

Un dernier chapitre est consacré à une comparaison des versements et des engagements comme première approche de l'analyse des délais de déboursement.

CHAPITRE 1: METHODE DE L'ANALYSE

Au cours de l'année 2012 débute la guerre de l'Azawad au Mali qui conduit à l'intervention des forces françaises en janvier 2013 (opération Serval puis Barkhane), suivie par celles des Nations unies (opération Minusma). La volonté de voir si ces opérations militaires se sont accompagnées d'un effort particulier de la coopération internationale en faveur du développement du Sahel implique de retenir une période longue d'analyse. Mais il a fallu faire un arbitrage entre la longueur de la période d'analyse et la disponibilité des données du CAD pour l'évaluation de l'aide transférable. Compte tenu des déficiences des statistiques du CAD soulignées dans la deuxième section de ce chapitre, l'arbitrage nous a conduit à retenir la période 2006-2016 pour l'analyse globale de l'aide transférable – ce qui permet une approximation raisonnable de l'aide au Sahel sur une période suffisamment longue pour déceler une éventuelle rupture du comportement des donneurs d'aide, et la période 2012-2016 pour l'analyse des caractéristiques de l'aide transférable. Cette période plus courte a l'avantage d'une analyse précise des composantes de l'aide transférable et de correspondre à celle qui a été retenue par les responsables sahéliens de la gestion de l'aide pour la prise en compte locale de celle-ci : ce choix permettra une comparaison des deux sources de statistiques de l'aide.

1- Le champ de l'analyse

Les acteurs : receveurs et donneurs

Cette étude porte sur les pays qui se sont regroupés en 2014 au sein du G5 Sahel : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Les flux accordés à ces cinq pays sont totalisés sous l'appellation « Pays du Sahel ». La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont pris en compte dans l'analyse en raison de leur proximité à la zone d'étude. Le groupe de référence auquel sont comparés les pays du Sahel comprend l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne à l'exception de l'Afrique du Sud.

L'aide de l'ensemble des donneurs a été analysée dans la mesure du possible : membres du CAD, multilatéraux et non membres du CAD. Toutefois, un focus a été fait sur les trois premiers donneurs bilatéraux et les trois premiers donneurs multilatéraux de la zone Sahel. Sur la période 2012-2016, ils apportent au total 61,7% des versements d'aide transférable dans cette zone. Ce sont respectivement par ordre décroissant : les institutions de l'Union Européenne, le Groupe Banque Mondiale, les États-Unis, la France, l'Allemagne et la Banque Africaine de Développement.

Le choix de ces six donneurs, tous membres de l'Alliance pour le Sahel à l'exception des États-Unis, permet d'apprécier les efforts fournis par chacun d'entre eux sur la période de l'étude, afin d'en tirer des orientations futures pour la réussite des objectifs à l'horizon 2022. De plus, ces six donneurs jouent un rôle important dans le paysage de l'aide au

développement des pays receveurs, chacun d'eux figurant parmi les dix principaux donneurs des pays du G5 Sahel pris individuellement³.

Les différents types d'apports enregistrés par le CAD

Le CAD distingue trois types de flux :

- L'Aide publique au développement (APD) : tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires inscrits sur la liste des bénéficiaires d'APD ou à des institutions multilatérales, et qui répondent aux critères suivants :
 - (i) Émaner d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ;
 - (ii) Sachant que chaque opération doit en outre :
 - a) avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ;
 - b) être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25% (sur la base d'un taux d'actualisation de 10%)⁴.
- Les Autres apports du secteur public (AASP): opérations du secteur public qui ne satisfont pas aux critères d'éligibilité voulus pour être comptabilisés dans l'APD, soit parce qu'elles n'ont pas le développement comme but essentiel, soit parce qu'elles ne sont pas suffisamment concessionnelles, autrement dit:
 - (i) Les dons qui sont accordés à des pays en développement à des fins de représentation ou essentiellement commerciales ;
 - (ii) Les opérations bilatérales du secteur public ayant pour but de favoriser le développement, mais qui ne sont pas assorties de conditions favorables ou dont l'élément de libéralité est inférieur à 25%;
 - (iii) Les opérations bilatérales du secteur public, quel que soit leur élément de libéralité, qui ont pour but essentiel de favoriser les exportations. Cette catégorie comprend, par définition, les crédits à l'exportation directement accordés à un pays en développement par un organisme ou une institution publics (« crédits publics directs à l'exportation »);
 - (iv) Les achats nets, par les gouvernements et les institutions monétaires centrales, de titres émis par les banques multilatérales de développement aux conditions du marché;
 - (v) Les subventions (dons) accordées au secteur privé pour lui permettre d'assouplir les conditions des crédits qu'il consent aux pays en développement;
 - (vi) Les aides au financement d'investissements privés (prêts et dons consentis par le secteur public à des sociétés privées établies dans le pays donneur pour

³ Excepté en Mauritanie où la Banque Africaine de développement (BAD) occupe le quinzième rang des donneurs, en raison de la prépondérance du Fonds Arabe et des autres donneurs non membres du CAD comme les Émirats Arabes Unis.

⁴ Le calcul de la libéralité des apports inscrits dans l'APD a été modifié mais ceci ne concerne pas la période couverte par notre analyse.

- contribuer à financer un investissement déterminé dans un pays en développement);
- (vii) Les investissements directs et de portefeuille du secteur public (prises de participation et actions) qui ne sont pas éligibles à l'APD;
- (viii) Les réaménagements de dette non APD pris en charge par le secteur public à des conditions non concessionnelles, et les remises de dette d'origine militaire.
- Les dons privés: dons destinés à l'aide au développement et aux secours, et éventuelles contributions supplémentaires en nature apportées aux pays en développement, aux organisations multilatérales, en réponse aux appels spéciaux (suite à une catastrophe, par exemple), ou à des ONG internationales nets des subventions reçues du secteur public.

Aide transférable versus autres apports

La plupart des analyses sur l'aide au développement porte sur les flux de l'APD auxquels sont parfois ajoutés les Autres Apports du Secteur Public (AASP) et les dons privés. D'autres études utilisent le concept d'aide-pays programmable (APP) qui correspond à la proportion d'aide que les donneurs programment au niveau des pays ou des régions. Ces concepts visent à mesurer « l'effort » des donneurs en faveur des pays bénéficiaires de l'aide.

Dans la présente étude, il s'agit plutôt d'analyser les flux du point de vue des pays receveurs. À cet effet, l'étude utilise le concept « d'aide transférable », c'est à dire les apports financiers ou en nature qui sont susceptibles d'être versés dans les pays receveurs. Précisément, l'aide transférable correspond aux flux d'aide publique au développement à l'exception des flux qui ne font pas l'objet d'un transfert entre le donneur et le pays receveur. Sont donc exclus des données les types d'aide suivants :

- (i) Bourses et autres frais d'étude dans le pays donneur ;
- (ii) Allègements de dette ;
- (iii) Frais administratifs non inclus ailleurs;
- (iv) Sensibilisation au développement;
- (v) Aide aux réfugiés dans le pays donneur ;
- (vi) Rubrique non applicable⁵.

Ainsi, l'aide transférable couvre (i) les aides budgétaires, (ii) les contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés, (iii) les interventions de type projet, (iv) et les experts et autres formes d'assistance technique.

⁵ La rubrique non applicable correspond à tous les flux qui ne sont pas assignés à un type d'aide soit en raison de l'introduction de nouveaux types d'aide en 2010, soit parce que l'apport ne peut être assigné à un type d'aide en particulier (ex : remboursement de prêts précédemment rééchelonnés). La rubrique non applicable comprend 19,1% des versements d'APD au Sahel entre 2006 et 2016 mais en réalité, ces versements concernent seulement les années 2006 à 2009. L'amélioration de la notification par type d'aide en 2010 – et donc l'absence de flux comptabilisé dans cette rubrique à partir de 2010 alors qu'ils représentaient jusqu'à la moitié des versements d'APD au Sahel entre 2006 et 2009 - fait mécaniquement augmenté les flux d'aide transférable, notamment en 2010.

La prise en compte de l'assistance technique se justifie pour deux raisons. En premier lieu, l'aide transférable se concentre sur les apports financiers ou en nature, c'est-à-dire les biens et les services. En second lieu, certains donneurs, tels que la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement, incluent l'assistance technique qu'ils apportent dans le coût global des projets. Leurs appuis techniques sont donc comptabilisés dans la rubrique « interventions de type projet ». Ce n'est pas le cas par exemple de la France qui les notifie dans la rubrique « Experts et autres formes d'assistance technique ». Afin de comparer le flux d'aide des différents donneurs, il est donc indispensable de tenir compte de cette rubrique.

Par définition, le concept d'aide transférable recouvre non seulement l'aide au développement au sens strict mais également l'aide humanitaire et l'aide alimentaire. L'aide transférable pour sa partie aide au développement se rapproche du concept d'aide-pays programmable⁶ qui correspond à la proportion d'aide que les donneurs programment au niveau des pays ou des régions, sans lui être assimilable. La section 3 du Chapitre 2 permettra de mettre en lumière les écarts entre les concepts d'aide transférable et d'aide publique au développement.

Les autres apports du secteur public et les dons privés n'ont pas été inclus dans l'analyse compte tenu de leur faible poids relatif (respectivement 2,3% et 0,5% du total des flux versés aux pays du Sahel sur la période 2006-2016) et de l'incertitude les concernant.

Engagements et versements d'aide

Le rapport s'intéresse particulièrement aux versements bruts d'aide qui sont les seuls significatifs quant à l'impact de l'aide, les engagements sont également instructifs en ce qu'ils révèlent les intentions des bailleurs, de même que l'écart entre engagements et versements.

Les données sont la plupart du temps exprimées en dollars courants afin de permettre par la suite une comparaison avec les données collectées par les gestionnaires des pays receveurs. Cependant pour l'analyse de l'évolution de l'aide transférable sur la décennie, il conviendra de tenir compte des variations des taux de change et de l'inflation.

2- Les limites des données du CAD et les périodes de l'étude

En dépit de la richesse des informations contenues dans la base de données du CAD disponible en ligne⁸, les données historiques présentent plusieurs limites.

⁶ L'APP pour les donneurs bilatéraux est définie, par déduction, par l'APD brute totale moins toutes les activités qui : (i) sont non prévisibles par nature (aide humanitaire et allégement de la dette); ou (ii) n'entraînent aucun flux transfrontalier (coûts administratifs, coût imputé des étudiants, sensibilisation aux questions de développement, recherche et réfugiés dans les pays donneurs); ou (iii) n'entrent pas dans les accords de coopération entre gouvernements (aide alimentaire, aide consentie par les collectivités locales des pays donneurs, contributions au budget central des ONG, prises de participation éligibles, aide transitant par des organismes secondaires, et aide non ventilable par pays ou région). CAD-OCDE.

⁷ À la différence des versements nets, les versements bruts ne tiennent pas compte des remboursements, des écritures de contrepartie et des restitutions de dons.

⁸ https://stats.oecd.org/

Une méthodologie de notification des engagements pas toujours appliquée par les donneurs

D'après les lignes directrices du CAD⁹, on entend par engagement « une obligation ferme, stipulée par écrit et étayée par l'ouverture de crédits ou l'affectation de fonds publics, par laquelle un gouvernement ou un organisme public s'engage à fournir, au profit du pays ou de l'organisme multilatéral bénéficiaire, des ressources d'un montant spécifié, assorties de conditions financières spécifiées et destinées à des fins spécifiées. [...] Les engagements sont considérés comme étant pris à la date à laquelle est signé l'accord de prêt ou de don ou à laquelle l'obligation assumée est portée par tout autre moyen à la connaissance du bénéficiaire ». Or, l'analyse détaillée des données sur les projets du Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC) révèlent que certains bailleurs n'appliquent pas toujours cette règle. À titre d'exemple, il arrive que pour un projet pluriannuel, l'engagement inscrit l'année durant laquelle l'accord est signé ne soit pas le montant global du projet mais plutôt la prévision de versement pour l'année en cours. Il en résulte que pour un même projet, un montant engagé peut être enregistré sur plusieurs années. De plus, le montant figurant en engagement est parfois très proche du versement annuel, améliorant artificiellement les ratios versements/engagements (souvent proche de 100%). L'analyse des données ainsi que leur comparaison entre bailleurs et dans le temps sont de facto biaisées.

En raison de cette incertitude sur les engagements, l'étude se concentre principalement sur les versements.

Des données manquantes ou peu fiables

Même si les experts des statistiques du CAD estiment que la couverture du SNPC s'est constamment améliorée et avoisine depuis quelques années les 100% pour la majorité des donneurs membres du CAD, il n'en demeure pas moins que les données historiques sont difficilement exploitables. Tout d'abord, l'analyse des données sur les versements n'est possible qu'à partir de 2002, date à partir de laquelle le taux de couverture¹⁰ des données sur les versements des membres du CAD dans la base SNPC est suffisant pour effectuer des travaux analytiques (1995 pour les engagements).

Alors que les données sur l'aide transférable au Sahel¹¹ de la Banque mondiale sont comptabilisées dès 2000, celles de l'Allemagne ne sont disponibles qu'à partir de 2004, celles

⁹ Directives convergées pour l'établissement des rapports statistiques du système de notification des pays créanciers (SNPC) et du questionnaire annuel du CAD, DCD/DAC (2013)15/FINAL, 12 juin 2013.

¹⁰ Le taux de couverture mesure l'intégralité des données sur les activités d'aide. Il indique dans quelle mesure les données peuvent être exploitées dans des travaux analytiques. Une couverture élevée permet une analyse approfondie. Une faible couverture signifie que les données, bien que descriptives, peuvent ne pas donner une image équilibrée de l'aide des membres du CAD.

Les taux de couverture varient dans le temps. La couverture des données pour un destinataire ou un secteur spécifique varie selon les donateurs et les types d'assistance concernés.

Le taux de couverture des engagements pour les membres du CAD est passée de 70% en 1995 à plus de 90% en 2000 et a presque atteint 100% à partir de 2003. Concernant les versements, la couverture annuelle était inférieure à 60% avant 2002, d'environ 90% depuis 2002 et atteint presque 100% à partir de 2007.

¹¹ Les dates de début de disponibilités des données peuvent différer parfois si l'on considère l'aide publique au développement comparativement à l'aide transférable. Il en est de même si l'on considère d'autres pays receveurs que ceux retenus dans l'étude.

des institutions de l'Union Européenne, des États-Unis et de la France à partir de 2006 et celles de la Banque Africaine de développement à partir de 2010.

Ensuite, les données sur l'aide des donneurs non membres du CAD sont soit partielles soit absentes pour certains donneurs importants comme la Chine.

Pour cette étude, le choix a donc été fait pour le chapitre 2 consacré à l'analyse globale de l'aide transférable de se concentrer sur la période allant de 2006 à 2016, dernière année pour laquelle les données sont disponibles. Mais le lecteur devra donc avoir à l'esprit que les données de la Banque Africaine de Développement sont minorées puisqu'elles ne couvrent que la période 2010-2016. En moyenne sur cette période, l'aide versée par la Banque Africaine de Développement représente 4,5% de l'aide transférable reçue par les pays du Sahel.

Une classification par canal d'acheminement qui n'est pas pertinente pour une analyse du point de vue du pays receveur

Le CAD classifie les apports en fonction du canal d'acheminement de l'aide. Il distingue i) les institutions du secteur public, ii) les organisations non gouvernementales et la société civile, iii) les partenariats public-privé et les réseaux, iv) les organisations multilatérales, v) les établissements d'enseignement, instituts de recherche ou de réflexion, et vi) les institutions du secteur privé.

Le canal indique le premier partenaire dans la mise en œuvre de l'aide. Quand plusieurs niveaux de mise en œuvre sont impliqués (par exemple quand le donneur engage un maître d'œuvre national qui peut à son tour engager un maître d'œuvre local), le premier niveau de mise en œuvre est notifié comme canal d'acheminement. Par conséquent, cette classification par canal d'acheminement n'a de sens que du point de vue des donneurs. En effet, si un donneur bilatéral octroi un financement à une organisation multilatérale pour qu'elle accorde une subvention à un ministère, alors le pays receveur considérera comme canal d'acheminement les institutions du secteur public alors que dans la base de données du CAD, les flux seront notifiés dans le canal « organisations multilatérales ». De même, si un donneur multilatéral délègue des fonds à un État membre du CAD pour qu'il finance des projets portés par la société civile dans un pays bénéficiaire, alors le pays receveur considérera comme canal d'acheminement « ONG et société civile » alors que les fonds seront notifiés dans la base de données du CAD en tant que « institutions du secteur public ».

De plus, le canal « Partenariats Public Privé et réseaux » porte à confusion puisqu'il ne correspond pas au mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Dans l'annexe 9 des directives du CAD¹², sont répertoriés dans ce canal des initiatives internationales qui bénéficient de financements publics et privés telles que le Partenariat mondial pour l'eau ou l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.

Puisque cette étude se concentre sur l'aide du point de vue des pays receveurs, il ne nous a pas semblé pertinent d'y inclure l'analyse par canal d'acheminement.

RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

¹² Converged statistical reporting directives for the creditor reporting system (CRS) and the annual DAC questionnaire – Addendum 1, DCD/DAC(2013)15/ADD1/FINAL, 11 June 2013

Une classification qui a évoluée au cours du temps

La classification par instruments financiers et par secteurs n'a pas évolué sur la période de l'étude. En revanche, le CAD a introduit de nouveaux types d'aide à partir des données de 2010. Auparavant, les donneurs ne notifiaient pas ces types d'aide mais afin de compléter les séries historiques, sur la période 2006-2009, les flux d'aide ont été en partie assignés aux nouveaux types d'aide sur la base d'une correspondance automatique. Cependant, tous les apports antérieurs à 2010 n'ont pas pu être attribués à un des nouveaux types d'aide spécifique. Il en ressort que la rubrique « non applicable » de la classification par type d'aide représente certaines années plus de la moitié des versements d'APD entre 2006 et 2009 (0% à partir de 2010). Ces flux qui sont exclus de l'aide transférable font augmenter mécaniquement l'aide transférable au fur et à mesure qu'ils diminuent.

De même, le concept d'assistance technique a été redéfini en 2010. Alors qu'auparavant, la rubrique « coopération technique » incluait le coût relatif aux formations dans le pays donneur, la rubrique « Experts et autres formes d'assistance technique » les a exclus. Dans cette nouvelle rubrique, les données ne sont disponibles qu'à partir de 2010 et représentent 3,6% des versements au Sahel entre 2010 et 2016.

Compte tenu de l'évolution de la classification de l'aide, les chapitres 3 à 7 porteront sur la période 2012-2016, période identique à celle retenue pour l'analyse des données produites par les systèmes nationaux de suivi et de collecte de l'aide dans les pays receveurs.

Conclusion

La première partie de cette étude porte sur l'aide au développement apportée par la communauté internationale aux pays qui se sont regroupés en 2014 au sein du G5 Sahel : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Elle se fonde sur les statistiques publiées par le CAD de l'OCDE. Elle s'attache au concept d'aide transférable qui regroupe les transferts financiers et en nature qui sont versés dans ces pays.

Cependant, les statistiques du CAD comportent de sérieuses limites: la méthode de notification des engagements varie selon les donneurs, certaines données sont manquantes ou peu fiables, la classification par canal d'acheminement de l'aide n'est pas pertinente du point de vue des pays receveur, la couverture des différents donneurs s'est progressivement élargie, de même que la classification des types d'aide. Ces faiblesses ont contraint à limiter la période d'analyse. Les statistiques du CAD permettent une approximation raisonnable de l'aide au Sahel sur la période 2006-2016, période suffisamment longue pour déceler une éventuelle rupture du comportement des donneurs d'aide. La décomposition de l'aide transférable selon les instruments financiers, les types d'aide et les secteurs d'affectation se limite à la période 2012-2016, en cohérence avec le travail de collecte de l'aide dans les pays receveurs, ce qui permettra une comparaison de ces deux sources de données, celle des donneurs et celle des receveurs, dans une deuxième partie de l'étude.

CHAPITRE 2 : ANALYSE GLOBALE DES FLUX D'AIDE TRANSFÉRABLE

Ce chapitre présente dans un premier temps la répartition et l'évolution de l'aide transférable accordée aux pays du Sahel sur la période 2006 à 2016. Il établit ensuite un classement des principaux donneurs en fonction de leurs versements en aide transférable. Enfin, il précise dans quelle mesure la considération de l'aide transférable au lieu de l'APD modifie le paysage de l'aide au Sahel.

1- La répartition de l'aide transférable entre pays sahéliens et son évolution

Total de l'aide entre 2006 et 2016

Le tableau ci-dessous présente les montants engagés et versés sur la période 2006-2016 au titre de l'aide transférable. On note que plus de 34 milliards de dollars ont été versés dans les pays du Sahel entre 2006 et 2016.

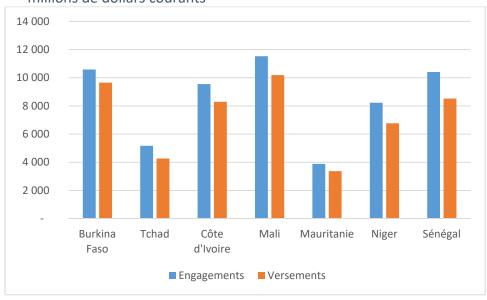
Tableau 1 : Flux d'aide transférable sur la période 2006-2016

	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
En milli	En millions de dollars courants								
Eng	404 886	10 585	5 173	11 527	3 883	8 230	39 399	9 553	10 409
Vers	358 421	9 655	4 270	10 185	3 374	6 766	34 251	8 289	8 523
		En monnaie	locale (en m	illiards pour	les XAF et XO	F et en millio	ns d'Ougu	iya)	
Eng	-	5 420 XOF	2 696 XAF	5 882 XOF	114 687	4 294 XOF	-	4 910 XOF	5 338 XOF
					MRO				
Vers	-	4 940 XOF	2 216 XAF	5 232 XOF	98 682 MRO	3 513 XOF	•	4 230 XOF	4 343 XOF

^{*} Taux de change annuels officiels, Banque Mondiale

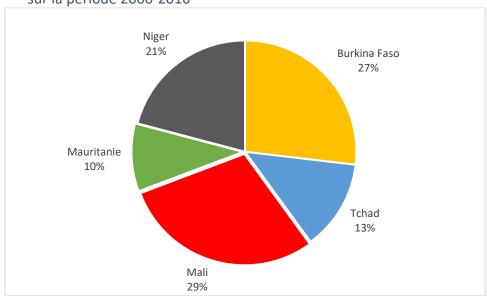
Pour l'ensemble des pays étudiés, les engagements sont supérieurs aux versements.

Graphique 1 : Aide transférable engagée et versée sur la période 2006-2016, en millions de dollars courants

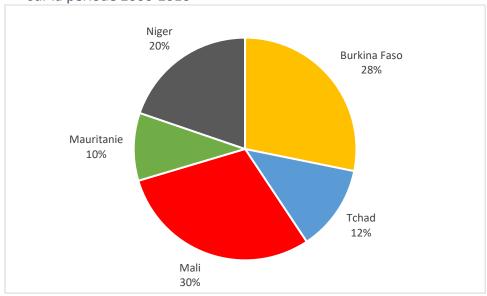


Les graphiques ci-dessous montrent que plus de ¾ des engagements et des versements d'aide transférable dans les pays du G5 Sahel sont à destination du Mali, du Burkina Faso et du Niger. La Mauritanie et le Tchad n'ont reçu respectivement que 10% et 12% des versements accordés au Sahel.

Graphique 2 : Répartition géographique des engagements en aide transférable sur la période 2006-2016



Graphique 3 : Répartition géographique des versements en aide transférable sur la période 2006-2016



L'évolution de l'aide entre 2006 et 2016 dans les pays receveurs

En utilisant le déflateur du CAD afin de tenir compte de la variation des taux de change des donneurs avec le dollar mais aussi de l'inflation chez les donneurs, on note que les pays du Sahel ont reçu 31,9 millions de dollars constants 2016¹³, soit 6,6% de moins qu'en dollars courants.

De manière globale, le tableau 2 ci-dessous révèle que le taux de croissance annuel moyen (TCAM¹⁴) des engagements et des versements est nettement plus élevé sur la période 2006-2012 que sur 2012-2016, mettant en exergue un ralentissement de l'augmentation des flux accordés au pays du Sahel. En effet, les versements aux pays du Sahel ont cru à un rythme annuel de +21,5% entre 2006 et 2012 et de seulement +3,9% entre 2012 et 2016. L'écart est encore plus important dans le groupe de référence (+23,5% par an sur 2006-2012 et +3,2% sur 2012-2016). Une partie de ce ralentissement s'explique par l'amélioration de la couverture des donneurs à la fin des années 2000 telle que mentionnée dans le chapitre 1. Mais lorsqu'on exclut l'aide des donneurs pour lesquels les données de versement ne sont pas disponibles en 2006, l'aide transférable a quand même augmenté plus vite entre 2006 et 2012 (+14,2%) qu'entre 2012 et 2016 (+5,5%).

Toutefois, on note qu'au Mali, le TCAM des engagements est plus élevé sur la période 2012-2016 que sur la période 2006-2012 (+20,9% par an sur 2012-2016 contre +14,7% par an sur 2006-2012). Ce n'est pas le cas pour le TCAM des versements. Ceci s'explique par l'augmentation significative des engagements des donneurs à la sortie de crise du Mali, mais tous ces engagements supplémentaires n'ont pas pu se concrétiser par des versements.

En Mauritanie, on remarque une diminution des engagements et versements sur la période 2012-2016, notamment en termes de versements (-2,9% par an entre 2012 et 2016).

Comparativement au groupe de référence, les pays du Sahel ont vu leurs engagements et versements légèrement moins augmenter sur la période 2006-2012. Par contre, sur la période 2012-2016, les engagements et versements en aide transférable ont cru plus vite que dans le groupe de référence, mettant en exergue un intérêt accru des donneurs pour cette région ces dernières années.

En Côte d'Ivoire, les tendances suivent celles des pays du Sahel même si les versements ont cru de manière plus rapide sur toute la période.

En revanche, l'aide transférable accordée au Sénégal suit la tendance de la Mauritanie avec une diminution annuelle des versements de -5,2% sur la période 2012-2016.

¹³ Cf. Annexe 1 : Flux d'aide transférable sur la période 2006-2016

¹⁴ Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est obtenu par la formule suivante : [(valeur finale/valeur initiale)^(1 /nombre de périodes)]-1

Tableau 2 : Taux de croissance annuel moyen des versements et des engagements constants en aide transférable selon les pays receveurs*

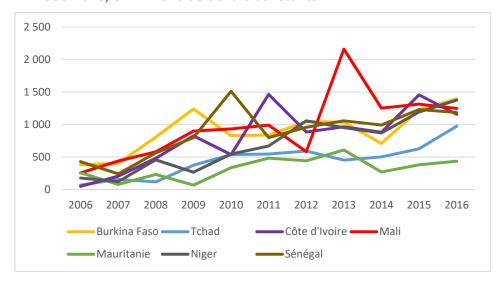
En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal	
TCAM 2006-2012										
Engagements	23,3	18,4	43,0	14,7	9,3	34,7	21,8	61,4	14,3	
Versements	23,5	18,5	29,6	18,6	23,6	25,0	21,5	47,5	24,5	
TCAM 2012-20	TCAM 2012-2016									
Engagements	2,4	7,4	13,2	20,9	-0,4	6,8	9,9	6,9	5,5	
<u>Versements</u>	3,2	0,3	7,5	7,3	-2,9	5,2	3,9	7,1	-5,2	

^{*} L'aide de la BAD est prise en compte à partir de 2010

En dépit de la croissance annuelle de l'aide transférable vers l'ensemble des pays, on observe une importante variabilité des engagements, révélatrice de l'instabilité des politiques d'aide au développement.

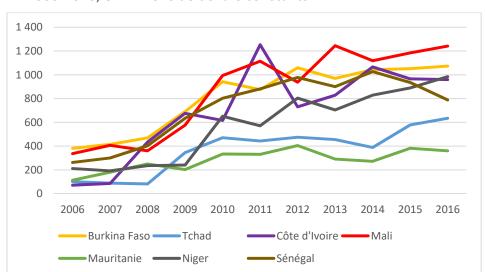
Au Mali, après avoir diminué de moitié leurs engagements en 2012 en raison de la crise politique, les donneurs les ont accrus significativement en 2013 (multipliés par 3,7 par rapport à 2012). Cette tendance est constatée pour l'ensemble des principaux donneurs du Mali à l'exception des États-Unis dont l'aide transférable est restée relativement stable sur la période¹⁵.

Graphique 4 : Évolution des engagements en aide transférable sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



_

¹⁵ Cf. Annexe 2 : Évolution des engagements d'aide transférable des principaux donneurs



Graphique 5 : Évolution des versements en aide transférable sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants

Analyse des flux en fonction de la population

Le montant d'aide transférable par habitant a globalement augmenté de +10,5% par an sur les 10 dernières années au Sahel, notamment au Tchad (+16,4% par an), au Niger (+12,3% par an) et au Mali (+10,5%). Le Burkina Faso et la Mauritanie sont les pays qui ont vu leur aide par habitant le moins augmenter (respectivement +7,6% et +9%). Comparativement au groupe de référence, l'aide par habitant a moins augmenté au Sahel sur la période 2006-2016.

En moyenne sur la période, l'aide par habitant versée en Mauritanie (74,9 USD/an/hab.), au Mali (54 USD/an/hab.) et au Burkina Faso (49,5 USD/an/hab.) est supérieure à celle du groupe de référence (35,1 USD/an/hab.). Par contre, elle est seulement de 28,8 USD par habitant au Tchad et de 31,9 USD par habitant au Niger. Ainsi, sur les 10 dernières années, un mauritanien a reçu 2,6 fois plus d'aide qu'un tchadien.

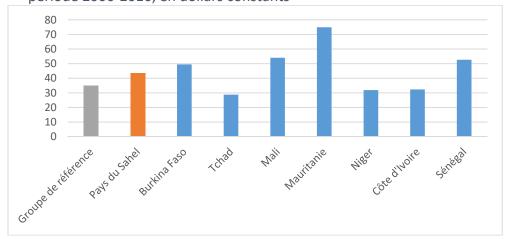
L'aide par habitant en Côte d'Ivoire était à un niveau très bas en 2006 (moins de 4 USD par habitant) mais en 2016, son niveau avait presque rattrapé celui du groupe de référence.

L'évolution de l'aide par habitant au Sénégal suit celle des pays du Sahel même si son taux de croissance annuel moyen est légèrement plus faible (8,5% par an contre 10,5% au Sahel).

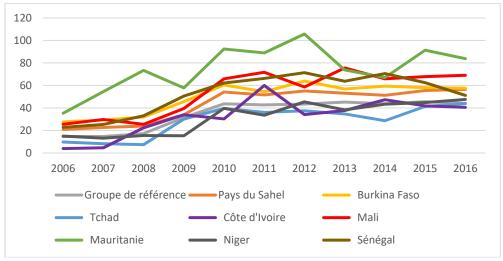
Tableau 3 : Évolution de l'aide transférable versée par habitant

Indicateurs	Groupe de	Burkina	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du	Côte	Sénégal
	référence	Faso					Sahel	d'Ivoire	
Aide par habitant									
en 2006									
(dollars courants)	14,4	26,9	9,4	25	34,6	14,6	20,4	3,8	22,1
Aide par habitant									
en 2006									
(dollars constants -									
base 2016)	14,6	27,6	9,6	25,4	35,3	14,9	20,9	3,8	22,7
Aide par habitant									
en 2016	44	57,6	43,9	69	83,8	47,6	56,4	40,5	51,1
Moyenne 2006-									
2016 (dollars									
constants)	35,1	49,5	28,8	54	74,9	31,9	43,5	32,4	52,7
TCAM 2006-2016						•			
(dollars constants)	11,7	7,6	16,4	10,5	9	12,3	10,5	26,7	8,5

Graphique 6 : Aide transférable par habitant versée par an en moyenne sur la période 2006-2016, en dollars constants



Graphique 7 : Évolution des versements en aide transférable par habitant, en dollars constants



Analyse des flux en fonction de la richesse du pays

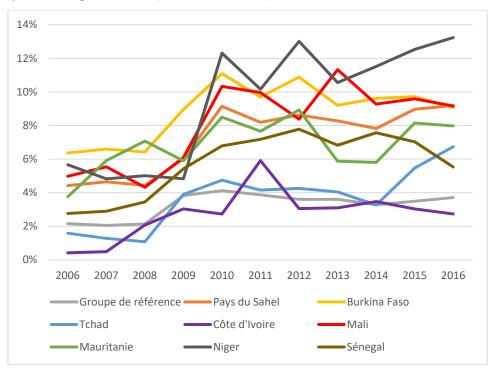
Si l'on compare les versements d'aide en fonction de la richesse des pays, on note que sur la période 2006-2016, l'ensemble des pays du Sahel reçoivent plus d'aide rapportée au revenu national brut (RNB) que le groupe de référence (7,2% du RNB contre 3,3% du RNB pour le groupe de référence). Il en est de même pour le Sénégal (5,7% du RNB) contrairement à la Côte d'Ivoire (2,7%).

Tableau 4 : Aide transférable versée en pourcentages du Revenu National Brut

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Moyenne 2006-									
2016	3,3	8,9	3,7	8,1	6,9	9,4	7,2	2,7	5,7

Dans le graphique ci-dessous, on observe une forte variabilité du ratio à l'exception du Tchad qui suit globalement la courbe du groupe de référence.

Graphique 8 : Évolution des versements en aide transférable en pourcentages du RNB (dollars courants)



Ainsi, la Mauritanie arrive en première position en termes d'aide transférable versée par habitant (loin devant le Mali et le Burkina Faso - le Tchad et le Niger étant en dernières positions). En revanche, elle est en 4^{ème} position en termes d'aide transférable en pourcentages du RNB derrière le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

2- Les principaux donneurs dans les pays du Sahel

Classement des principaux donneurs des pays du Sahel

Le tableau 5 ci-dessous présente le classement des dix principaux donneurs en fonction des versements d'aide transférable dans la zone Sahel, élargie à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au groupe de référence. Le classement a été effectué sur la période 2012-2016 afin de s'assurer de la disponibilité des données pour tous les donneurs.

Lorsque l'on considère la somme des versements d'aide transférable dans les pays du G5 Sahel, les institutions de l'UE figurent au premier rang des donneurs des pays du G5 Sahel (21,5% des versements d'aide transférable), le Groupe Banque Mondiale au second rang (14,7%), les États-Unis au troisième rang (12,9%), la France au quatrième rang (6%), l'Allemagne au cinquième rang (4,1%), la Banque Africaine de Développement au sixième rang (3,9%), le Canada au septième rang (3,4%), le Fond Monétaire International au huitième rang (3,1%), la Suisse au neuvième rang (3%) et le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au dixième rang (2,7%).

Ainsi les États-Unis, la France et l'Allemagne sont les principaux donneurs bilatéraux de la zone. Les trois premiers donneurs multilatéraux sont les institutions de l'Union Européenne, le Groupe Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Notons que dans cette étude nous considérons les agences des Nations Unis individuellement, autrement l'organisation prise dans son ensemble arriverait en troisième position, avant la Banque Africaine de Développement.

Le classement des donneurs des pays du G5 Sahel diffère de celui du groupe de référence où les États-Unis occupent la première place des donneurs avec 20,5% des versements d'aide transférable, suivi du Groupe Banque Mondiale avec 14,5%, des institutions de l'Union Européenne avec 10,4%, du Royaume-Uni avec 8,3% et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme avec 5,1%. La Banque Africaine de Développement occupe la sixième place des donneurs du groupe de référence avec 4,3% des versements tandis que la France arrive en 7^{ème} position avec 3,9% des versements.

Globalement, les financements des donneurs membres de l'Alliance pour le Sahel sont en priorité dirigés vers les pays du Sahel comparativement au groupe de référence sur la période 2012-2016.

Certains donneurs contribuent faiblement dans les pays du G5 Sahel comparativement au groupe de référence, c'est le cas notamment du Royaume-Uni (4ème donneur dans le groupe de référence et 43ème donneur dans les pays du G5 Sahel, soit une différence de 39 places), du Portugal (26ème donneur dans le groupe de référence et 60ème donneur dans les pays du G5 Sahel, soit une différence de 34 places), et de la Finlande (22ème donneur dans le groupe de référence et 40ème donneur dans les pays du G5 Sahel, soit une différence de 18 places). D'autres n'apportent pas d'aide dans les pays du Sahel bien que leurs contributions soient faibles dans les autres pays du groupe de référence, ce sont notamment le Fonds du Développement Nordique (FDN) qui verse 83 millions de dollars dans les pays du groupe de référence hors pays du G5 Sahel, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) 56 millions de dollars, la Russie 32 millions de dollars, l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI) 10 millions de dollars, ainsi que l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) 25 826 dollars et d'autres pays non membres du CAD. Certains de ces

donneurs absents au Sahel ont un mandat de préservation de l'environnement, enjeu pourtant crucial dans les pays du G5.

Notons que la Mauritanie présente quelques particularités avec la prépondérance des bailleurs non membres du CAD. C'est le seul pays receveur où le Fonds Arabe (FADES) arrive en tête de classement avec 20,6% des versements, suivi des donneurs traditionnels de la région : les institutions de l'Union Européenne (15,1% des versements), la France (9,3% des versements), et le Groupe Banque Mondiale (8,2% des versements). Les Émirats Arabes Unis et le Koweït occupent respectivement la cinquième et la huitième place dans le classement des donneurs avec 7,5% et 3,3% des versements.

Bien que les classements diffèrent en Côte d'Ivoire et au Sénégal, la liste des principaux donneurs présente des similitudes avec celle de la zone Sahel, à quelques exceptions près.

En Côte d'Ivoire, le premier donneur sur la période 2012-2016 est la France avec 23% des versements d'aide transférable, suivi du Groupe Banque Mondiale (17,9% des versements) et du Fonds Monétaire International (14,2% des versements). À la fin de la crise politique de 2011, le FMI a appuyé le pays à travers la Facilité élargie de crédit (FEC), principal outil du FMI pour accompagner les pays qui connaissent des difficultés prolongées de balance des paiements. Les institutions de l'Union Européenne occupent la quatrième place avec 12,9% des versements, et les États-Unis, la cinquième place avec 10,8% des versements.

Au Sénégal, les États-Unis arrivent en tête des donneurs avec 20,2% des versements d'aide transférable entre 2012-2016, suivis de la France (16,6%), du Groupe Banque Mondiale (15,1%), des institutions de l'Union Européenne (8,3%), du Canada (5,9%) et de la Banque Africaine de Développement (5,2%).

Tableau 5 : Classement des 10 premiers donneurs par pays receveur en fonction des versements d'aide transférable sur la période 2012-2016

Rang (Poids du bailleur en %)	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Institutions de l'UE	3 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	1 ^{er}	4 ^{ème}	4 ^{ème}
	(10,4)	(16,5)	(27,6)	(17,9)	(15,1)	(25,2)	(20,1)	(12,9)	(8,3)
Groupe Banque	2 ^{ème}	1 ^{er}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Mondiale	(14,5)	(22,7)	(9,0)	(11,5)	(8,2)	(15,2)	(14,7)	(17,9)	(15,1)
États-Unis	1 ^{er}	3 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	6 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}
	(20,5)	(11,0)	(16,1)	(17,1)	(7,3)	(10,7)	(12,9)	(10,8)	(20,2)
France	7 ^{ème}	4 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}
	(3,9)	(5,6)	(4,9)	(4,9)	(9,3)	(7,1)	(6,0)	(23,0)	(16,6)
Allemagne	8 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	10 ^{ème}	10 ^{ème}
	(3,7)	(4,2)	(2,8)	(5,0)	(4,7)	(3,5)	(4,1)	(1,5)	(2,3)
Banque Africaine de développement	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	7 ^{ème}		7 ^{ème}	6 ^{ème}	8 ^{ème}	6 ^{ème}
	(4,3)	(4,6)	(5,4)	(3,9)		(3,3)	(3,9)	(2,6)	(5,2)
Canada	10 ^{ème}			4 ^{ème}			7 ^{ème}		5 ^{ème}
	(2,6)			(7,1)			(3,4)		(5,9)
Fonds Monétaire			5 ^{ème}			5 ^{ème}	8 ^{ème}	3 ^{ème}	
international			(5,2)			(3,5)	(3,1)	(14,2)	
Cuina		9 ^{ème}	8 ^{ème}	10 ^{ème}		8 ^{ème}	9 ^{ème}		
Suisse		(3,3)	(4,6)	(2,7)		(3,1)	(3,0)		
Fonds Mondial de lutte contre le sida, la	5 ^{ème}	8 ^{ème}	7 ^{ème}				10 ^{ème}	6 ^{ème}	8 ^{ème}
tuberculose et le paludisme	(5,1)	(3,7)	(4,7)				(2,7)	(5,6)	(3,1)
Fonds arabe (FADES)					1 ^{er} (20,6)				
Japon	9 ^{ème}	10 ^{ème}			7 ^{ème}	9 ^{ème}		7 ^{ème}	7 ^{ème}
	(3,5)	(2,9)			(5,2)	(2,7)		(2,8)	(4,7)
Émirats Arabes Unis					5 ^{ème}				
					(7,5)				

Espagne					10ème			
					(3,0)			
Danemark		6 ^{ème} (4,5)						
Suède				9 ^{ème} (2,9)				
Royaume-Uni	4 ^{ème} (8,3)							
Pays-Bas				8 ^{ème} (3,6)				
Koweït					9 ^{ème} (3,3)			
Alliance mondiale						10 ^{ème}	9 ^{ème}	
pour les vaccins et la vaccination (GAVI)						(2,2)	(1,5)	
UNICEF			9 ^{ème} (2,8)					
Corée								9 ^{ème} (2,3)

Répartition de l'aide transférable des principaux donneurs vers les pays du Sahel

Le tableau ci-dessous montre que globalement les flux d'aide transférable des principaux donneurs des pays du G5 sont versés essentiellement au Mali, au Burkina Faso, et au Niger sur la période 2006-2016.

Environ ¾ de l'aide française à destination du Sahel est versée au Burkina Faso (29,1%), au Mali (24,3%) et au Niger (22,2%). La Mauritanie et le Tchad reçoivent respectivement 13,3% et 11% de l'aide de la France au Sahel sur la période 2006-2016.

La coopération allemande a versé 34,6% d'aide transférable au Mali, 29,1 % au Burkina Faso et 17,3 % au Niger. Le Tchad et la Mauritanie ont reçu chacun moins de 10 % de l'aide transférable allemande.

Les États-Unis, les institutions de l'UE et la Banque Africaine de Développement allouent relativement plus d'aide au Tchad que les autres donneurs. Le Tchad est le second pays receveur des États-Unis dans la zone Sahel avec 20,9% des versements, au détriment de la Mauritanie qui n'en reçoit que 3%.

Les institutions de l'Union Européenne allouent des proportions quasi équivalentes au Mali (26,0%), au Niger (24,9%) et au Burkina Faso (24,4%). Le Tchad reçoit 19% des versements d'aide transférable de l'Union Européenne contre 6,9% pour la Mauritanie.

Le Groupe Banque Mondiale accorde 41,1% de son aide au Burkina Faso au détriment du Tchad et de la Mauritanie qui reçoivent respectivement 6,4% et 7,3%.

Les versements d'aide transférable de la Banque Africaine de Développement sont à destination principalement du Burkina Faso (33,3%), du Mali (30,0%) et du Niger (17,4%). Le Tchad reçoit 16% des versements contre 3,3% pour la Mauritanie.

En résumé, la Mauritanie et dans une moindre mesure le Tchad reçoivent relativement moins d'aide transférable des donneurs considérés dans cette étude comparativement au Mali au Burkina Faso et au Niger. La faiblesse relative des montants transférés des six principaux donneurs du Sahel en Mauritanie s'explique par la présence du Fonds Arabe et des bailleurs non membres du CAD.

Tableau 6 : Répartition des flux d'aide transférable des principaux bailleurs vers les pays du G5 Sahel rapportés à la somme régionale sur la période 2006-2016¹⁶

En pourcentages	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	Pays du Sahel	
F	Engagements	27,9	28,9	12,2	21,0	10,0	100
France	Versements	29,1	24,3	13,3	22,2	11,0	100
Allemagne	Engagements	26,4	37,2	8,8	19,6	7,9	100
	Versements	29,1	34,6	8,4	17,3	10,5	100
États-Unis	Engagements	19,6	30,7	3,5	19,0	27,3	100
	Versements	19,2	39,7	3,0	17,2	20,9	100
Institutions de l'UE	Engagements	23,8	26,8	6,9	23,7	19,0	100
	Versements	24,4	26,0	8,5	24,9	16,2	100
Groupe Banque Mondiale	Engagements	37,9	25,4	5,5	25,0	6,2	100
	Versements	41,1	26,5	7,3	18,6	6,4	100
Banque	Engagements	29,1	32,5	3,4	21,7	13,3	100
Africaine de	Versements	33,3	30,0	3,3	17,4	16,0	100
développement							

Répartition de l'aide transférable par groupe de donneurs

Le tableau ci-dessous présente la part de l'aide bilatérale comparativement à l'aide multilatérale dans les pays receveurs sur la période 2006-2016.

Dans les pays du G5 Sahel, l'aide transférable vient essentiellement des donneurs multilatéraux (56,1% des versements contre 43,9% pour les bilatéraux dont 97,4% versés par les donneurs du CAD). La tendance est inversée dans le groupe de référence où les bilatéraux apportent plus de la moitié de l'aide transférable (53,4% des versements dont 98,7% versés par les donneurs membres du CAD).

La répartition de l'aide transférable en Côte d'Ivoire suit la même tendance que celle des pays du G5 Sahel, 64,2% des versements sont apportés par les donneurs multilatéraux contre 35,8% pour les bilatéraux. À l'inverse, au Sénégal, l'orientation est la même que dans le groupe de référence (53,7% de l'aide transférable versée par les bilatéraux et 46,3% par les multilatéraux).

RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

¹⁶ Les données d'aide transférable de la Banque Africaine de Développement sont comptabilisées à partir de 2010.

Tableau 7 : Répartition des versements d'aide transférable par groupe de donneurs sur la période 2006-2016

Donneurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Tous donneurs	En millions de dollars courants	34 251	358 420	8 289	8 523
	En %	100,0	100,0	100,0	100,0
Bilatéraux	En millions de dollars courants	15 019	191 459	2 971	4 576
	En %	43,9	53,4	35,8	53,7
Dont donneurs	En millions de dollars				
membres du CAD	courants	14 626	188 953	2 947	4 470
	En %	97,4	98,7	99,2	97,7
Dont donneurs non	En millions de dollars				
membres du CAD	courants	394	2 506	24	106
	En %	2,6	1,3	0,8	2,3
	En millions de dollars				
membres du CAD Dont donneurs non membres du CAD Multilatéraux	courants	19 231	166 962	5 319	3 947
	En %	56,1	46,6	64,2	46,3

Évolution de l'aide entre 2006 et 2016 des principaux donneurs du Sahel

Pour la plupart des principaux donneurs, les engagements et les versements dans les pays du G5 Sahel ont cru plus vite entre 2006 et 2012 qu'entre 2012 et 2016, à l'exception du Groupe Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement, qui ont même diminué leurs versements sur la période 2006-2012 de -16,2% par an pour la Banque Africaine de Développement, et de -1,3% pour le Groupe Banque Mondiale¹⁷. Cette tendance est observée également en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Les versements d'aide transférable de la Banque Africaine de Développement en Côte d'Ivoire ont baissé de -52,8% en moyenne par an entre 2006 et 2012, contre une augmentation de +81,4% par an à partir de 2012, date à laquelle le pays est sorti de la crise politique. Au Sénégal, les versements de la BAD ont baissé de -10,1% entre 2006 et 2012 alors qu'ils ont augmenté de +12,4% entre 2012-2016.

On note une diminution des versements aux pays du G5 de la France et des États-Unis, respectivement de -3,2% et -10,8% par an entre 2012 et 2016. À l'inverse dans le groupe de référence, les flux d'aide transférable de ces donneurs ont augmenté (respectivement +7,9% et +2,3% chaque année) sur la même période.

Les taux de croissance très importants des financements américains observés sur la période 2006-2012 (+166,2% pour les versements dans les pays du Sahel et +164,9% dans le groupe de référence) sont dus au niveau relativement bas des montants versés en début de période (2,1 millions de dollars constants en 2006 contre 737 millions de dollars en 2012). Cela peut s'expliquer par l'amélioration au fil des années de la notification des données des États-Unis.

¹⁷ Notons que la formule du TCAM étant basée sur l'année de début et l'année de fin de la période considérée, un résultat négatif ne traduit pas forcément une baisse continue sur la période mais une diminution entre la valeur initiale et la valeur finale.

En résumé, dans les pays du G5 Sahel, l'analyse des taux de croissance annuel moyen des donneurs montrent des taux relativement plus faibles en fin de période (2012-2016) comparés à ceux de début de période (2006-2012) pour l'ensemble des donneurs, à l'exception du Groupe Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

Tableau 8 : Taux de croissance annuel moyen des versements et des engagements en aide transférable des principaux donneurs

		Pays du	ı Sahel	Group référ		Côte d'	Ivoire	Sén	égal
En pourcentages		TCAM	TCAM	TCAM	TCAM	TCAM	TCAM	TCAM	TCAM
		2006- 2012	2012- 2016	2006- 2012	2012- 2016	2006- 2012	2012- 2016	2006- 2012	2012- 2016
	Eng	18,0	1,3	25,3	4,5	72,2	57,0	101,7	-6,7
France	Vers	30,6	-3,2	28,5	7,9	73,8	55,2	93,7	-27,3
	Eng	30,4	11,1	27,1	11,1	-17,2	49,3	-3,1	16,3
Allemagne	Vers	18,1	3,2	26,4	6,4	15,1	2,4	9,8	-12,9
	Eng	229,3	0,8	174,7	7,8	-	12,8	116,1	3,6
États-Unis	Vers	166,2	-10,8	164,9	2,3	-	7,2	308,2	-1,0
Institutions de	Eng	20,2	31,9	13,6	12,6	59,8	-6,6	23,8	72,1
l'UE	Vers	10,4	8,1	9,7	0,7	20,7	-7,9	13,6	-4,4
Groupe Banque	Eng	-1,9	11,7	13,9	-4,1	-	11,4	101,7	-16,0
Mondiale	Vers	-1,3	17,4	2,9	8,8	-	15,3	93,7	0,8
Banque Africaine	Eng	-8,7	8,9	26,0	-15,6	-	30,2	-	46,5
de développement*	Vers	-16,2	2,9	3,8	2,3	-52,8	81,4	-10,1	12,4

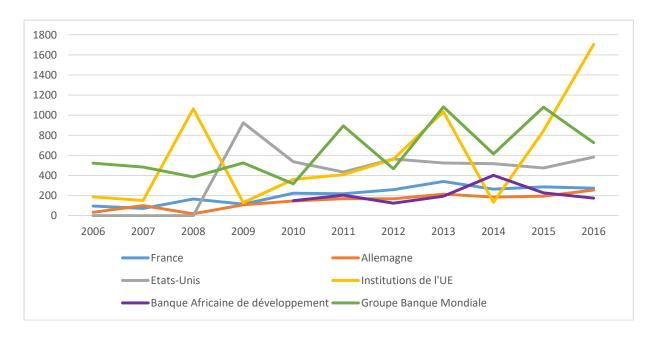
^{*} Pour la BAD, les TCAM portent sur la période 2010-2012.

L'analyse de l'évolution des engagements et versements d'aide transférable des principaux donneurs dans les pays du G5 Sahel entre 2006 et 2016 montrent que les versements sont globalement plus faibles que les engagements. Les graphiques ci-dessous montrent que les engagements sont beaucoup plus volatiles que les versements.

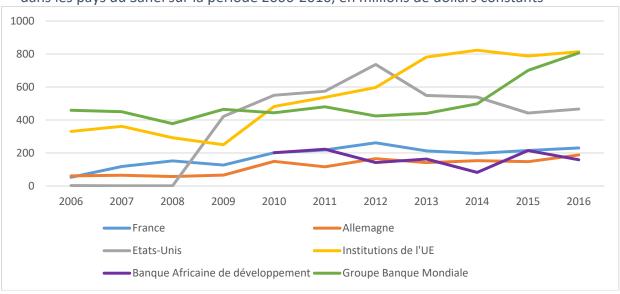
Les versements d'aide transférable des États-Unis ont connu une forte hausse à partir de 2008, avant de commencer à décroitre en 2012.

Entre 2009 et 2013 les versements d'aide transférable des institutions de l'UE ont également augmenté (multipliés par 3,1 par rapport à 2009) avant de se stabiliser en fin de période.

Graphique 9 : Évolution des engagements en aide transférable des principaux donneurs dans les pays du Sahel sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



Graphique 10 : Évolution des versements en aide transférable des principaux donneurs dans les pays du Sahel sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



3- Comparaison entre l'aide transférable et l'APD au sens du CAD

Aide transférable versus Aide publique au développement selon les pays receveurs

Comme expliqué dans le chapitre 1, considérer l'aide transférable plutôt que l'aide publique au développement permet d'avoir une mesure plus juste des apports financiers ou en nature réellement susceptibles d'être utilisés par les pays bénéficiaires de l'aide.

Le tableau ci-dessous montre que dans les pays du Sahel, les versements en aide transférable représentent 71,7% des versements en aide publique au développement (contre 69,2% dans le groupe de référence). Autrement dit, sur 100 dollars d'APD notifiés en tant que versements dans le système de notification du CAD, seulement 72 dollars sont réellement transférés aux pays sahéliens.

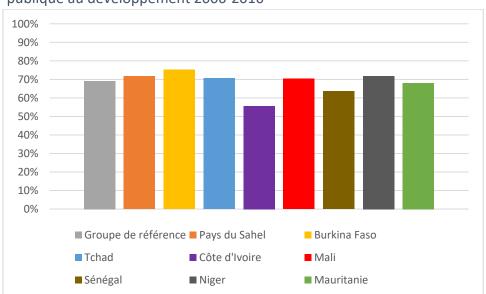
Cette proportion est légèrement plus faible pour le Tchad (70,5%), le Mali (70,3%) et la Mauritanie (68,3%), mettant en exergue la part plus importante dans ces pays de l'APD non transférable.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, l'aide transférable ne représente respectivement que 55,7% et 63,6% de l'APD.

Pour l'ensemble des pays, on note que la part de l'aide transférable dans l'APD est plus élevée si l'on considère les engagements plutôt que les versements. Cela reflète les plus grandes difficultés à débourser l'aide transférable plutôt que l'APD dans sa globalité. En effet, une annulation de dette (incluse dans l'APD mais pas dans l'aide transférable) est plus facilement réalisée qu'un projet de construction d'une infrastructure. Mais cela peut également s'expliquer par l'absence de conditionnalité ou par une meilleure disposition des donneurs à honorer leurs engagements lorsque la dépense est effectuée dans leur pays plutôt que vers un pays tiers.

Tableau 9 : Flux d'aide publique au développement et d'aide transférable sur la période 2006-2016

En millions de dollars courants	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
APD 2006-2016									
Engagements	527 728	12 345	6 435	14 558	4 460	9 575	47 373	15 088	12 993
Versements	518 274	12 852	6 054	14 483	4 957	9 418	47 764	14 895	13 399
Aide transférable	2006-2016								
Engagements	404 886	10 585	5 173	11 527	3 883	8 230	39 399	9 553	10 409
Versements	358 421	9 655	4 270	10 185	3 374	6 766	34 251	8 289	8 523
Part de l'aide trar	sférable da	ns l'APD (en %)						
Engagements	76,7	85,7	80,4	79,2	87,1	86,0	83,2	63,3	80,1
Versements	69,2	75,1	70,5	70,3	68,1	71,8	71,7	55,7	63,6



Graphique 11 : Part des versements d'aide transférable dans l'Aide publique au développement 2006-2016

Aide transférable versus Aide publique au développement selon les principaux donneurs

Le tableau ci-dessous présente, pour chacun des principaux donneurs, la part de l'aide transférable dans l'APD sur la période 2006-2016. Le faible taux du Groupe Banque Mondiale dans les pays du Sahel s'explique notamment par la part importante des flux classifiés dans la catégorie « non applicable » qui n'entrent pas dans le calcul de l'aide transférable 18 (32,5% des versements d'aide totale du Groupe dans les pays du Sahel et 21,8% dans le groupe de référence). Celui de la Banque Africaine de Développement s'explique par la non prise en compte des allègements de dette dans l'aide transférable alors qu'ils représentent 47% des versements en APD de la BAD dans les pays du Sahel et 40% dans le groupe de référence.

La part de l'aide transférable dans l'APD est plus importante pour les institutions de l'UE. En effet, sur 100 dollars d'APD notifiés par l'Union Européenne en tant que versements dans le système de notification du CAD, 88,6 dollars sont versés aux pays sahéliens (contre 86,8 dollars dans le groupe de référence).

Les États-Unis et l'Allemagne ont également des ratios similaires à celui des institutions de l'UE, avec un écart plus important par rapport au groupe de référence (87,6% dans les pays du Sahel contre 77,9% dans le groupe de référence soit environ 10 points de pourcentage pour les États-Unis et 81% contre 55,7%, soit environ 25 points de pourcentage pour l'Allemagne). Notons que l'Allemagne verse en Côte d'Ivoire une part très faible d'aide transférable proportionnellement à l'APD (17,1%) du fait également de la non prise en compte des allègements de dette qui représentaient 75,9% des versements de l'APD de l'Allemagne sur la période.

Le tableau 10 montre globalement que pour les institutions de l'UE, les États-Unis et l'Allemagne, la part de l'aide transférable dans l'APD est relativement importante comparativement à celle des autres donneurs. Dans le groupe de référence, en Côte d'Ivoire

RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

¹⁸Cf. Annexe 3: Répartition par types d'aide et par donneurs des versements d'APD sur la période 2006-2016

et au Sénégal, c'est plutôt le cas pour les institutions de l'UE, les États-Unis et le Groupe Banque Mondiale.

Tableau 10 : Part des versements d'aide transférable des donneurs dans l'APD sur la période 2006-2016

En pourcentages	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
France	54,4	42,2	34,1	51,4
Allemagne	81	55,7	17,1	48,7
États-Unis	87,6	77,9	54,9	89,6
Institutions de l'UE	88,6	86,8	84	97,9
Groupe Banque Mondiale	57,8	65,9	99,9	47,5
Banque Africaine de développement*	33	41,9	46,8	37,8

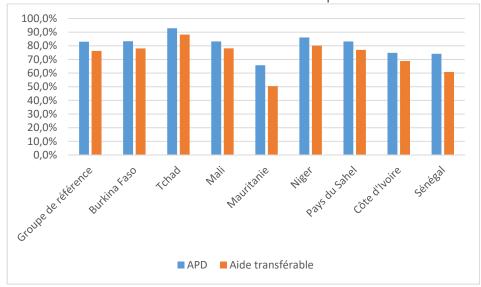
^{*} L'aide de la BAD est prise en compte à partir de 2010.

Aide transférable versus Aide publique au développement selon l'instrument financier

Lorsque l'on considère l'aide transférable plutôt que l'aide publique au développement, la part des versements sous forme de dons au Sahel diminue passant de 83,2% à 77,1% soit 6,1 points de moins contre 6,7 points de moins dans le groupe de référence). L'écart est encore plus important en Mauritanie où seulement 50,5% des versements en aide transférable sont sous forme de dons contre 65,8% des versements d'APD. Cela s'explique par l'importance des bourses et frais d'étude, des allègements de dette et autres dépenses dans le pays donneur qui sont généralement notifiées en tant que dons mais qui ne font pas l'objet d'un transfert financier vers le pays bénéficiaire.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, l'écart entre la part des dons dans l'aide transférable et dans l'APD est respectivement de 6 points et de 13,3 points.

Graphique 12 : Comparaison de la part des versements sous forme de dons dans l'APD et dans l'aide transférable sur la période 2006-2016



Aide transférable versus Aide publique au développement selon les secteurs

Les secteurs sont plus ou moins impactés par la prise en considération de l'aide transférable plutôt que de l'APD¹⁹. C'est le cas notamment de l'éducation. Pour ce secteur, les versements d'aide transférable représentent au Sahel 60,1% des versements d'APD (64,6% pour le groupe de référence). Cet écart s'explique notamment par les bourses et autres frais d'étude qui ne sont pas pris en compte dans l'aide transférable.

Il est encore plus élevé en Côte d'Ivoire (49,3%) et au Sénégal (55,8%), où de nombreux ressortissants bénéficient de bourses à l'étranger.

Conclusion

Ce chapitre montre que plus de 34 milliards de dollars ont été versés dans les pays du Sahel entre 2006 et 2016. Les engagements et versements en aide transférable ont globalement augmenté entre 2006 et 2016 mais à un rythme qui tend à décroitre ces dernières années. De plus, durant la période 2012-2016 par rapport à celle de 2006-2012, la croissance annuelle des versements de la communauté internationale dans l'ensemble des pays du G5 Sahel est bien inférieure à celle des engagements (3,9% contre 9,9%), ce qui montre les difficultés à débourser l'aide.

Cependant le Burkina Faso et le Mali sont les principaux pays bénéficiaires de l'aide au Sahel. Le volume d'aide par habitant est plus élevé au Burkina Faso, au Mali et en Mauritanie que dans le groupe de référence (ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne moins l'Afrique du sud). Et si l'on considère l'aide transférable en fonction de la richesse nationale, l'ensemble des pays étudiés reçoit plus d'aide que le groupe de référence.

Les principaux donneurs du Sahel sont en ordre décroissant les institutions de l'UE, le Groupe Banque Mondiale, les États-Unis, la France, l'Allemagne et la Banque Africaine de Développement. Une certaine préférence pour le Sahel comparativement au groupe de référence est identifiée pour la France, l'Allemagne et l'Union européenne. À l'inverse du groupe de référence, l'aide transférable reçue par les pays du G5 Sahel vient essentiellement des donneurs multilatéraux.

Enfin, moins de trois quarts des versements d'APD font l'objet d'un transfert financier ou en nature vers les pays du Sahel. Cet écart s'explique principalement par la non prise en compte des allègements de dette et des bourses des principaux donneurs dans le calcul de l'aide transférable faisant ainsi diminuer la part des versements sous forme de dons.

Face aux menaces djihadistes persistantes et à l'insécurité qui perdure au Sahel, les constatations précédentes justifient pleinement l'initiative de l'Alliance pour le Sahel qui cherche à faire du Sahel une priorité de l'aide internationale et à accroître l'efficacité de cette aide par une meilleure coordination entre les donneurs, une accélération des déboursements et un ciblage vers les régions les plus fragiles.

¹⁹ Cf. Annexe 4 : Poids de l'aide transférable dans l'APD selon les secteurs sur la période 2006-2016

CHAPITRE 3: ANALYSE PAR INSTRUMENTS FINANCIERS20

Le présent chapitre vise en premier lieu à mesurer la part de l'aide transférable accordée sous forme de dons ou sous forme de prêts. La deuxième section dresse les tendances sur la période dans l'utilisation des instruments financiers et la dernière section permet de voir les instruments financiers privilégiés par les principaux donneurs.

1- Répartition de l'aide transférable par instruments financiers selon les pays sahéliens

À l'instar du groupe de référence, l'essentiel de l'aide transférable est engagé sous forme de dons sur la période 2012-2016 (70,3% pour les pays du Sahel contre 68,4% pour le groupe de référence²¹). La part de prêts engagés par l'ensemble des bailleurs oscille entre 19,6% pour le Tchad et 53,4% pour la Mauritanie. Les prises de participation sont quasi inexistantes au Sahel.

Tableau 11 : Répartition par instruments financiers des engagements en aide transférable sur la période 2012-2016

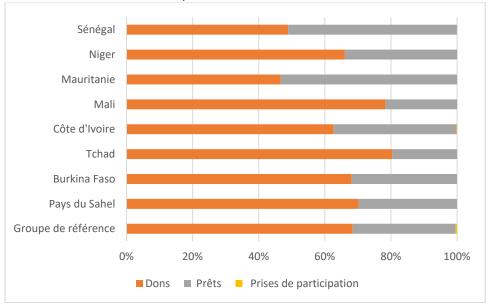
En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dons	68,4	68,1	80,4	78,4	46,6	66,1	70,3	62,7	48,9
Prêts	31,1	31,8	19,6	21,6	53,4	33,9	29,7	37,1	51,0
Prises de participation	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1

RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

²⁰ Dans ce chapitre, les instruments financiers correspondent aux types de flux selon la classification du CAD

²¹ Pour la répartition en millions de dollars, cf. Annexe 5 : Répartition par instruments financiers de l'aide transférable selon les pays receveurs sur la période 2012-2016

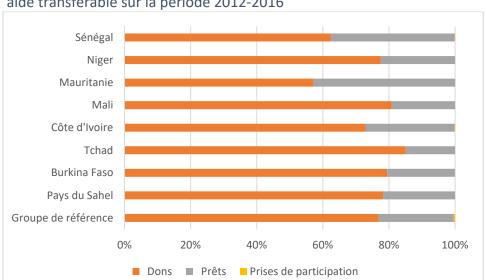




Si l'on considère les versements au Sahel, la part des dons augmente (78,2% pour les versements contre 70,3% pour les engagements) laissant supposer que les dons sont mieux déboursés que les prêts. Ceci s'explique en partie par l'aide humanitaire (dons) qui représente 19,3% des versements aux pays du Sahel sur la période et pour laquelle les versements sont supérieurs aux engagements à l'exception du Tchad.

Tableau 12 : Répartition par instruments financiers des versements en aide transférable sur la période 2012-2016

	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide transférable,									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dons	76,9	79,5	85,0	80,9	57,2	77,6	78,2	72,9	62,4
Prêts	22,7	20,5	15,0	19,1	42,8	22,4	21,8	26,9	37,4
Prises de									
participation	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1



Graphique 14 : Répartition par instruments financiers des versements en aide transférable sur la période 2012-2016

2- Évolution de l'aide transférable par instruments financiers

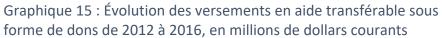
Tableau 13 : Taux de croissance annuel moyen des dons et des prêts sur la période 2012-2016

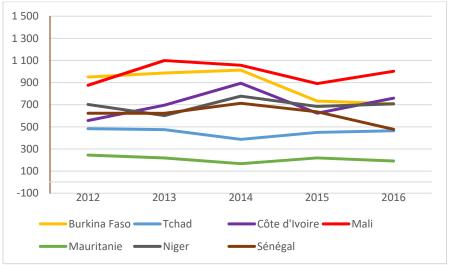
En pource	entages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Dons	Eng.	1,4	-3,9	8,5	8,1	-12,6	13,5	4,5	-0,1	1,4
	Vers.	-0,5	-7,0	-1,0	3,4	-6,0	0,2	-1,4	8,0	-6,4
Prêts	Eng.	-2,7	38,1	25,4	93,0	7,8	-12,4	15,2	16,0	4,0
	Vers.	7,0	14,0	54,6	17,6	-4,7	10,8	12,6	-4,6	-9,0

Évolution des dons

Sur les 5 dernières années, les versements sous forme de dons ont plus diminué au Sahel que pour le groupe de référence (-1,4% par an au Sahel contre -0,5% par an dans le groupe de référence). Le Burkina Faso et la Mauritanie sont les pays les plus touchés par cette baisse entre 2012 et 2016 (respectivement -7% par an et -6% par an). Seul le Mali a vu une augmentation significative des versements sous forme de dons (+3,4% par an en moyenne).

Au Sénégal, les versements sous forme de dons ont également diminué de -6,4% en moyenne annuelle sur la période. À l'inverse, ceux de la Côte d'Ivoire ont cru de +8% par an entre 2012 et 2016 en raison notamment de la normalisation de la situation politique dans le pays qui a permis entre autres la signature avec la France de deux contrats de désendettement et de développement (C2D) pour un montant total d'1,7 milliard d'euros sur la période 2012-2020.





Dans le graphique ci-dessous, on remarque la forte diminution de l'aide engagée et versée sous forme de dons à la Mauritanie entre 2012 et 2016, et dans une moindre mesure au Burkina Faso. Par contre, l'augmentation des engagements sous forme de dons au Tchad, au Mali et surtout au Niger ne s'est pas traduite par une augmentation des versements de même ampleur.

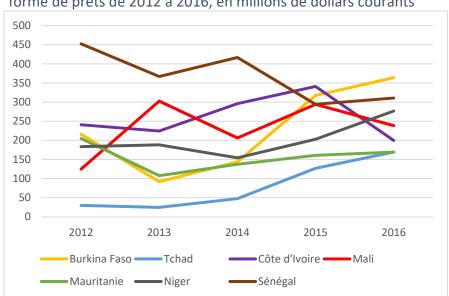
Graphique 16 : Taux de croissance annuel moyen de l'aide transférable sous forme de dons entre 2012 et 2016



Évolution des prêts

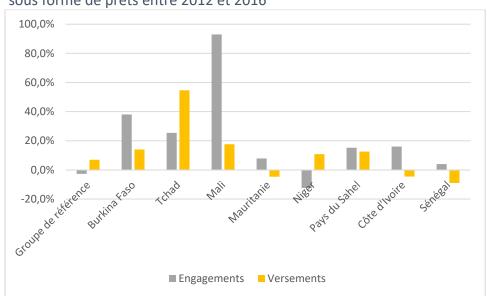
Les versements sous forme de prêts concessionnels ont globalement augmenté plus vite au Sahel (+12,6% par an en moyenne) que dans le groupe de référence (+7% par an en moyenne). C'est particulièrement le cas au Tchad (+54,6% par an), mais également au Mali (+17,6%), au Burkina Faso (+14%) et au Niger (+10,8%). Alors que la Mauritanie est le pays qui a proportionnellement reçu le plus de prêts, ceux-ci ont diminué de -4,7% par an sur la période.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont reçu de moins en moins de prêts entre 2012 et 2016 (respectivement -4,6% et -9%).



Graphique 17 : Évolution des versements en aide transférable sous forme de prêts de 2012 à 2016, en millions de dollars courants

À l'inverse du groupe de référence, les pays du G5 Sahel ont vu leurs engagements sous forme de prêts croitre plus vite que leurs versements (+15,2% en moyenne annuelle contre +12,6% en moyenne annuelle). L'importante augmentation des engagements sous forme de prêts en Côte d'Ivoire est consécutive à la normalisation de la situation politique du fait des élections présidentielles.



Graphique 18 : Taux de croissance annuel moyen de l'aide transférable sous forme de prêts entre 2012 et 2016

Évolution des prises de participation

Les engagements en prises de participation sont faibles et très ponctuels sur la période (2014 en Côte d'Ivoire et Sénégal en 2012 notamment).

En somme, si on considère l'ensemble des pays du G5, les engagements de prêts ont augmenté plus vite que ceux en dons. Par ailleurs, les versements de prêts ont connu une croissance un peu plus faible que les engagements mais qui reste positive contrairement à celle des dons qui est négative. Ces constatations semblent aller un peu à l'encontre de la politique affichée de la communauté internationale en faveur d'une priorité accordée aux dons qui par ailleurs constituent 4/5 ème des versements.

3- Répartition par instruments financiers de l'aide transférable des principaux donneurs

L'analyse des versements d'aide transférable des principaux donneurs suit les tendances observées dans l'analyse précédente sur les pays receveurs. La plupart des donneurs privilégient l'aide sous forme de dons dans les pays du Sahel et dans le groupe de référence, à l'exception du Groupe Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement. Les montants transférés sous forme de prises de participation sont très faibles.

L'aide transférable française est essentiellement versée sous forme de dons dans les pays du Sahel comme dans le groupe de référence respectivement 72,3% et 56,4%. En Côte d'Ivoire, la France verse la quasi-totalité de son aide transférable sous forme de dons (98,5%). La tendance est inversée au Sénégal où 67,3% des versements d'aide transférable se font sous forme de prêts et 32,7% sous forme de dons.

L'Allemagne verse l'intégralité de son aide transférable dans les pays du Sahel sous forme de dons contre 94,4% dans le groupe de référence. Dans le groupe de référence, une part marginale est consacrée aux prises de participation (1%). En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la

part des versements d'aide transférable de l'Allemagne sous forme de dons est proche de celle du groupe de référence (respectivement 97 % et 97,4%). Le reste des montants transférés est versé sous forme de prêts en Côte d'Ivoire (3%) et sous forme de prises de participation au Sénégal (2,6%).

L'aide transférable américaine est versée uniquement sous forme de dons dans l'ensemble des pays receveurs.

Les institutions de l'UE versent 98,6% d'aide transférable sous forme de dons dans les pays du Sahel et 95,3% dans le groupe de référence. La part restante est transférée uniquement sous forme de prêts dans les deux groupes. En Côte d'Ivoire, la part des versements des institutions de l'UE sous forme de dons s'élève à 99,8% contre 96,7% au Sénégal.

Le Groupe Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement sont les seuls donneurs qui privilégient les prêts aux dons dans les pays du Sahel et le groupe de référence. Toutefois, la part des prêts est proportionnellement plus faible au Sahel que dans le groupe de référence (respectivement 66,8% et 56,8% dans les pays du Sahel contre 81,2% et 72,2% dans le groupe de référence). La tendance est la même dans les deux pays de comparaison, sauf en Côte d'Ivoire où la Banque Africaine de Développement verse 83,7% de son aide transférable sous forme de dons et 16,3% sous forme de prêts.

En résumé, l'essentiel des dons versés dans la zone Sahel provient des institutions de l'UE (4,1 milliards de dollars), des États-Unis (2,6 milliards de dollars), du Groupe Banque Mondiale (1 milliard de dollars), de la France (886 millions de dollars), de l'Allemagne (852 millions de dollars) et de la Banque Africaine de Développement (457 millions de dollars)²².

L'essentiel des prêts est apporté par le Groupe Banque Mondiale (2 milliards de dollars), la Banque Africaine de Développement (457 millions de dollars) et la France (339 millions de dollars).

.

²² Cf. Annexe 6 : Répartition par instruments financiers des versements d'aide transférable selon les principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 14 : Répartition par instruments financiers des versements d'aide transférable selon les donneurs sur la période 2012-2016

En pourcentages		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Aide transférable	100,0	100,0	100,0	100,0
	Dons	72,3	56,4	98,5	32,7
France	Prêts	27,7	43,6	1,5	67,3
	Prises de participation	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aide transférable	100,0	100,0	100,0	100,0
	Dons	100,0	94,4	97,0	97,4
Allemagne	Prêts	0,0	4,6	3,0	0,0
	Prises de participation	0,0	1,0	0,0	2,6
	Aide transférable	100,0	100,0	100,0	100,0
	Dons	100,0	100,0	100,0	100,0
États-Unis	Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0
	Prises de participation	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aide transférable	100,0	100,0	100,0	100,0
	Dons	98,6	95,3	99,8	96,7
Institutions de I'UE	Prêts	1,4	4,6	0,0	3,3
TUE	Prises de participation	0,0	0,1	0,2	0,0
	Aide transférable	100,0	100,0	100,0	100,0
6 5	Dons	33,2	18,8	45,5	0,0
Groupe Banque Mondiale	Prêts	66,8	81,2	54,5	100,0
Worldiale	Prises de participation	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aide transférable	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Africaine	Dons	43,2	27,8	83,7	0,1
de	Prêts	56,8	72,2	16,3	99,9
Développement	Prises de participation	0,0	0,0	0,0	0,0

Conclusion

L'analyse de l'aide transférable en fonction des instruments financiers a mis en évidence une préférence significative pour l'aide sous forme de dons au Sahel. À l'instar du groupe de référence, les prises de participation sont marginales au Sahel. L'ensemble des principaux donneurs du Sahel privilégie les dons, à l'exception du Groupe Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement qui ont une préférence pour les prêts.

Cependant alors que les prêts et les dons ont augmenté en termes d'engagements (mais les premiers plus que les seconds), en termes de versements seuls les prêts ont connu une croissance positive. L'essentiel de cette augmentation est lié au rôle accru de la Banque mondiale dont les versements en prêts au pays sahéliens sont passés de 277 millions à 630 millions de dollars entre 2012 et 2016. Quant à la diminution des déboursements de dons, on peut se demander si elle ne révèlerait pas une difficulté des donneurs à débourser leurs dons, destinés plus que les prêts aux zones fragiles ?

CHAPITRE 4: ANALYSE PAR TYPES D'AIDE

La typologie de l'aide identifie les modalités utilisées dans la fourniture de l'aide. Elle n'assure pas le suivi de l'utilisation finale des fonds, ce qui est traité à travers la classification sectorielle et dans une certaine mesure les marqueurs sur des objectifs politiques particuliers²³.

La classification par type d'aide du CAD distingue les modalités d'aide suivantes qui ne concernent qu'en partie l'aide transférable :

- Aides budgétaires : le donneur renonce au contrôle exclusif des fonds qu'il octroie en partageant cette responsabilité avec le bénéficiaire ;
- Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés: le donneur renonce au contrôle exclusif des fonds qu'il octroie en partageant cette responsabilité avec d'autres acteurs (autres donneurs, ONG, institutions multilatérales, partenariats public-privé)²⁴;
- Interventions de type projet (aide-projet);
- Experts et autres formes d'assistance technique : apport de savoir-faire sous forme de personnel, de formation et d'activités de recherche) ;
- Bourses et autres frais d'étude dans les pays donneurs ;
- Allégement de la dette : actions se rapportant à la dette annulation, conversion, échange, rachat, rééchelonnement, refinancement ;
- Frais administratifs non inclus ailleurs;

a) les soutiens de caractère général aux ONG, autres organisations privées, PPP et instituts de recherche : Versés à des ONG (locales, nationales et internationales), ces fonds sont utilisés à la discrétion de ces dernières, et contribuent au financement de programmes et activités mis au point par ces ONG et qu'elles mettent en œuvre sous leur propre autorité et responsabilité. Les contributions de caractère général aux PPP, les fonds versés à des fondations (par exemple les fondations philanthropiques) et les contributions en faveur d'instituts de recherche (publics et privés) entrent également dans cette catégorie.

b) les programmes ou fonds à objectif spécifique gérés par des organisations internationales: Outre leurs opérations de base, les organisations internationales lèvent des financements pour des programmes ou fonds qui visent des objectifs sectoriels, thématiques ou géographiques spécifiques. Les contributions des donneurs à ce type de programmes et fonds entrent dans cette catégorie, par exemple celles destinées au « Réseau pour l'éducation des femmes et des filles » parrainé par l'UNICEF, à l'« Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme d'éducation pour tous », ou à divers fonds d'affectation spéciale, y compris pour la reconstruction (par exemple le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan - ARTF).

c) les fonds communs/financements groupés : Le donneur dépose des fonds sur un compte autonome, géré conjointement avec d'autres donneurs et/ou le bénéficiaire. Sont associés à ce compte des objectifs, des modalités de versement, des mécanismes de reddition de comptes spécifiques, et un horizon temporel précis. La mise en commun de fonds suppose des documents de projet communs, des contrats de financement communs et des procédures de notification/audit communes à tous les donneurs.

²³ Afin d'identifier les politiques soutenues par l'aide, le CAD utilise un système de marqueurs qui facilite le suivi, la coordination et la comparabilité des activités notamment en lien avec l'égalité homme-femme, l'environnement, et le développement participatif/bonne gestion des affaires publiques. Pour plus d'information sur les marqueurs, voir les annexes 17 et 18 du DCD/DAC(2013)15/ADD2/FINAL

²⁴ Cette catégorie comporte :

 Autres dépenses dans le pays donneur: contributions qui n'entraînent pas de mouvement de fonds transnationaux tels que la sensibilisation au développement ou l'accueil des réfugiés dans le pays donneur.

Comme énoncé plus haut, l'analyse par type d'aide qui suit ne couvre que les types d'aide relatifs à l'aide transférable c'est-à-dire les quatre premières catégories susmentionnées. En effet, les flux relatifs aux bourses, aux allègements de dette, aux frais administratifs et autres dépenses dans le pays donneur n'impliquent pas un transfert de fonds entre le donneur et le pays receveur.

Ce chapitre vise en premier lieu à mesurer la répartition de l'aide transférable par type d'aide et notamment l'importance relative de l'aide budgétaire, de l'aide-projet et de l'assistance technique. L'évolution dans l'utilisation des différents types d'aide est ensuite présentée dans la section 2. La troisième section permettra d'analyser l'utilisation des types d'aide privilégiés par les principaux donneurs.

1- Répartition des financements par types d'aide selon les pays sahéliens

À l'instar du groupe de référence, le type d'aide privilégié au Sahel est de type projet (67,0% des engagements et 65,9% des versements), suivi de l'aide budgétaire (19,9% des engagements et 20% des versements), des contributions aux budgets des organisations et programmes groupés (10,4% des engagements et 11% des versements) et enfin de l'assistance technique (2,6% des engagements et 3% des versements)²⁵. Notons ici que la part de l'assistance technique est sensiblement minorée dans la mesure où de nombreux donneurs incluent leurs apports techniques dans le coût global des projets.

Par rapport au groupe de référence, la part de l'aide budgétaire est plus importante au Sahel (10,1 points de plus en termes de versements), notamment au Burkina Faso et au Niger (respectivement 27,6% des versements et 23,8% des versements). À l'inverse, au Tchad, au Mali et surtout en Mauritanie, la part de l'aide budgétaire est plus faible, au profit des interventions de type projet (respectivement 66,4%, 66,2% et 82,2% des versements).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la part des versements sous forme de contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés est particulièrement faible (respectivement 2,6% et 2,5% des versements contre 11% au Sahel). Cela reflète une préférence des donneurs dans ces pays à intervenir directement avec les pays bénéficiaires et non pas à partager la responsabilité des fonds avec d'autres acteurs.

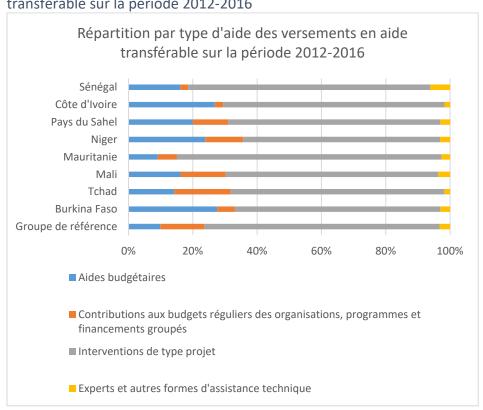
RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

²⁵ Pour la répartition en millions de dollars, Cf. Annexe 7 : Répartition par types d'aide de l'aide transférable selon les pays receveurs sur la période 2012-2016

Tableau 15 : Répartition par types d'aide des versements d'aide transférable sur 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aides budgétaires									
	9,9	27,6	14,2	16,2	9,1	23,8	20,0	26,8	16,1
Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés	13,6	5,5	17,6	14,0	6,0	11,8	11,0	2,6	2,5
Interventions de type									
projet	73,2	63,9	66,4	66,2	82,2	61,2	65,9	68,8	75,3
Experts et autres formes d'assistance technique	3,3	3,0	1,8	3,6	2,7	3,1	3,0	1,7	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique 19 : Répartition par type d'aide des versements en aide transférable sur la période 2012-2016



2- Évolution des financements par types d'aide selon les pays sahéliens entre 2012 et 2016

Tableau 16: Taux de croissance annuel moyen des versements par types d'aide entre 2012 et 2016

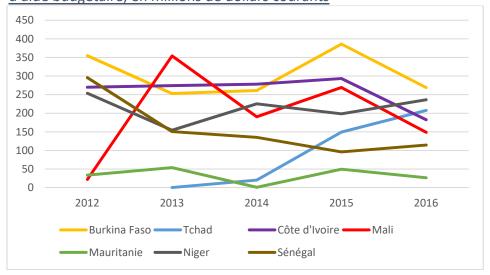
En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aides budgétaires	-9,9	-6,7	-	61,0	-5,9	-1,8	7,5	-9,3	-21,1
Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés	-0,9	4,7	-12,8	-14,1	-11,3	-3,7	-9,3	-16,0	-1,3
Interventions de type projet	3,1	0,3	-1,7	6,7	-5,1	5,7	2,1	12,1	-3,6
Experts et autres formes d'assistance technique	-5,1	-7,1	-15,5	6,4	-4,8	8,8	0,5	-2,3	-5,8

Aides budgétaires

Le graphique ci-dessous montre que les aides budgétaires ont globalement augmenté au Sahel entre 2012 et 2016 (+8 % par an alors qu'elles ont diminué de -10% par an dans le groupe de référence) mais de manière hétérogène selon les pays et selon les années. Au Mali, les versements en aides budgétaires qui étaient quasiment nuls en 2012 en raison de la crise politique augmentent significativement en 2013 mais diminuent ensuite. Après avoir diminués en 2013 et 2014, elles ont augmenté en 2015 au Burkina Faso. En Mauritanie, ce type d'aide est peu utilisé entre 2012 et 2016. Au Tchad, les versements débutent significativement en 2015, année durant laquelle le pays a atteint le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (IPPTE).

En Côte d'Ivoire, après avoir stagné à un niveau relativement élevé entre 2012 et 2015, les versements en aide budgétaire diminuent significativement en 2016. Au Sénégal, la diminution des aides budgétaires est continue sur toute la période.

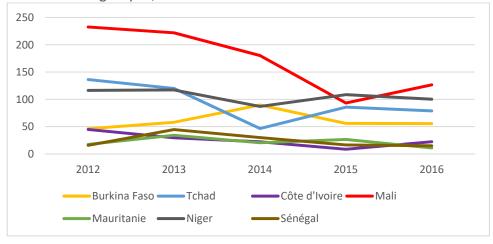
Graphique 20 : Évolution des versements d'aide transférable sous forme d'aide budgétaire, en millions de dollars courants



Contribution aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés

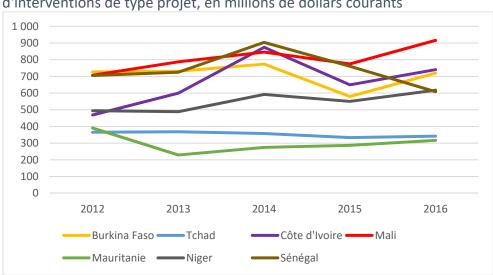
De manière globale, les contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés ont diminués de -9% en moyenne annuelle sur la période (-1% par an pour le groupe de référence). Cette tendance marque une volonté des donneurs de moins contribuer au financement général des ONG et des fonds communs. Le Mali, pays sahélien qui bénéficie le plus de ce type d'aide, a vu ses versements diminuer de moitié entre 2012 et 2015. Au Tchad, après avoir diminué jusqu'en 2014, les versements ont repris en 2015. Sur toute la période, cet instrument a peu été utilisé en Mauritanie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Graphique 21 : Évolution des versements en aide transférable sous forme de contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés, en millions de dollars courants



Interventions de type projet

Les versements sous forme d'aide-projet augmentent seulement de +2% par an en moyenne au Sahel entre 2012 et 2016, soit 1 point de moins que pour le groupe de référence. Mais cette augmentation concerne principalement le Mali (+7% par an) et le Niger (+6% par an). Au Tchad et en Mauritanie, les versements diminuent respectivement de -2% et de -5% par an en moyenne sur la période.

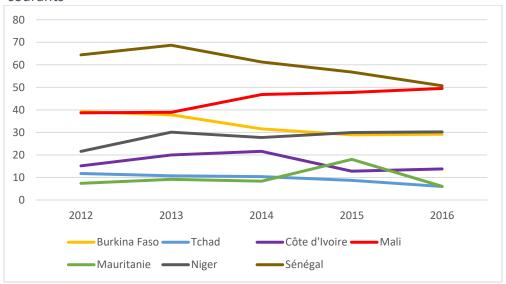


Graphique 22 : Évolution des versements en aide transférable sous forme d'interventions de type projet, en millions de dollars courants

Experts et autres formes d'assistance technique

Les versements en experts et autres formes d'assistance technique sont stables entre 2012 et 2016 alors qu'ils diminuent de 5% par an en moyenne dans le groupe de référence. Toutefois, on note qu'ils augmentent au Mali (+6% par an) et au Niger (+9%) alors qu'ils diminuent au Tchad (-15% par an), au Burkina Faso (-7% par an) et en Mauritanie (-5% par an). Or ce sont dans ces mêmes pays qu'une diminution des dons est constatée, même si l'assistance technique ne peut à elle seule expliquer cette baisse des dons compte tenu de son faible poids dans l'aide transférable.

Graphique 23 : Évolution des versements en aide transférable sous forme d'experts et autres formes d'assistance technique, en millions de dollars courants



Ainsi au Sahel, les versements sous forme d'aides budgétaires et dans une moindre mesure d'aides-projet ont augmenté sur la période au détriment des contributions aux budgets réguliers des organisations et des fonds communs. On peut se demander si cette tendance est liée à de faibles performances des initiatives communes et des basket funds ou à une volonté des donneurs de privilégier une coopération directe avec les pays destinataires de l'aide ?

3- Répartition des financements par type d'aide des principaux donneurs

Le tableau ci-dessous montre que tous les principaux donneurs privilégient les interventions de type projet aux autres types d'aide dans les pays du Sahel. Cette préférence est moindre dans les pays du Sahel comparativement au groupe de référence pour tous les donneurs, à l'exception de l'Allemagne qui verse une part plus importante d'aide projet dans les pays sahéliens que dans le groupe de référence (89,2% dans les pays du Sahel et 80,6% dans le groupe de référence). Par contre, le Groupe Banque Mondiale consacre 63% de ses versements sous forme de projets au Sahel et 83,1% dans le groupe de référence, les États-Unis respectivement 61% et 73,5%, les institutions de l'UE 59,8% et 69,6%, la France 59,5% et 77,4%, et la Banque Africaine de Développement 59,1% et 79,8%.

Après les interventions de type projet, quatre des six donneurs (la France, les institutions de l'UE, le Groupe Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement) versent leur aide transférable sous forme d'aide budgétaire aux pays du Sahel. Les États-Unis principalement, et l'Allemagne dans une moindre mesure, préfèrent les contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés, à l'appui budgétaire dans les pays du Sahel et dans le groupe de référence.

La part consacrée à l'assistance technique oscille entre 19% pour la France et 0% pour le Groupe Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Notons toutefois que l'assistance technique apportée par ces deux institutions internationales est généralement

incluse dans le coût global de leurs projets et donc notifié en tant qu'intervention de type projet.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la part d'aide transférable consacrée aux interventions de type projet est plus importante par rapport aux pays du Sahel pour la plupart des donneurs. L'ordre de préférence entre les autres types d'aide reste le même que dans les pays sahéliens, sauf pour la France qui n'accorde pas d'aide budgétaire à la Côte d'Ivoire sur la période, bien qu'étant son principal donneur. L'Allemagne également ne fait pas d'appui budgétaire au Sénégal et à la Côte d'Ivoire mais y fournit de l'assistance technique.

En résumé, l'ensemble des principaux donneurs privilégient les interventions de type projet puis les aides budgétaires à l'exception de l'Allemagne et des États-Unis pour lesquels les contributions aux budgets réguliers des organisations arrivent en seconde position. Sur la période 2012-2016, les institutions de l'UE ont versé 2,5 milliards de dollars sous forme d'interventions de type projet et 1,5 milliards de dollars en aide budgétaire, le Groupe Banque Mondiale, respectivement 1,9 et 1,1 milliards de dollars, les États-Unis ont versé 1,6 milliards de dollars pour les interventions de type projet et n'ont pas fait d'appui budgétaire, l'Allemagne 760 et 25 millions de dollars, la France 729 et 231 millions de dollars, et la Banque Africaine de Développement 475 et 329 millions de dollars

²⁶ Cf. Annexe 8 : Répartition par type d'aide des versements en aide transférable des principaux donneurs sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants.

Tableau 17 : Répartition par type d'aide des versements en aide transférable des principaux donneurs sur la période 2012-2016

En pourcenta	ages	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Aides budgétaires	20,8	10,0	0,0	30,3
	Contributions aux budgets*	0,7	0,4	0,0	0,5
France	Interventions de type projet	59,5	77,4	96,5	51,9
Trance	Experts et autres formes d'assistance technique	19,0	12,2	3,4	17,3
	Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Aides budgétaires	2,9	2,3	0,0	0,0
	Contributions aux budgets*	7,0	11,8	2,1	2,7
Allemagne	Interventions de type projet	89,2	80,6	89,0	91,3
Allemagne	Experts et autres formes d'assistance technique	0,9	5,3	8,9	5,9
	Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Aides budgétaires	0,0	0,1	0,0	0,0
	Contributions aux budgets*	37,7	24,6	10,7	1,5
États-Unis	Interventions de type projet	61,0	73,5	87,7	94,6
Etats-Unis	Experts et autres formes	,	,	,	,
	d'assistance technique	1,3	1,8	1,6	3,9
	Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Aides budgétaires	35,2	19,3	31,9	35,3
	Contributions aux budgets*	1,1	6,6	0,7	0,1
Institutions	Interventions de type projet	59,8	69,6	64,0	60,6
de l'UE	Experts et autres formes d'assistance technique	3,8	4,4	3,5	4,0
	Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Aides budgétaires	37,0	16,9	44,7	18,3
	Contributions aux budgets*	0,0	0,0	0,0	0,0
	Interventions de type projet	63,0	83,1	55,3	81,7
Groupe	Experts et autres formes	,	,	,	<u> </u>
Banque	d'assistance technique	0,0	0,0	0,0	0,0
Mondiale	Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
_	Aides budgétaires	40,9	20,2	18,6	38,1
Banque	Contributions aux budgets*	0,0	0,0	0,0	0,0
Africaine de	Interventions de type projet	59,1	79,8	81,4	61,9
développe	Experts et autres formes				
ment	d'assistance technique	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés

Conclusion

Dans les pays sahéliens, l'essentiel de l'aide transférable est de l'aide projets, suivi des aides budgétaires, des contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés et enfin de l'assistance technique. À l'exception de la Mauritanie, l'aide budgétaire est nettement plus utilisée au Sahel que dans le groupe de référence.

Contrairement au groupe de référence, les versements sous forme d'aide budgétaire augmentent sur la période au Sahel. Quant à l'assistance technique, dont la part est faible, les versements stagnent au Sahel alors qu'ils diminuent dans le groupe de référence. Mais comme noté plus haut ce type d'aide est certainement sous-estimée.

La priorité conférée à l'aide-projet, au Sahel comme dans le groupe de référence, résulte du choix de l'ensemble des principaux donneurs. La part plus importante au Sahel accordée à l'aide budgétaire est aussi le fait de tous ces donneurs à l'exception des États-Unis. Contrairement aux autres donneurs, le Groupe Banque Mondiale et la Banque Africaine de développement ne font pas de contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés dans tous les pays comme dans le groupe de référence.

Le poids donné à l'aide budgétaire s'explique par la difficulté particulièrement forte à laquelle sont confrontés les États au Sahel pour équilibrer leurs finances publiques et le désir des donneurs, à travers leur aide budgétaire, d'améliorer la gouvernance financière. Compte tenu de cette particularité de l'aide au Sahel, l'aide budgétaire fait l'objet d'un chapitre particulier (chapitre 7).

CHAPITRE 5 : ANALYSE PAR SECTEURS

L'analyse des secteurs de destination de l'aide permet de répondre à la question « dans quels domaines particuliers de l'économie ou de la structure sociale du pays destinataire l'aide va-t-elle stimuler le développement ? ». Dans les statistiques du CAD, la classification sectorielle ne repose pas sur le type de biens ou services fournis par le pays donneur mais sur le secteur concerné dans le pays en développement. Par exemple, une formation dans le domaine agricole sera notifiée dans le secteur « agriculture » et non pas dans le secteur éducation. De plus, à l'intérieur de chaque secteur, les fournitures, l'équipement et les infrastructures sont alloués au code spécifique le plus approprié. Par exemple, la construction d'une clinique spécialisée dans le traitement de la tuberculose est codée sous « lutte contre la tuberculose » et non sous « lutte contre les maladies infectieuses » ni sous « infrastructures pour la santé de base ». Un seul code-objet peut être alloué à chaque contribution : si la contribution profite à plusieurs secteurs, le secteur qui reçoit la part proportionnellement la plus importante de la contribution est notifiée.

La classification sectorielle du CAD distingue les catégories générales suivantes :

- Infrastructures et services sociaux couvrant les secteurs de l'éducation, la santé, la population, l'eau, la gouvernance et la société civile ;
- Infrastructures et services économiques couvrant le transport, les communications, l'énergie, les banques et services financiers, les services commerciaux ;
- **Production** couvrant l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les industries manufacturières et extractives, la construction, le commerce, le tourisme ;
- Destination plurisectorielle et transversale couvrant la protection de l'environnement, les autres multi-secteurs y compris le développement urbain et rural;
- Non ventilable par secteur pour les contributions qui ne peuvent pas être ventilées par secteur comme le soutien budgétaire général, les actions se rapportant à la dette, l'aide humanitaire ou alimentaire et les dépenses dans le pays donneur tel que l'accueil de réfugiés.

L'analyse par secteurs de l'aide transférable qui suit porte ainsi sur l'aide ventilable par secteurs (selon les catégories 1 à 4) auquel on ajoute en tant que secteurs l'aide humanitaire et l'aide alimentaire. Cette répartition couvre non seulement les interventions de type projets, mais également l'aide budgétaire sectorielle, l'assistance technique et les contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés.

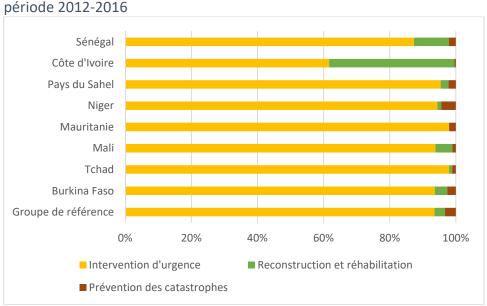
Ce chapitre vise à identifier les principaux secteurs et sous-secteurs vers lesquels l'aide a été affectée et leur évolution sur la période 2012-2016. Ensuite, la stratégie sectorielle au Sahel des principaux donneurs est présentée, en comparaison à leur stratégie dans le groupe de référence, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

1- Répartition par secteurs de l'ensemble de l'aide transférable dans les pays sahéliens

À l'instar du groupe de référence, l'essentiel de l'aide transférable au Sahel est à destination des infrastructures et services sociaux (43,5% des versements contre 51,1% pour le groupe de référence), puis des infrastructures et services économiques (13,8% contre 15,9% pour le groupe de référence), de la production (12,7% contre 9,6% pour le groupe de référence) et enfin fait l'objet de destinations plurisectorielles (6,3% contre 6,6% pour le groupe de référence).

L'aide alimentaire représentent 4,3% des versements au Sahel entre 2012 et 2016 contre 2,1%. Pour le Niger et la Mauritanie, la part de l'aide alimentaire est même supérieure (respectivement 7,7% et 5,1%).

L'aide humanitaire représente au Sahel 19,3% des versements en aide transférable sur la période 2012-2016 contre 14,8% pour le groupe de référence. À l'instar du groupe de référence, l'essentiel de l'aide humanitaire sert aux interventions d'urgence (95,4% des versements au Sahel contre 93,6% dans le groupe de référence), suivi de la reconstruction et réhabilitation (2,4% des versements contre 3,2% dans le groupe de référence) et de la prévention des catastrophes (2,4% des versements contre 3,3% dans le groupe de référence)²⁷. Ainsi, l'aide humanitaire sert plus à répondre aux crises qu'à les prévenir.



Graphique 24 : Répartition des versements en aide humanitaire sur la période 2012-2016

En Mauritanie, la part des infrastructures et services sociaux est plus faible de 11,4 points qu'au Sahel au profit des infrastructures et services économiques (19,1 point de plus qu'au Sahel). Au Tchad, 40,5% des versements sont de l'aide humanitaire (21,2 points de plus qu'au Sahel), au détriment de l'ensemble des autres secteurs. Au Niger, l'aide alimentaire et

RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

 $^{^{27}}$ Pour les montants en millions de dollars, cf. Annexe 9 : « Répartition par sous-secteurs de l'aide humanitaire sur la période 2012-2016 »

l'aide humanitaire représentent une part plus importante des versements qu'au Sahel (respectivement 3,4 points et 6 points de plus qu'au Sahel).

En Côte d'Ivoire, la part des infrastructures et services économiques, de l'aide alimentaire et de l'aide humanitaire est plus faible qu'au Sahel, au profit des infrastructures et services sociaux et de la production. Au Sénégal, les infrastructures et services économiques, la production et les destinations plurisectorielles représentent relativement une part plus importante qu'au Sahel, au détriment des infrastructures sociales et de l'aide humanitaire.

Au Sénégal et en Côte d'Ivoire, l'aide alimentaire représente respectivement 1,1% et 0,8% des versements. En matière d'aide humanitaire, contrairement aux pays du Sahel, les interventions d'urgence représentent une part moins importante en Côte d'Ivoire et au Sénégal (respectivement 61,7% et 87,3%) au profit de la reconstruction et de la réhabilitation.

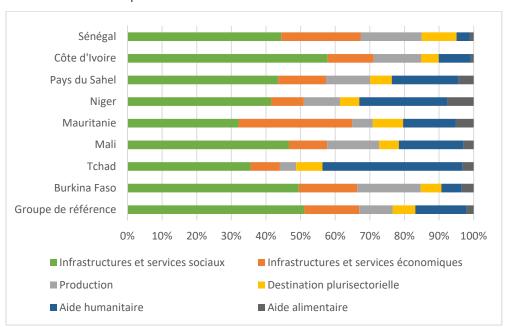
Tableau 18 : Répartition par secteurs de l'aide transférable versée sur la période 2012-2016

Secteurs		Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte l'Ivoire	énégal
Total	En millions de dollars	199 988	4 625	2 337	5 280	1 535	3 768	17 544	2 856	4 370
	En %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Infrastructures et services	En millions de dollars	102 184	2 288	831	2 463	492	1 562	7 635	1 652	1 941
sociaux	En %	51,1	49,5	35,5	46,6	32,1	41,5	43,5	57,8	44,4
Infrastructures et services	En millions de dollars	31 705	782	198	582	505	357	2 424	378	1 006
économiques	En %	15,9	16,9	8,5	11	32,9	9,5	13,8	13,3	23
Production	En millions de dollars	19 210	848	110	795	91	393	2 236		767
	En %	9,6	18,3	4,7	15,1	5,9	10,4	12,7	13,7	17,5
Destination	En millions de dollars	13 167	276	178	299	134	212	1 099	146	440
plurisectorielle	En %	6,6	6	7,6	5,7	8,8	5,6	6,3	5,1	10,1
Aide	En millions de dollars	4 217	159	74	157	79	290	760	23	47
alimentaire	En %	2,1	3,4	3,2	3	5,1	7,7	4,3	0,8	1,1
Aide	En millions de dollars	29 505	271	946	984	234	954	3 390	266	169
humanitaire	En %	14,8	5,9	40,5	18,6	15,2	25,3	19,3	9,3	3,9

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

La diversité des priorités entre pays sahéliens et globalement par rapport aux pays de comparaison (Afrique Subsaharienne hormis l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Sénégal) apparaît bien dans le graphique ci-dessous. Si l'on compare les pays sahéliens dans leur ensemble aux trois comparateurs, la différence la plus frappante concerne l'importance des aides tant alimentaire qu'humanitaire. Cette importance s'explique par le déficit alimentaire

marqué au Sahel (particulièrement en Mauritanie et au Niger) et à l'aide d'urgence résultant en particulier des déplacés et réfugiés, particulièrement forte au Tchad (40% de l'aide transférable) et au Niger (25%).



Graphique 25 : Répartition par secteurs des versements en aide transférable sur la période 2012-2016

2- Répartition dans les trois sous-secteurs éducation, santé, agriculture de l'aide transférable aux pays sahéliens

Dans cette section, l'étude se concentre sur les versements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture en raison des besoins manifestes des pays sahéliens dans ces trois secteurs, notamment du fait de la croissance démographique.

Tableau 19 : Poids des versements en aide transférable affectés aux secteurs prioritaires hors aide alimentaire et aide humanitaire

En millions de dollars courants (En %)	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Éducation	11 484	307	55	269	72	229	932	110	534
	(6,9)	(7,3)	(4,2)	(6,5)	(5,9)	(9,1)	(7,0)	(4,3)	(12,9)
Santé	27 681	616	261	658	66	362	1 963	402	518
Sante	(16,6)	(14,7)	(19,9)	(15,9)	(5,4)	(14,4)	(14,7)	(15,7)	(12,5)
Agriculture, sylviculture et pêche	14 916	671	101	739	76	357	1 944	250	705
	(9,0)	(16,0)	(7,7)	(17,9)	(6,2)	(14,2)	(14,5)	(9,8)	(17,0)

Éducation

L'éducation représente au Sahel 7% des versements en aide transférable hors aide alimentaire et aide humanitaire contre 6,9% pour le groupe de référence. Au Tchad et en Mauritanie, ce taux est encore plus faible (respectivement 4,2% et 5,9% des versements).

Alors qu'une part très élevée de l'aide est destinée à l'éducation au Sénégal (12,9%), seuls 4,3% des versements en Côte d'Ivoire étaient destinés à ce secteur sur la période 2012-2016.

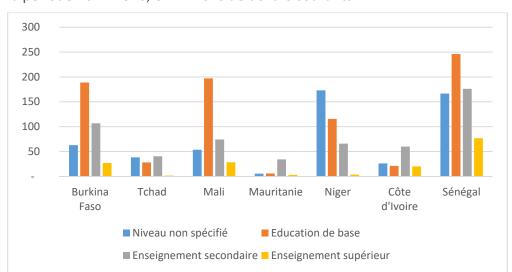
Dans les pays du Sahel, 48,3% des versements dans le secteur de l'éducation sont à destination de l'éducation de base (contre 36,2% dans le groupe de référence). La part des versements à un niveau non spécifié est de 23,8% (contre 35,8% dans le groupe de référence) et celle destinée au secondaire est de 22,6% (contre 19,7% dans le groupe de référence). L'enseignement supérieur ne représente au Sahel que 5,3% des versements à l'éducation, contre 8,3% dans le groupe de référence.

On note qu'au Burkina Faso et au Mali, la part de l'éducation de base est nettement supérieure à celle du Sahel (respectivement 7,5 points et 6,2 points de pourcentage en plus). À l'inverse, la part de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur est plus élevée en Mauritanie (respectivement 45,6% et 23,8%) par rapport au Sahel, au détriment notamment de l'éducation de base.

En Côte d'Ivoire, une part importante des versements est destinée à l'éducation secondaire (41,7%) tandis qu'au Sénégal, plus d'aide a été versée pour l'enseignement supérieur comparativement au Sahel (17,6%).

Tableau 20 : Répartition des versements dans l'éducation sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Éducation,									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau non spécifié	35,8	20,5	31,4	20,3	21,1	31,3	23,8	13,4	25,7
Éducation de									
base	36,2	55,8	49,6	54,5	9,4	42,8	48,3	30,4	34,4
Éducation secondaire	19,7	18,3	15,8	21,6	45,6	24,1	22,6	41,7	22,3
Enseignement supérieur									
	8,3	5,3	3,2	3,6	23,8	1,9	5,3	14,4	17,6



Graphique 26 : Répartition des versements dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants

Même si la part de l'aide en faveur de l'éducation au Sahel est sensiblement identique à celle du groupe de référence, elle semble très faible compte tenu des faibles taux de scolarisation, particulièrement des filles, et de la faible qualité de l'enseignement public, notamment de l'éducation de base, dans les pays du Sahel. La part particulièrement élevée de l'aide destinée à l'éducation de base au Sahel sur la période 2012-2016 traduit la volonté des donneurs et des pays bénéficiaires de donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici 2015 (Objectif du Millénaire pour le Développement 2). Force est de constater que cet objectif n'a pas été atteint dans les pays du Sahel. De plus, cette priorisation quantitative vers l'éducation de base a entrainé un certain désintérêt des donneurs pour la qualité de l'enseignement, pour l'enseignement supérieur et pour la politique générale du secteur de l'éducation.

Santé

La santé représente au Sahel 14,7% des versements en aide transférable hors aide alimentaire et aide humanitaire contre 16,6% pour le groupe de référence, 15,7% en Côte d'Ivoire et 12,5% au Sénégal. En Mauritanie, ce taux est particulièrement bas (5,4%).

Dans les pays du Sahel, 30,8% de l'aide versée au secteur de la santé sont destinés aux soins et services de santé de base (28,6% pour le groupe de référence), 24,7% pour la lutte contre le paludisme (27% pour le groupe de référence), 17,7% pour la nutrition (9% pour le groupe de référence), 13,6% pour le secteur en général (14,1% pour le groupe de référence), 5,7% pour la lutte contre les maladies infectieuses (11,6% pour le groupe de référence). Les infrastructures pour la santé de base, la lutte contre la tuberculose, l'éducation sanitaire et la formation du personnel de santé sont les catégories ayant le moins reçu d'aide.

On remarque que le Tchad et le Niger reçoivent une part plus faible pour les infrastructures en santé de base (respectivement 0,1% et 0,7%) au profit de la lutte contre le paludisme au Tchad et des services de santé de base et de la formation du personnel au Niger. En

Mauritanie, la part des versements dédiés à la nutrition de base est plus élevée que dans le Sahel (25,1% contre 17,7% au Sahel).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la lutte contre le paludisme constitue la principale priorité du secteur de la santé (respectivement 41,9% et 37,1% des versements contre 24,7% au Sahel).

Tableau 21: Répartition des versements dans la santé sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Général	14,1	18,4	14,2	10,1	20,3	10,2	13,6	16,8	13,7
Soins et services de santé de base	28,6	32,6	25,2	27,4	35,7	37,0	30,8	19,3	23,3
Infrastructures pour la santé de base	2,6	3,4	0,1	4,9	4,5	0,7	3,0	0,5	1,6
Nutrition de base	9,0	11,2	17,9	20,9	25,1	21,7	17,7	5,1	14,6
Lutte contre les maladies infectieuses	11,6	4,0	5,4	7,8	5,2	5,1	5,7	9,3	3,6
Éducation sanitaire	0,8	0,9	1,1	1,3	3,6	0,7	1,1	0,6	1,9
Lutte contre le paludisme	27,0	27,5	33,9	24,7	4,1	17,0	24,7	41,9	37,1
Lutte contre la tuberculose	5,1	1,8	2,2	1,5	1,2	5,1	2,4	6,3	3,8
Formation du personnel de santé	1,2	0,1	0,1	1,5	0,4	2,4	1,0	0,2	0,2

Alors que les taux de mortalité maternelle et infantile sont au Sahel parmi les plus élevés du monde, l'aide versée à la santé représente une part plus faible que dans le groupe de référence.

Compte tenu des besoins nutritionnels chroniques au Sahel et plus particulièrement en Mauritanie, au Mali et au Niger, la part de l'aide en faveur de la nutrition de base est particulièrement plus élevée que dans le groupe de référence, au détriment de la lutte contre les maladies infectieuses et la tuberculose. Le développement de politiques de filets sociaux pour protéger les ménages les plus vulnérables des chocs saisonniers dans les pays du Sahel devrait permettre de libérer des ressources pour le financement d'infrastructures et de services de santé de base ainsi que pour la formation du personnel de santé.

Agriculture, sylviculture et pêche

Dans les économies sahéliennes qui sont à forte dominante agricole, ce secteur représente naturellement une part importante de l'aide accordée aux pays du G5 (14,5% des versements en aide transférable hors aide alimentaire et aide humanitaire contre 9% pour le groupe de référence). Toutefois, cette part est beaucoup plus faible au Tchad (7,7%) et en Mauritanie (6,2%).

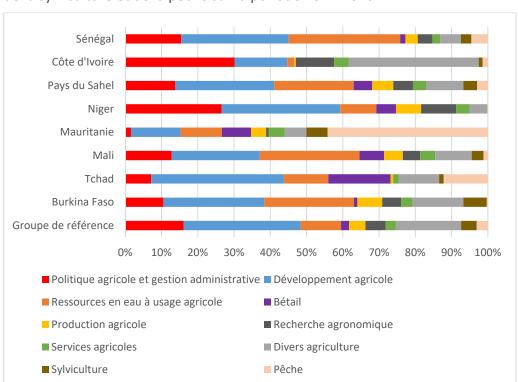
Le développement agricole est en première position des versements (27,3% contre 32,3% dans le groupe de référence). Les ressources en eau à usage agricole arrivent en seconde position (21,9% contre 11,1% dans le groupe de référence), puis la politique agricole et la gestion administrative (13,8% contre 16,1% dans le groupe de référence). Le bétail, la recherche agronomique et la production agricole reçoivent chacun entre 5 et 6% des

versements. Une part plus faible de l'aide à l'agriculture est à destination de la sylviculture et de la pêche (respectivement 3,8% et 3% contre 4,3% et 3,1 % dans le groupe de référence). Ainsi, on note une priorité au Sahel pour les ressources en eau à usage agricole et le bétail comparativement au groupe de référence.

En Côte d'Ivoire, une part plus importante qu'au Sahel est dédiée à la politique agricole et la gestion administrative (30,1% contre 13,8% au Sahel). Au Sénégal, la part de l'aide dédiée aux ressources en eaux à usage agricole et à la pêche sont plus importantes qu'au Sahel (8,8 points de plus qu'au Sahel pour les ressources en eaux et 3,1 points de plus pour la pêche).

Tableau 22 : Répartition des versements dans l'agriculture sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche, Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Politique agricole et gestion	46.4	10.5	7.0	12.0	1.6	26.6	12.0	20.4	45.4
administrative Développement agricole	16,1 32,3	10,5 27,8	7,2 36,6	12,8 24,3	1,6	26,6 32,7	13,8 27,3	30,1 14,5	15,4 29,6
Ressources en eau à usage agricole	11,1	24,8	12,2	27,5	11,4	9,9	21,9	1,9	30,7
Bétail	2,2	0,9	17,2	6,8	8,1	5,4	5,1	0,0	1,4
Production agricole	4,5	6,8	0,8	5,2	4,2	6,9	5,8	0,4	3,4
Recherche agronomique	5,6	5,2	0,0	4,8	0,6	9,7	5,4	10,6	4,0
Services agricoles	2,8	3,2	1,5	4,1	4,5	3,8	3,6	4,0	2,1
Divers agriculture	18,0	14,0	11,1	10,1	6,0	4,8	10,3	35,9	5,7
Sylviculture	4,3	6,5	1,2	3,3	5,8	0,1	3,8	1,1	2,9
Pêche	3,1	0,3	12,2	1,2	44,2	0,1	3,0	1,4	4,5



Graphique 27 : Répartition des versements dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sur la période 2012-2016

La répartition de l'aide versée à l'agriculture aux pays sahéliens entre 2012 et 2016 met en exergue la problématique de l'eau au Sahel. Celle-ci résulte à la fois de la vulnérabilité du Sahel face à la variabilité et au changement climatique mais également des insuffisances dans la maitrise de cette ressource. En effet, la maîtrise de l'eau est la clé du problème sahélien parce que cette région souffre moins de disponibilité absolue de la ressource en eau que de sa mauvaise distribution dans le temps et dans l'espace, et de la grande imprévisibilité dans cette distribution. Ces insuffisances dans la maitrise et la gestion de l'eau sont d'ailleurs en grande partie à l'origine des crises alimentaires et de certaines crises humanitaires qu'ont connu les pays du Sahel et qui ont entrainé le versement de plus de 4 milliards de dollars sur la période 2012-2016, soit 2 fois plus que l'aide versée à l'agriculture.

En résumé, on note que la part de l'aide versée à l'éducation est deux fois moins importante que celle dédiée à la santé en dépit des importants défis que doivent relever les systèmes éducatifs sahéliens avec l'augmentation continue en quantité et en qualité des besoins éducatifs. On note également que dans les pays où le poids de l'aide humanitaire et de l'aide alimentaire sont élevés (Tchad, Niger et Mauritanie), la part de l'aide (hors aides alimentaire et humanitaire) dédiée à l'éducation et à la santé est plus faible que dans les autres pays receveurs.

3- Évolution de l'aide transférable aux pays sahéliens dans les sous-secteurs de l'éducation, la santé et l'agriculture ainsi qu'en aide alimentaire et en aide humanitaire

Lorsqu'on considère l'évolution de l'aide transférable aux trois secteurs éducation, santé agriculture, comme le permettent le tableau 23 et les graphiques suivants, il apparaît que l'éducation et la santé ont reçu de la part de la communauté internationale une part croissante de leur aide transférable au Sahel (avec l'exception du secteur de l'éducation au Burkina Faso et au Tchad) puisque la croissance annuelle de l'aide dans ces deux secteurs est supérieure à celle de l'aide transférable totale (+1,7%). L'intérêt croissant porté à l'éducation et la santé conduit à tempérer quelque peu les commentaires de la section précédente. Par ailleurs, on doit noter que l'aide à l'agriculture a cru plus vite que l'aide transférable globale (+3,1% au Sahel), mais moins vite que dans le groupe de référence (+4%).

Tableau 23 : Taux de croissance annuel moyen par sous-secteurs des versements sur la période 2012-2016 (en dollars courants)

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Éducation	-0,4	-2,3	-4,9	10,7	2,4	34,4	9,1	0,6	-8,4
Santé	5,4	18,7	22,7	5,2	27,4	20,0	14,7	32,1	-5,4
Agriculture, Sylviculture,									
Pêche	4,0	-6,2	-3,4	3,5	17,1	18,7	3,1	34,6	14,8
Aide alimentaire	-2,5	-6,8	-7,7	-16,0	-34,3	-11,9	-13,8	-4,3	0,1
Aide humanitaire	3,5	-17,4	-14,0	-11,2	-10,7	-11,5	-12,6	-44,6	-23,0

Éducation

Entre 2012 et 2016, l'aide versée à l'éducation a augmenté de +9,1% par an au Sahel alors qu'elle a baissé de -0,4% dans le groupe de référence. Toutefois, elle a baissé de -2,3% par an au Burkina Faso et de -4,9% au Tchad alors qu'elle a augmenté de +10,7% au Mali et de +34,4% au Niger.

Alors que les versements en faveur de l'éducation ont augmenté de seulement +0,6% par an en Côte d'Ivoire, ils ont diminué de -8,4% par an au Sénégal.

2012 à 2016, en millions de dollars courants

150
130
110
90
70
50
30
10
-10
2012
2013
2014
2015
2016

−Côte d'Ivoire **−−−** Mali

-Sénégal

Burkina Faso ——Tchad

Niger

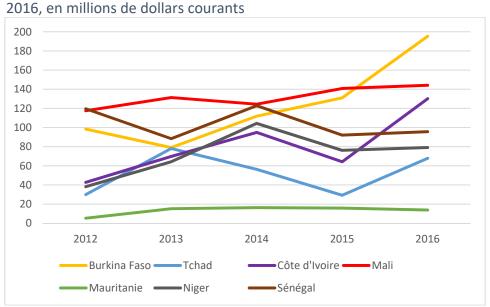
Mauritanie -

Graphique 28 : Évolution des versements en faveur de l'éducation de 2012 à 2016, en millions de dollars courants

Santé

Au Sahel, l'aide versée à la santé a augmenté de +14,7% par an sur la période soit 9,3 points de plus que dans le groupe de référence. Cette augmentation concerne principalement le Tchad (+22,7% par an en moyenne), la Mauritanie (+27,4% par an), le Niger (+20% par an) et le Burkina Faso (+18,7%).

Alors que les versements en faveur de la santé ont fortement augmenté en Côte d'Ivoire (+32,1% par an), ils ont diminué de -5,4% par an au Sénégal.

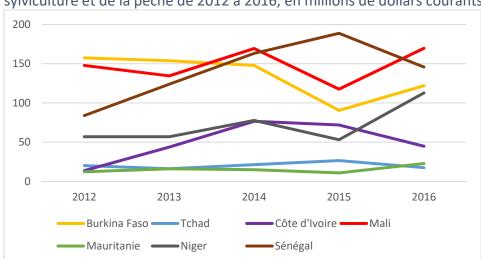


Graphique 29 : Évolution des versements en faveur de la santé de 2012 à 2016, an millions de dellars sourants

Agriculture

Entre 2012 et 2016, l'aide versée à l'agriculture a augmenté de +3,1% par an au Sahel contre +4% dans le groupe de référence. Alors que les versements ont fortement augmenté en Mauritanie (+17,1% par an) et au Niger (+18,7% par an), ils ont baissé de -3,4% au Tchad et de -6,2% au Burkina Faso.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, les versements ont augmenté respectivement de +34,6% et de +14,8% par sur la période 2012-2016.



Graphique 30 : Évolution des versements en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche de 2012 à 2016, en millions de dollars courants

Aide alimentaire

L'aide alimentaire, par définition variable puisqu'elle répond généralement à des crises, a diminué de -13,8% entre 2012 et 2016 au Sahel contre -2,5% dans le groupe de référence. La Mauritanie est le pays du Sahel qui a connu la plus forte baisse (-34,3% par an). Le Niger est le pays qui a le plus reçu d'aide alimentaire sur la période, excepté en 2013, en réponse aux fréquentes crises alimentaires liées à la variabilité des pluies.

Alors qu'au Sénégal, les versements en aide alimentaire ont stagné (+ 0,1% par an), ils ont diminué de -4,3% par en Côte d'Ivoire.

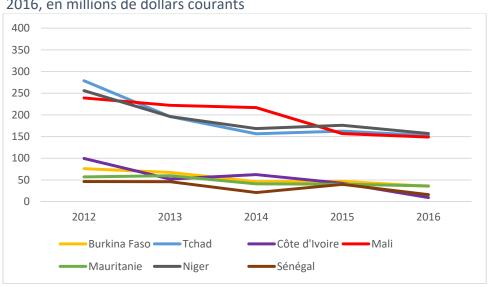
2016, en millions de dollars courants 100 80 60 40 20 0 2012 2013 2014 2015 2016 Burkina Faso ——Tchad −Côte d'Ivoire − -Mali -Mauritanie ----Niger Sénégal

Graphique 31 : Évolution des versements en aide alimentaire de 2012 à 2016, en millions de dollars courants

Aide humanitaire

Entre 2012 et 2016, l'aide humanitaire a diminué de -12,6% par an au Sahel alors qu'elle a augmenté de +3,5% dans le groupe de référence. Cette baisse concerne l'ensemble des pays du Sahel, mais plus particulièrement le Burkina Faso (-17,4%) et le Tchad (-14%).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, les versements ont diminué respectivement de -44,6% par an et de -23% par an sur la période 2012-2016.



Graphique 32 : Évolution des versements en aide humanitaire de 2012 à 2016, en millions de dollars courants

Contrairement aux secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture qui ont connu une augmentation des versements d'aide, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire ont diminué en dépit de leur importance relative dans l'aide transférable au Sahel. Peut-être peut-on y voir un souci de la communauté internationale de favoriser les actions de développement plutôt que les interventions d'urgence.

4- Répartition par secteurs de l'aide des principaux donneurs

L'analyse par secteurs de l'aide transférable des six principaux donneurs des pays du Sahel montre qu'à l'exception des États-Unis, tous les donneurs privilégient le secteur des infrastructures et services sociaux dans les pays du Sahel et dans le groupe de référence. Ce secteur qui comprend notamment l'éducation et la santé, capitalise une part importante de l'aide versée sous forme de contributions aux fonds internationaux à objectifs spécifiques tels que l'Alliance du vaccin GAVI, l'alliance contre le SIDA ou l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

La France consacre 57,9% de ses versements dans les pays du Sahel à ce secteur (42,7% dans le groupe de référence), suivi du secteur des infrastructures et services économiques (14,8% contre 30,6% dans le groupe de référence) et des destinations plurisectorielles (10% et 15,5% dans le groupe de référence). L'aide alimentaire et l'aide humanitaire représentent une part marginale de l'aide transférable française dans les pays du Sahel, respectivement 6,7% et 2,4% des versements, bien que proportionnellement plus importante qu'en Côte d'Ivoire (respectivement 0,8% et 0,4%) et au Sénégal (respectivement 0,3% et 0,1%).

Tableau 24 : Répartition par secteurs de l'aide transférable* de la France versée sur la période 2012-2016

Secteurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Tatal	En millions de dollars courants	949	5890	77	552
Total	En %	100	100	100	100
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	550	2516	64	172
sociaux	En %	57,9	42,7	82,2	31,1
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	140	1800	2	199
économiques	En %	14,8	30,6	2,2	36,1
Duaduation	En millions de dollars courants	78	486	4	64
Production	En %	8,2	8,3	4,6	11,6
Destination of misses at a sight	En millions de dollars courants	95	910	8	115
Destination plurisectorielle	En %	10,0	15,5	9,7	20,9
Aido alimantaina	En millions de dollars courants	64	124	1	2
Aide alimentaire	En %	6,7	2,1	0,8	0,3
Aida buwa mitaina	En millions de dollars courants	23	53	0	0
Aide humanitaire	En %	2,4	0,9	0,4	0,1

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

À l'instar de la France, la Banque Africaine de Développement appuie principalement le secteur des infrastructures et services sociaux avec 36,1% des versements dans les pays du Sahel contre 27,9% dans le groupe de référence et le secteur des infrastructures et services économiques avec 34,9% dans les pays du Sahel contre 51% dans le groupe de référence. Le troisième secteur de destination de l'aide de la Banque Africaine de Développement est la production avec 21,1% des versements dans les pays du Sahel contre 9,7% dans le groupe de référence.

À la différence des pays du Sahel, la Banque Africaine de Développement a une préférence pour les infrastructures et services économiques dans le groupe de référence et au Sénégal (30,3% des versements). En Côte d'Ivoire, c'est la destination plurisectorielle qui occupe la première place avec plus de la moitié des versements de la Banque Africaine de Développement sur la période 2012-2016.

Tableau 25 : Répartition par secteurs de l'aide transférable de la Banque Africaine de Développement versée sur la période 2012-2016

Secteurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Total	En millions de dollars courants	552	8 191	128	158
Total	En %	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	200	2 287	36	45
sociaux	En %	36,1	27,9	28,5	28,7
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	193	4 175	0	48
économiques	En %	34,9	51,0	0,2	30,3
Duaduatian	En millions de dollars courants	117	797	19	39
Production	En %	21,1	9,7	14,5	24,7
Doctination pluminantonialla	En millions de dollars courants	43	913	73	10
Destination plurisectorielle	En %	7,9	11,1	56,8	6,0
Aida alimantaina	En millions de dollars courants	0	2	0	0
Aide alimentaire	En %	0,0	0,0	0,0	0,0
Aida buwa witaina	En millions de dollars courants	0	17	0	16
Aide humanitaire	En %	0,0	0,2	0,0	10,2

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

Le Groupe Banque Mondiale finance en priorité le secteur des infrastructures et services sociaux avec 44,9% des versements dans les pays du Sahel contre 46,8% dans le groupe de référence, suivi du secteur de la production avec respectivement 23,8% dans les pays du Sahel contre 14,9% dans le groupe de référence. Viennent ensuite le secteur des infrastructures et services économiques (21,7% des versements dans les pays du Sahel contre 30,4% dans le groupe de référence) et les destinations plurisectorielles (6% dans les pays du Sahel et 6,4% dans le groupe de référence).

Tableau 26 : Répartition par secteurs de l'aide transférable du Groupe Banque Mondiale versée sur la période 2012-2016

Secteurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Total	En millions de dollars courants	3 021	31 440	865	744
Total	En %	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	1 355	14 716	325	339
sociaux	En %	44,9	46,8	37,6	45,5
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	655	9 550	216	225
économiques	En %	21,7	30,4	25,0	30,3
Duaduation	En millions de dollars courants	719	4 688	228	123
Production	En %	23,8	14,9	26,4	16,5
Destination	En millions de dollars courants	182	2 019	0	57
plurisectorielle	En %	6,0	6,4	0,0	7,6
Aido alimonataina	En millions de dollars courants	61	109	0	0
Aide alimentaire	En %	2,0	0,3	0,0	0,0
Aida humanitaira	En millions de dollars courants	49	357	95	1
Aide humanitaire	En %	1,6	1,1	11,0	0,1

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

L'aide transférable de l'Allemagne est principalement orientée vers le secteur des infrastructures et services sociaux (42,3% des versements dans les pays du Sahel et 46,4% dans le groupe de référence), puis vers l'aide humanitaire (20,5% dans les pays du Sahel et 13,1% dans le groupe de référence) et vers le secteur de la production (19,5% dans les pays du Sahel et 9,4% dans le groupe de référence).

Sur la période 2012-2016, il n'y a pas eu de versements d'aide humanitaire en Côte d'Ivoire, ni d'aide alimentaire au Sénégal, en provenance de l'Allemagne.

Tableau 27 : Répartition par secteurs de l'aide transférable de l'Allemagne versée sur la période 2012-2016

Secteurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Total	En millions de dollars courants	836	7 930	71	112
Total	En %	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	354	3 677	39	52
sociaux	En %	42,3	46,4	55,0	46,6
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	18	959	1	27
économiques	En %	2,2	12,1	0,9	24,5
Duaduatian	En millions de dollars courants	163	747	14	6
Production	En %	19,5	9,4	20,2	5,4
Doctination aluminatorialla	En millions de dollars courants	81	1 043	12	21
Destination plurisectorielle	En %	9,7	13,2	16,4	18,7
Aide elimeenteine	En millions de dollars courants	48	468	5	0
Aide alimentaire	En %	5,7	5,9	7,6	0,0
Aida humanikaina	En millions de dollars courants	172	1 035	0	5
Aide humanitaire	En %	20,5	13,1	0,0	4,8

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

L'aide transférable des institutions de l'UE, à l'instar de l'aide allemande, est en priorité versée dans le secteur des infrastructures et services sociaux (35,1% des versements dans les pays du Sahel et 33,6% dans le groupe de référence) et sous forme d'aide humanitaire (30% dans les pays du Sahel et 20,4% dans le groupe de référence). Le secteur des infrastructures et services économiques occupe la troisième place des secteurs de destination de l'aide transférable des institutions de l'UE avec 18,8% des versements contre 23,6% dans le groupe de référence.

Tableau 28 : Répartition par secteurs de l'aide transférable des institutions de l'UE versée sur la période 2012-2016

Secteurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Total	En millions de dollars courants	2 982	19 458	429	368
Total	En %	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	1 046	6 540	151	108
sociaux	En %	35,1	33,6	35,3	29,2
Infrastructures et services	nfrastructures et services		4 593	108	75
économiques	En %	18,8	23,6	25,1	20,3
Dua divatia a	En millions de dollars courants	137	2 181	96	50
Production	En %	4,6	11,2	22,3	13,7
Doctination aluminate vialla	En millions de dollars courants	114	1 516	6	79
Destination plurisectorielle	En %	3,8	7,8	1,4	21,5
Aid alimantain	En millions de dollars courants	227	656	0	6
Aide alimentaire	En %	7,6	3,4	0,0	1,6
At de le come autre tre	En millions de dollars courants	896	3 972	69	51
Aide humanitaire	En %	30,0	20,4	16,0	13,8

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

Contrairement aux autres donneurs, l'aide transférable américaine dans les pays du Sahel, répond principalement aux situations d'urgence (44,6% de l'aide transférable américaine est versée en aide humanitaire contre 27,8% dans le groupe de référence). Elle est ensuite versée dans le secteur des infrastructures et services sociaux (22%), vers le secteur de la production (13% contre 6,9% dans le groupe de référence) et dans le secteur des infrastructures et services économiques (10,3% et 4% dans le groupe de référence).

Dans le groupe de référence, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, à la différence des pays du Sahel, l'aide américaine est dirigée en priorité vers le secteur des infrastructures et services sociaux (54,1% des versements contre 22% dans les pays du Sahel).

Tableau 29 : Répartition par secteurs de l'aide transférable des États-Unis versée sur 2012-2016

Secteurs		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Total	En millions de dollars courants	2 639	44 287	525	988
Total	En %	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	580	23 981	465	379
sociaux	En %	22,0	54,1	88,6	38,4
Infrastructures et services	En millions de dollars courants	271	1 787	1	245
économiques	En %	10,3	4,0	0,2	24,8
Production	En millions de dollars courants	342	3 041	1	272
Production	En %	13,0	6,9	0,2	27,5
Destination plurisectorielle	En millions de dollars courants	74	1 469	6	51
Destination plansectoriene	En %	2,8	3,3	1,2	5,2
Aide alimentaire	En millions de dollars courants	196	1 703	0	22
Aide aiimentaire	En %	7,4	3,8	0,0	2,2
Aide humanitaire	En millions de dollars courants	1176	12 307	51	20
Alue numanitaire	En %	44,6	27,8	9,8	2,0

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

Le tableau ci-dessous présente les leaders dans chaque secteur pour l'ensemble des pays du G5. Il confirme la prépondérance des financements de l'aide transférable des donneurs vers le secteur des infrastructures et services sociaux. Le Groupe Banque Mondiale verse 1,3 milliards de dollars dans les pays du Sahel pour ce secteur, les institutions de l'UE 1 milliard, les États-Unis 580 millions de dollars, la France 550 millions de dollars, l'Allemagne 354 millions de dollars et la Banque Africaine de Développement 200 millions de dollars.

Le secteur des infrastructures et services économiques est essentiellement financé par le Groupe Banque Mondiale (655 millions de dollars), les institutions de l'UE (562 millions de dollars), les États-Unis (271 millions de dollars), la Banque Africaine de Développement (193 millions de dollars) et la France (140 millions de dollars).

L'aide humanitaire dans les pays du Sahel vient essentiellement des États-Unis à hauteur de 1,2 milliards de dollars, des institutions de l'UE à hauteur de 896 millions de dollars et de l'Allemagne 172 millions de dollars.

Tableau 30 : Répartition des versements d'aide transférable reçus dans les secteurs des pays du Sahel, par principaux donneurs, sur la période 2012-2016

Secteurs		France	Allemagne	États- Unis	Institutions de l'UE	Groupe Banque Mondiale	Banque Africaine de développem ent	Principaux donneurs, Total
Infrastructures	En millions							
et services	de dollars		254	F00	1016	4255	200	4004
sociaux	courants	550	354	580	1046	1355	200	4084
	En %	13,5	8,7	14,2	25,6	33,2	4,9	100,0
Infrastructures et services économiques	En millions de dollars courants	140	18	271	562	655	193	1838
economiques	En %	7,6	1,0	14,7	30,6	35,6	10,5	100,0
Production	En millions de dollars courants	78	163	342	137	719	117	1555
	En %	5,0	10,5	22,0	8,8	46,2	7,5	100,0
Destination plurisectorielle	En millions de dollars courants	95	81	74	114	182	43	589
	En %	16,0	13,8	12,5	19,4	30,9	7,4	100,0
Aide alimentaire	En millions de dollars courants	64	48	196	227	61	0	596
	En %	10,7	8,0	33,0	38,1	10,2	0,0	100,0
Aide humanitaire	En millions de dollars courants	23	172	1176	896	49	0	2316
Trainaintaire	En %	1,0	7,4	50,8	38,7	2,1	0,0	100,0

5- Répartition de l'aide transférable des principaux donneurs aux pays sahéliens dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture

Cette partie résume les apports des principaux donneurs dans les sous-secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture élargie à la sylviculture et la pêche, dans les pays du Sahel.

Éducation

Le secteur de l'éducation dans les pays du Sahel est essentiellement financé par la France (32,7% des versements soit 124 millions de dollars), la Banque Mondiale (21,6% soit 82 millions de dollars) et les États-Unis (18,9% soit 72 millions de dollars).

Ces versements sont principalement destinés au financement de l'éducation de base pour les États-Unis (61 millions de dollars) et à l'éducation secondaire pour la France (51 millions de dollars) et le Groupe Banque Mondiale (43 millions de dollars)²⁸.

Santé

Les États-Unis avec 36,5% des versements soit 250 millions de dollars, les institutions de l'UE avec 25% soit 171 millions de dollars et le Groupe Banque Mondiale avec 22,5% soit 155 millions de dollars, sont les principaux donneurs du secteur de la santé.

À l'intérieur de ce secteur, les orientations de ces donneurs divergent, reflétant la diversité des besoins dans les pays du Sahel. Les États-Unis financent essentiellement la lutte contre le paludisme à hauteur de 168 millions de dollars, les institutions de l'UE orientent plutôt leurs versements vers la nutrition de base (102 millions de dollars) et le Groupe Banque Mondiale vers les soins et services de santé de base (75 millions de dollars)²⁹. Comme précisé plus haut, ces versements comprennent les contributions aux fonds dédiés, cette part est relativement importante notamment dans ce sous-secteur de la santé qui concentre la plupart des fonds groupés.

Agriculture

Dans les pays du G5 Sahel, le secteur de l'agriculture élargi à la sylviculture et à la pêche tire une part importante de ses financements du Groupe Banque Mondiale (38,2% soit 494 millions de dollars), des États-Unis (25,7% soit 333 millions de dollars) et de l'Allemagne (12,4% soit 161 millions de dollars).

Compte tenu de la particularité de la région dont l'économie, essentiellement basée sur l'agriculture, subit les aléas des conditions climatiques, les financements du Groupe Banque Mondiale vont essentiellement à la recherche agronomique (80 millions de dollars), au développement agricole pour l'Allemagne (71 millions de dollars) et à la politique agricole et gestion administrative pour les institutions de l'UE (48 millions de dollars)³⁰.

²⁸ Cf. Annexe 10 : Répartition des versements des donneurs dans l'éducation sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants

²⁹ Cf. Annexe 11 : Répartition des versements des donneurs dans la santé, sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants

³⁰ Cf. Annexe 12 : Répartition des versements des donneurs dans l'agriculture, sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants

Tableau 31 : Répartition des versements d'aide transférable reçus dans les sous-secteurs des pays du Sahel, par donneurs, sur la période 2012-2016

Secteurs		France	Allemagne	États- Unis	Institutions de l'UE	Groupe Banque Mondiale	Banque Africaine de développement	Principaux donneurs, Total
Éducation	En millions de dollars							
Laddation	courants	124	38	72	43	82	21	380
	%	32,7	10,0	18,9	11,4	21,6	5,4	100,0
Santé	En millions de dollars							
	courants	72	22	250	171	155	15	686
	%	10,5	3,2	36,5	25,0	22,5	2,2	100,0
Agriculture, sylviculture	En millions de dollars							
et pêche	courants	70	161	333	118	494	117	1293
	%	5,4	12,4	25,7	9,1	38,2	9,0	100,0

Conclusion

À l'instar du groupe de référence, l'essentiel de l'aide transférable apportée par la communauté internationale est à destination des infrastructures et services sociaux, suivi des infrastructures et services économiques et de la production. En revanche, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire représentent une part beaucoup plus importante au Sahel que dans le groupe de référence, notamment au Niger et au Tchad.

Au Sahel, l'éducation a reçu deux fois moins d'aide que la santé sur la période 2012-2016. En effet, l'éducation représente 7% de l'aide (hors aides alimentaire et humanitaires) dont près de la moitié à l'éducation de base. Toutefois, la part de ce secteur a augmenté au Sahel entre 2012 et 2016, notamment au Mali et au Niger alors qu'elle a baissé dans le groupe de référence. 14,7% des versements au Sahel sont destinés à la santé (soit 1,9 points de moins que dans le groupe de référence). Un tiers de l'aide est destinée aux soins et services de santé de base. Entre 2012 et 2016, les versements ont beaucoup plus vite augmenté au Sahel que dans le groupe de référence, notamment au Tchad et en Mauritanie. La tendance des versements dans ces secteurs sociaux reflète-t-elle une prise de conscience des donneurs de l'urgence de renforcer le capital humain des populations sahéliennes afin de lutter contre les causes profondes de l'insécurité de la région ?

L'agriculture au sens large a reçu une part d'aide plus importante au Sahel que dans le groupe de référence, principalement dans le développement agricole et les ressources en eau à usage agricole. Toutefois, les versements ont augmenté moins vite au Sahel que dans le groupe de référence entre 2012 et 2016.

Dans les pays du Sahel, l'aide alimentaire représente presque 40% de l'aide consacrée à l'agriculture sur la période 2012-2016. Toutefois, elle a fortement diminué entre 2012 et 2016 et plus rapidement que dans le groupe de référence.

L'aide humanitaire représente au Sahel près d'un cinquième des versements en aide transférable et est essentiellement financée par les États-Unis sur la période 2012-2016

(presque 5 points de plus que pour le groupe de référence). Au Sahel, l'aide humanitaire sert plus à répondre aux crises qu'à les prévenir.

Tous les donneurs considérés dans cette étude à l'exception des États-Unis privilégient le secteur des infrastructures et services sociaux dans les pays du Sahel comme dans le groupe de référence. Seuls les États-Unis financent en priorité l'aide humanitaire dans les pays du Sahel. Dans le groupe de référence, leur préférence est la même que les autres donneurs.

CHAPITRE 6 : FOCUS SUR LES AIDES BUDGÉTAIRES

L'aide budgétaire est une méthode de financement du budget d'un pays bénéficiaire pour lequel le donneur renonce au contrôle exclusif des fonds qu'il octroie au Trésor public du gouvernement partenaire en partageant cette responsabilité avec lui. Les fonds ainsi transférés sont gérés conformément aux procédures budgétaires du bénéficiaire. Dans le cas de l'aide budgétaire générale, le dialogue entre donneurs et gouvernements partenaires se concentre sur la politique globale et les priorités budgétaires alors que dans le cas de l'aide budgétaire sectorielle, il se concentre sur les besoins ou priorités du secteur particulier auquel l'aide budgétaire est affectée.

Comme le souligne l'OCDE³¹, outre le fait que l'aide budgétaire est particulièrement bien adaptée aux besoins de la stabilisation macroéconomique et au soutien de la lutte contre la pauvreté et de la croissance, elle permet en théorie de réduire les coûts de transaction, de faciliter la coordination entre les donneurs et d'améliorer la prévisibilité des apports d'aide. Elle peut également se révéler efficace pour accroître les fonds affectés au financement des dépenses publiques des pays partenaires et la maîtrise exercée par ceux-ci sur leurs politiques. Enfin, du fait qu'elle implique le transit des ressources d'aide par le budget du gouvernement du pays partenaire, elle favorise le développement institutionnel et renforce l'obligation de rendre des comptes en soulignant le rôle du budget en tant qu'incarnation de la politique gouvernementale et instrument de sa mise en œuvre. Cela dit, l'aide budgétaire peut également présenter des inconvénients pour les pays partenaires. Elle peut accentuer la volatilité des apports d'aide, imposer des ajustements budgétaires coûteux si les versements sont suspendus ou différés, s'appuyer sur une conditionnalité potentiellement abusive et allant à l'encontre de l'appropriation de sa politique par le gouvernement du pays aidé et contribuer parfois à l'imposition d'exigences excessivement lourdes en matière de rapports.

Compte tenu de l'importance particulière au Sahel des aides budgétaires (AB), soit 20% des versements en aide transférable contre 9,9% pour le groupe de référence sur la période 2012-2016, ce chapitre vise à cerner l'utilisation de ce type d'aide au Sahel. Après avoir mesuré la part respective de l'aide budgétaire générale (ABG) et de l'aide budgétaire sectorielle (ABS) et de leur évolution entre 2012 et 2016, on identifiera les principaux donneurs et le poids relatifs de leurs dons et prêts. Nous analyserons ensuite la répartition sectorielle des aides budgétaires sectorielles selon les pays sahéliens et selon les donneurs et nous analyserons dans quelle mesure l'aide budgétaire sectorielle est affectée aux secteurs les plus importants pour le développement durable des pays du Sahel.

Notons ici que les aides budgétaires étaient déjà mentionnées dans le chapitre 4 relatif aux types d'aide.

³¹ « Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité » OCDE, 2006

1- Poids relatifs de l'aide budgétaire générale ou sectorielle et évolution de ces aides

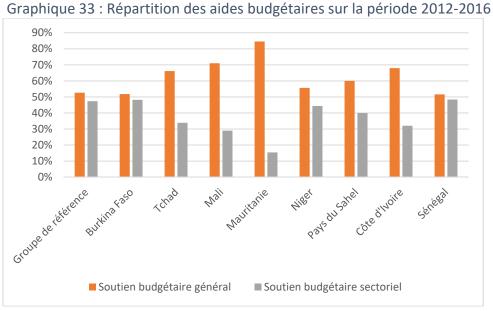
Répartition de l'aide budgétaire entre soutien général ou sectoriel

Dans les pays du Sahel, la préférence accordée à l'aide budgétaire générale par rapport à l'aide budgétaire sectorielle est encore plus marquée que dans le groupe de référence (60% des versements contre 52,6% dans le groupe de référence). Ceci est particulièrement prononcé en Mauritanie où près de 85% des aides budgétaires ne sont pas affectées à un secteur spécifique.

La répartition entre ABG et ABS de la Côte d'Ivoire est proche de celle des pays du Sahel. En revanche au Sénégal, elle est comparable à celle du groupe de référence.

Tableau 32: Répartition des versements en aide budgétaire sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Soutien général	52,6	51,8	66,1	71,0	84,6	55,6	60,0	68,0	51,6
Soutien sectoriel	47,4	48,2	33,9	29,0	15,4	44,4	40,0	32,0	48,4

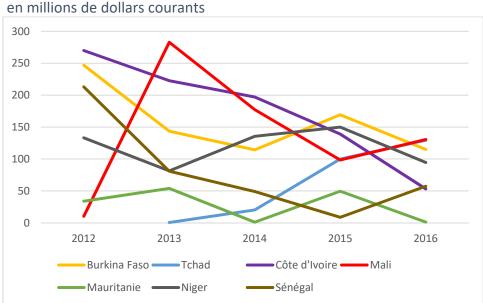


Cette préférence au Sahel pour l'aide budgétaire générale reflète le souhait des donneurs de promouvoir un dialogue avec les gouvernements partenaires sur la politique globale et les priorités budgétaires.

Évolution des deux formes d'aide budgétaire de 2012 à 2016

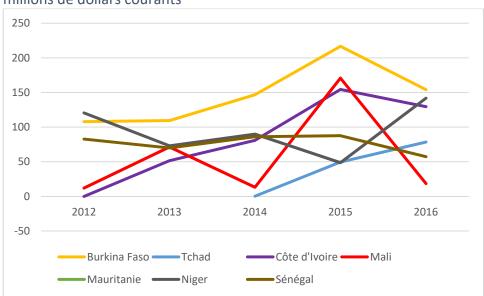
Les versements en aide budgétaire générale ont augmenté pour l'ensemble des pays du Sahel de +2,6% par an alors qu'ils ont diminué de -16,5% dans le groupe de référence. Toutefois, l'évolution diffère selon les pays sahéliens. En effet, ils ont fortement augmenté au Mali (+88,8% entre 2012 et 2016) et au Tchad où ils sont passés de 0,469 millions de dollars en 2013 à 129 millions de dollars en 2016. Cette hausse particulièrement importante s'explique d'une part par le retour du FMI dans le pays et d'autre part, par les difficultés macroéconomiques importantes liées à la chute du cours du pétrole en 2014. En revanche, ils ont diminué de -8,2% au Niger, de -17,4% au Burkina Faso et même de -57,3% en Mauritanie.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, les versements en aide budgétaire générale ont diminué d'environ un tiers sur la même période.



Graphique 34 : Évolution des versements d'aide budgétaire générale,

Les versements d'aide budgétaire sectorielle ont augmenté de +14,9% au Sahel alors qu'ils ont diminué de -0,7% dans le groupe de référence. Il en est de même pour la Côte d'Ivoire, contrairement au Sénégal où ils baissent de -8,8%.



Graphique 35 : Évolution des versements d'aide budgétaire sectorielle, en millions de dollars courants

Sur la période 2012-2016, les donneurs du Sahel ont eu tendance à diminuer leur soutien budgétaire général au profit du soutien budgétaire sectoriel. Est-ce le signe d'une certaine méfiance à l'égard des choix budgétaires des pays du Sahel ?

2- Analyse du comportement des donneurs en matière d'aide budgétaire

Répartition de l'aide budgétaire entre donneurs

Le tableau ci-dessous montre que dans les pays du Sahel, 85,8% des appuis budgétaires sont versés par des organismes multilatéraux (contre 73,4% dans le groupe de référence), tandis que les pays membres du CAD n'en versent que 13,3% (contre 25,9% dans le groupe de référence). Les donneurs non membres du CAD versent une part très faible voire nulle de l'appui budgétaire dans tous les pays receveurs.

Les orientations sont différentes en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Côte d'Ivoire, l'intégralité de l'appui budgétaire est apportée par les multilatéraux, alors qu'au Sénégal les bilatéraux membres du CAD versent 52,1% de l'appui budgétaire et les multilatéraux 47,9%.

Tableau 33 : Répartition des versements d'aide budgétaire par groupe de donneurs sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Tava dama aves	<u>Vers</u>	4 119	21 403	1 298	792
Tous donneurs	<u>%</u>	100,0	100,0	100,0	100,0
Multilatéraux	<u>Vers</u>	3 536	15 701	1 298	379
Multilateraux	<u>%</u>	85,8	73,4	100,0	47,9
Donneurs membres du CAD	<u>Vers</u>	546	5536	0	413
Donneurs membres du CAD	<u>%</u>	13,3	25,9	0,0	52,1
Donneurs non membres du CAD	<u>Vers</u>	38	166	0	0
Donneurs non membres du CAD	<u>%</u>	0,9	0,8	0,0	0,0

Les donneurs multilatéraux qui versent de l'aide budgétaire dans les pays du Sahel sont : les institutions de l'UE avec 41,2% des versements, le Groupe Banque Mondiale 31,6%, le Fonds Monétaire International 17,9% et la Banque Africaine de Développement 9,3%. La répartition est semblable dans le groupe de référence à la différence près que le Groupe Banque Mondiale y occupe la première place, suivi des institutions de l'UE. Tous ces donneurs figurent parmi les principaux donneurs pris en compte dans cette étude à l'exception du Fonds Monétaire International (FMI) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), dont par ailleurs les versements en aide budgétaire atteignent de faibles montants (14 000 dollars au Mali, 17 000 dollars au Niger).

En Côte d'Ivoire, le FMI apporte plus de la moitié de l'appui budgétaire (53,1% des versements). 29,8% des AB sont apportés par le Groupe Banque Mondiale, 15,3% par les institutions de l'UE et 1,8% par la Banque Africaine de Développement. À l'inverse au Sénégal, le FMI n'a réalisé aucune opération d'aide budgétaire sur la période. Le pays a bénéficié d'aide budgétaire de la part des institutions de l'UE (38,1% des versements), du Groupe Banque Mondiale (36%), de la Banque Africaine de Développement (27,5%) et du Fonds OPEP pour le développement international - FODI (0,3%). Le Sénégal est le seul pays à recevoir des versements de ce fonds. L'octroi d'AB selon les pays est évidemment fortement marqué par leur situation vis-à-vis du FMI.

Tableau 34 : Répartition des versements sous forme d'aide budgétaire des organismes multilatéraux sur la période 2012-2016

En pourcentages	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Multilatéraux, Total	100	100	100	100
Institutions de l'UE	41,2	27,7	15,3	38,1
Fond monétaire international	17,9	26,3	53,1	0,0
Banque Africaine de développement	9,3	12,1	1,8	25,7
Groupe Banque Mondiale	31,6	33,9	29,8	36,0
Fonds OPEP pour le développement international (FODI)	0,0	0,0	0,0	0,3
Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)	0,0	0,0	0,0	0,0

Parmi les trois principaux donneurs bilatéraux des pays du Sahel, seules la France et l'Allemagne apportent des appuis budgétaires (respectivement 255 millions et 25 millions de dollars aux pays du Sahel), tandis que les États-Unis n'utilisent pas ce type d'aide. Les autres donneurs membres du CAD³² qui versent des appuis budgétaires dans les pays du Sahel sont principalement le Danemark (85 millions de dollars), le Canada (59 millions de dollars), les Pays-Bas (47 millions de dollars), la Suisse (40 millions de dollars), la Suède (25 millions de dollars) et l'Espagne (10 millions de dollars). En revanche plusieurs membres du CAD, tels que le Royaume-Uni, la Norvège, le Japon, l'Irlande ou la Finlande n'accordent pas d'aide budgétaire au Sahel, alors qu'ils le font dans d'autres pays africains. Ceci laisse supposer une certaine réticence de ces donneurs à assumer un appui direct au budget des gouvernements sahéliens.

³² Cf. Annexe 13: Versements d'aides budgétaires par les donneurs membres du CAD entre 2012-2016

En ce qui concerne les donneurs non membres du CAD³³, seuls les Émirats Arabes Unis financent les pays du Sahel sous forme d'appui budgétaire, principalement en Mauritanie, au Mali et au Tchad. Notons ici qu'il est probable que d'autres donneurs non CAD apportent des appuis budgétaires sans pour autant être répertoriés dans la base de données du CAD.

En conclusion, les principaux donneurs d'appuis budgétaires au Sahel sont les institutions multilatérales, en raison de leurs disponibilités financières importantes et peut-être aussi du fait que leur intervention paraît moins intrusive qu'une intervention des donneurs bilatéraux dans un domaine éminemment régalien.

Répartition des aides budgétaires des principaux donneurs en soutien général ou sectoriel

Dans les pays du Sahel comme dans le groupe de référence, les principaux donneurs privilégient le soutien général au soutien sectoriel, à l'exception du Groupe Banque Mondiale, seul donneur versant uniquement de l'aide sectorielle. La préférence pour le soutien général est plus marquée dans les pays du Sahel que dans le groupe de référence, en ce qui concerne tous les donneurs sauf l'Allemagne.

Comme mentionné plus haut, la Côte d'Ivoire ne reçoit pas d'appui budgétaire bilatéral sur la période 2012-2016 alors que le Sénégal en reçoit de la France. La France comme la Banque Africaine de Développement la versent intégralement sous forme d'ABG. Les institutions de l'UE font l'exception au Sénégal, en versant 77,2% des aides budgétaires en soutien sectoriel et 22,8% en soutien général.

Ainsi, les versements d'appui budgétaire général dans les pays du Sahel viennent essentiellement³⁴ des institutions de l'UE (1,1 milliards de dollars), de la Banque Africaine de Développement (252 millions de dollars) et de la France (231 millions de dollars). Les versements sous forme d'aide budgétaire sectorielle sont principalement apportés par le Groupe Banque Mondiale (1,1 milliards de dollars), les institutions de l'UE (310 millions de dollars), la Banque Africaine de Développement (77 millions de dollars) et la France (24 millions de dollars).

RAPPORT CHAIRE SAHEL | D. Barret, A. Kéré >> Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

³³ Cf. Annexe 14 : Versements d'aides budgétaires par les donneurs non membres du CAD entre 2012-2016

³⁴ Pour les montants en millions de dollars, cf. Annexe 15 : Répartition des versements sous forme de soutien budgétaire des principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 35 : Répartition des versements d'aide budgétaire des principaux donneurs en soutien général ou sectoriel sur la période 2012-2016

En pourcentage	S	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Aide budgétaire, Total	100,0	100,0	1	100,0
France	Soutien général	90,7	88,8	ı	100,0
	Soutien sectoriel	9,3	11,2	-	0,0
	Aide budgétaire, Total	100,0	100,0	-	-
Allemagne	Soutien général	64,9	79,9	-	-
	Soutien sectoriel	35,1	20,1	-	-
	Aide budgétaire, Total	-	100,0	ı	-
États-Unis	Soutien général	-	0,0	ı	-
	Soutien sectoriel	-	100,0	-	-
locatitusticos de	Aide budgétaire, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Institutions de l'UE	Soutien général	78,8	69,4	97,2	22,8
TOE	Soutien sectoriel	21,2	30,6	2,8	77,2
Groupe	Aide budgétaire, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque	Soutien général	0,0	0,0	0,0	0,0
Mondiale	Soutien sectoriel	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque	Aide budgétaire, Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Africaine de	Soutien général	76,6	62,1	0,0	100,0
développeme					
nt	Soutien sectoriel	23,4	37,9	100,0	0,0

Répartition de l'aide budgétaire entre dons et prêts selon les donneurs

Globalement, les donneurs bilatéraux ont une plus forte préférence pour verser leurs appuis budgétaires sous forme de dons dans les pays du Sahel et dans le groupe de référence (respectivement 78,8% et 84,9%) que les institutions multilatérales (respectivement 54,9% et 36,1%). Toutefois, les pays membres du CAD accordent une part plus importante de dons dans le groupe de référence (85,3%) par rapport aux pays du Sahel (77,3%). Ceci est relativement surprenant lorsqu'on considère leurs contraintes macroéconomiques et budgétaires. En revanche, les pays non membres du CAD accordent l'intégralité de leurs appuis budgétaires sous forme de dons (contre 69,9% dans le groupe de référence).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la tendance est inversée, l'ensemble des donneurs multilatéraux et bilatéraux privilégiant les prêts, ce qui s'explique par le niveau plus élevé de développement de ces pays comparativement au Sahel. Lorsque l'on considère uniquement les donneurs multilatéraux, la part des prêts est plus importante en Côte d'Ivoire (84,5%) qu'au Sénégal (61,7%). Le Sénégal reçoit également de l'appui budgétaire des bilatéraux, dont 59,7% est versé sous forme de prêts et 40,3% sous forme de dons.

Tableau 36 : Répartition des versements en aide budgétaire des groupes de donneurs par instruments financiers sur la période de 2012-2016

En pourcentages		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Tous donneurs, total	Aide budgétaire, total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Dons	58,3	49,1	15,5	39,3
	Prêts	41,7	50,9	84,5	60,7
Multilatéraux, total	Aide budgétaire, total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Dons	54,9	36,1	15,5	38,3
	Prêts	45,1	63,9	84,5	61,7
Donneurs bilatéraux, total	Aide budgétaire, total	100,0	100,0	-	100,0
	Dons	78,8	84,9	-	40,3
	Prêts	21,2	15,1	-	59,7
Pays membres du CAD	Aide budgétaire, total	100,0	100,0	-	100,0
	Dons	77,3	85,3	-	40,3
	Prêts	22,7	14,7	-	59,7
Pays non membres du CAD	Aide budgétaire, total	100,0	100,0	-	-
	Dons	100,0	69,9	-	-
	Prêts	-	30,1	-	-

Ainsi, au Sahel, tous les groupes de donneurs privilégient l'aide budgétaire sous forme de dons plus que dans le groupe de référence, à l'exception des pays membres du CAD qui accordent une part de dons moins élevée que dans le groupe de référence (8 points de moins). Cet écart s'explique notamment par la France qui a versé 124 millions de dollars sous forme de prêts au Mali et au Niger.

Si l'on considère les montants d'aide budgétaire et plus seulement les pourcentages ³⁵, on note la prépondérance des dons en provenance des institutions multilatérales, à hauteur de 1,9 milliards de dollars contre 460 millions de dollars des donneurs bilatéraux (dont 422 millions de dollars versés par les membres du CAD). L'appui budgétaire sous forme de prêts des multilatéraux représente 1,6 milliards de dollars contre 124 millions pour les bilatéraux, intégralement versés par les donneurs membres du CAD.

3- Répartition par secteurs de l'aide budgétaire sectorielle selon les pays sahéliens et selon les donneurs

Répartition des affectations de l'aide sectorielle selon les pays sahéliens

À l'instar du groupe de référence, les infrastructures et services sociaux reçoivent l'essentiel de l'aide budgétaire sectorielle (60,7% des versements). L'ABS dédiée à la production représente 18,4% des versements, au-delà du groupe de référence (12,3%), et celle dédiée aux infrastructures et services économiques représente 13% des versements contre 18,7% dans le groupe de référence. Ainsi, on note qu'au Sahel, la production arrive en 2^{nde} position des ABS après les secteurs sociaux.³⁶

³⁵ Cf. Annexe 16 : Répartition par instruments financiers des appuis budgétaires des principaux donneurs sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants

³⁶ Pour les montants en millions de dollars, cf. Annexe 17 : Répartition par secteurs des ABS sur la période 2012-2016

En Côte d'Ivoire, une part plus importante des versements d'ABS est destinée à la production (36,5% des versements contre 18,4% au Sahel) et aux infrastructures économiques (23,3% des versements contre 13% au Sahel), au détriment des infrastructures sociales (35% des versements contre 60,7% au Sahel). Au Sénégal, la répartition par secteur des ABS est plus proche de celle des pays du Sahel avec une légère préférence pour les destinations plurisectorielles (17,8% des versements contre 0,7% au Sahel). Ces différences reflètent le manque particulièrement aigu au Sahel de services sociaux publics.

Notons aussi que les donneurs affectent au Sahel plus d'ABS à la production et à l'aide alimentaire que dans le groupe de référence. Cette tendance peut s'expliquer par l'importance et la récurrence des déficits alimentaires dans les pays du Sahel.

La faible part de l'aide humanitaire dans les versements d'ABS s'explique par le fait que 61,9% des aides humanitaires sont des interventions de type projets et 38% sont des contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés (respectivement 52,7% et 47% dans le groupe de référence)³⁷. Elles sont quasi exclusivement mises en œuvre par les organisations multilatérales (50,7% des versements en aide humanitaire au Sahel contre 59,6% dans le groupe de référence) et les ONG (38,4% des versements en aide humanitaire au Sahel contre 30,2% dans le groupe de référence). Cette spécificité de l'aide humanitaire vient probablement des insuffisantes capacités des institutions publiques à faire face aux situations d'urgence.

Globalement, la répartition sectorielle des ABS est proche de celle de l'ensemble de l'aide transférable à la différence près que les infrastructures et services sociaux et la production occupent une part plus importante (60,7% des versements en ABS au Sahel contre 43,5% des versements en aide transférable en faveur des infrastructures et services sociaux /18,4% des versements en ABS au Sahel contre 12,7% des versements en aide transférable en faveur de la production). Par contre l'aide humanitaire n'est quasiment pas versée sous forme d'aide budgétaire alors qu'elle représente 19,3% des versements en aide transférable.

³⁷ Cf. Annexe 18 : Répartition par types d'aide des versements en aide humanitaire sur la période 2012-2016

Tableau 37: Répartition par secteurs des aides budgétaires sectorielles de 2012-2016

En millions de doll courants	ars	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
ABS, Total	<u>Vers</u>	10 137	735	128	286	25	474	1 647	416	383
	<u>%</u>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et	Vers	6 281	466	110	224	0	200	1 000	146	229
services sociaux	<u>%</u>	62,0	63,5	85,8	78 <i>,</i> 5	0,0	42,1	60,7	35,0	59,6
Infrastructures et	Vers	1 892	82	18	7	25	81	214	97	33
services Économiques	<u>%</u>	18,7	11,2	14,0	2,6	100,0	17,2	13,0	23,3	8,7
Production	<u>Vers</u>	1 242	167	0	48	0	89	304	152	53
	<u>%</u>	12,3	22,7	0,0	16,7	0,0	18,9	18,4	36,5	13,9
Destination	<u>Vers</u>	571	0	0	6	0	5	12	21	68
plurisectorielle	<u>%</u>	5,6	0,0	0,2	2,2	0,0	1,1	0,7	5,1	17,8
Aide alimentaire	<u>Vers</u>	118	19	0	0	0	97	117	0	0
	<u>%</u>	1,2	2,6	0,0	0,0	0,0	20,6	7,1	0,0	0,0
Aide humanitaire	<u>Vers</u>	33	0	0	0	0	1	1	0	0
	<u>%</u>	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0

^{*} le montant total correspond à la somme des flux vers les infrastructures et services sociaux et économiques, la production, les destinations plurisectorielles, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire

Répartition des affectations de l'aide sectorielle selon les donneurs

À l'exception des États-Unis, les principaux donneurs réalisent de l'ABS sur la période 2012-2016. Ils ont une préférence pour les secteurs sociaux sauf la France dont l'appui budgétaire est plutôt orienté vers les infrastructures et services économiques. Le Groupe Banque Mondiale verse 684 millions de dollars d'ABS dans le secteur des infrastructures et services sociaux, les institutions de l'UE 146 millions de dollars, la Banque Africaine de Développement 49 millions de dollars, l'Allemagne 9 millions de dollars, et la France 3 millions de dollars.

Le secteur des infrastructures et services économiques reçoit 164 millions d'ABS du Groupe Banque Mondiale, 28 millions de la Banque Africaine de développement, 20 millions de dollars de la France et 2 millions de dollars des institutions de l'UE.

L'ABS versée au secteur de la production est le fait des donneurs multilatéraux uniquement, le Groupe Banque Mondiale avec 238 millions de dollars et les institutions de l'UE avec 66 millions de dollars.

Les institutions de l'UE apportent de l'aide alimentaire via des opérations de soutien budgétaire à hauteur de 30,9% des versements soit 96 millions de dollars, et le Groupe Banque Mondiale 1,7% soit 19 millions.

En résumé, lorsque l'on considère l'ABS totale des principaux donneurs dans la zone Sahel (essentiellement composé de donneurs multilatéraux qui apportent 85,8% des versements entre 2012-2016), le secteur des services sociaux concentre l'essentiel des versements, viennent ensuite la production, les infrastructures et services économiques et l'aide alimentaire.

Tableau 38 : Répartition de l'ABS des donneurs dans les pays du Sahel par secteurs, sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants En pourcentages		France	Allemagne	États-Unis	Institutions de l'UE	Groupe Banque Mondiale	Banque Africaine de Développement
ADC Total	<u>Vers</u>	24	9	0,0	310	1 118	77
ABS, Total	<u>%</u>	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructures et	<u>Vers</u>	3	9	0,0	146	684	49
services sociaux	<u>%</u>	14,1	100,0	0,0	47,1	61,2	63,6
Infrastructures et	<u>Vers</u>	20	0,0	0,0	2	164	28
services économiques	<u>%</u>	83,6	0,0	0,0	0,6	14,7	36,4
Production	<u>Vers</u>	0,0	0,0	0,0	66	238	0,0
	<u>%</u>	0,0	0,0	0,0	21,2	21,3	0,0
Destination	<u>Vers</u>	0,0	0,0	0,0	0,0	12	0,0
plurisectorielle	<u>%</u>	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0
Aide alimentaire	<u>Vers</u>	0,0	0,0	0,0	96	19	0,0
	<u>%</u>	0,0	0,0	0,0	30,9	1,7	0,0
Aide humanitaire	<u>Vers</u>	1	0,0	0,0	1	0,0	0,0
	<u>%</u>	2,3	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0

4- Répartition par sous-secteurs de l'ABS aux pays sahéliens et leur évolution

Dans cette section, l'étude se concentre sur les versements d'ABS hors aide alimentaire et aide humanitaire dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, secteur clefs du développement à long terme des pays sahéliens. Le secteur de la gouvernance et de la société civile est également analysé puisque plus de 38% des versements en ABS sont destinés à ce secteur.

Éducation

Le secteur de l'éducation représente seulement 2,7% des versements en ABS hors aide alimentaire et aide humanitaire au Sahel contre 12,9% dans le groupe de référence.

Seuls le Burkina Faso, le Niger et le Mali ont reçu des aides budgétaires affectées au secteur de l'éducation. Pour le Burkina Faso et le Niger, les ABS n'ont pas été dédiées à un niveau d'éducation spécifique, alors qu'au Mali, 69,4% de l'ABS a été dédiée à l'éducation de base.

Cette faiblesse de l'aide budgétaire à l'éducation doit être relativisée si l'on considère que d'une part l'aide budgétaire à l'éducation est principalement destinée à améliorer la gestion de ce secteur par les gouvernements, et d'autre part que les versements affectés à l'éducation sont versés sous de multiples formes³⁸: interventions de type projet pour 62,5% des versements d'APD (au Sahel, 5,1% des versements sous forme d'intervention de type projet sont destinés à l'éducation), sous forme de bourses (16,3%), de contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés (8,9%), assistance technique (8,5%) et d'aide budgétaire (3,7% seulement).

³⁸ Cf. Annexe 19 : Répartition par types d'aide des versements d'APD dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016

La Côte d'Ivoire n'a pas reçu d'aide budgétaire affectée à l'éducation. Au Sénégal, 58,1% des versements ont été dédiés à l'éducation de base, 36,6% à un niveau non spécifié, 2,8% pour l'éducation post secondaire et 2,6% pour l'éducation secondaire.

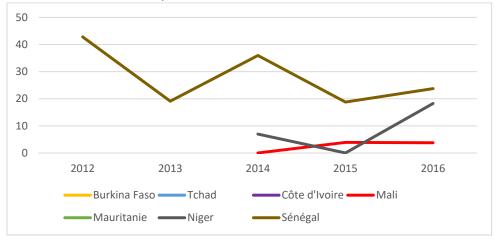
Tableau 39 : Répartition des versements en ABS en faveur de l'éducation sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Éducation, Total	100,0	100,0	-	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
Éducation, Niveau non spécifié	74,6	100,0	-	30,6	-	100,0	86,5	-	36,6
Éducation de base	19,5	0,0	-	69,4	-	0,0	13,5	-	58,1
Éducation secondaire	5,1	0,0	ı	0,0	-	0,0	0,0	-	2,6
Éducation post secondaire	0,8	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	-	2,8

Les versements d'ABS au secteur de l'éducation au Sahel ont été réalisés en 2015 et 2016 au Mali, et en 2014 et 2016 au Niger.

Le Sénégal a eu des versements importants sur toute la période mais qui tendent à décroitre.

Graphique 36 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de l'éducation, en millions de dollars courants



En résumé, dans les trois pays sahéliens ayant bénéficié d'ABS en faveur de l'éducation, seul le Mali a eu des versements destinés à l'éducation de base. Au Burkina Faso et au Niger, les versements d'ABS n'ont pas été affectés à un niveau spécifique, privilégiant ainsi un dialogue entre donneurs et bénéficiaires sur les priorités globales du secteur éducatif.

Santé

Le secteur de la santé a reçu au Sahel 11,3% des versements en ABS hors aides alimentaire et humanitaire, soit beaucoup plus que le secteur de l'éducation, soit une part égale à celle du groupe de référence. Cependant, seuls le Burkina Faso, le Niger et le Mali ont reçu des aides budgétaires affectées au secteur de la santé. Au Niger, les ABS ont été dédiées au secteur de la santé en général, tandis qu'au Burkina Faso et au Mali, elles ont été affectées aux soins et services de santé de base (respectivement 53,4% et 44,9% des versements).

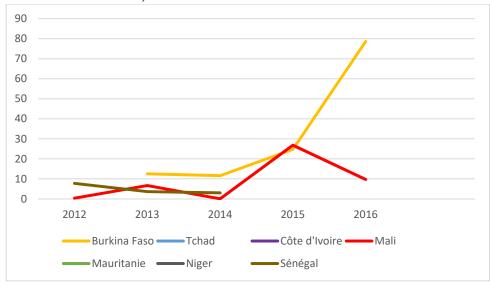
La Côte d'Ivoire n'a pas reçu d'aide budgétaire affectée à la santé sur la période 2012-2016. Au Sénégal, 83,2% des versements étaient dédiés au secteur de la santé en général.

Tableau 40 : Répartition des versements en ABS en faveur de la santé sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	100,0	100,0	ı	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
Santé, Général	30,5	38,0	-	20,6	-	100,0	34,1	-	83,2
Soins et services de santé de base	61,1	53,4	-	44,9	-	0,0	50,9	-	16,8
Infrastructures pour la santé de base	1,2	0,0	-	4,4	-	0,0	1,1	-	0,0
Nutrition de base	4,1	8,5	-	4,4	-	0,0	7,4	-	0,0
Lutte contre les maladies infectieuses	1,9	0,0	-	22,1	-	0,0	5,6	_	0,0
Éducation sanitaire	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0
Lutte contre le paludisme	1,0	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0
Lutte contre la tuberculose	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0
Formation de personnel de santé	0,1	0,0	-	3,6	-	0,0	0,9	-	0,0

En volume les versements d'ABS au secteur de la santé concernent principalement le Mali et le Burkina Faso, ils ont augmenté en 2015.

Graphique 37 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de la santé, en millions de dollars courants



En résumé, sur les trois pays sahéliens ayant bénéficié d'ABS en faveur de la santé, les versements ont été destinés pour l'essentiel aux soins et services de santé de base au Mali et au Burkina Faso, tandis qu'au Niger, ils n'ont pas été affectés à un domaine spécifique, privilégiant ainsi un dialogue entre donneurs et bénéficiaires sur les priorités globales du secteur de la santé. L'absence de versements en faveur de la lutte contre le paludisme et la tuberculose s'explique par l'existence du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria), dédié

à la lutte contre ces maladies. La faiblesse des actions contre les maladies infectieuses (sauf au Mali) est de même à relier à l'action internationale en faveur de la vaccination des enfants (Gavi).

Agriculture, sylviculture et pêche

Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représente 11,3% des versements en ABS hors aides alimentaire et humanitaire au Sahel contre 7,8% dans le groupe de référence. Là encore, seuls le Burkina Faso, le Niger et le Mali ont reçu des aides budgétaires affectées à ce secteur. 43% des versements étaient destinés à la politique agricole et la gestion administrative (40,7% pour le groupe de référence), 19,5% aux ressources en eau à usage agricole (7,4% pour le groupe de référence) et 12,2% pour la production agricole (4,4% pour le groupe de référence).

Sur les trois pays sahéliens ayant bénéficié d'ABS en faveur de l'agriculture, l'essentiels des versements ont été destinés à la politique agricole et à la gestion administrative au Burkina Faso et au Niger. En revanche au Mali, l'intégralité des versements d'ABS dans ce secteur a été affectée aux ressources en eaux à usage agricole

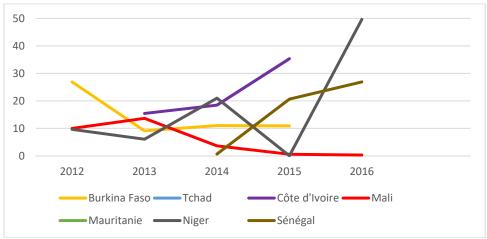
La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont principalement reçu des ABS affectés à la politique agricole et à la gestion administrative (respectivement 54,3% et 98,6% des versements).

Tableau 41 : Répartition des versements en ABS en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture,									
Sylviculture,									
Pêche, Total	100,0	100,0	-	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0
Politique									
agricole et									
gestion									
administrative	40,7	46,3	•	0,0	-	54,7	43,0	54,3	98,6
Développement									
agricole	8,5	0,1	-	0,0	-	3,8	1,9	7,4	0,0
Ressources en									
eau à usage									
agricole	7,4	0,0	•	100,0	-	6,3	19,5	0,0	0,0
Bétail	0,2	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0
Production									
agricole	4,4	0,0	•	0,0	-	24,3	12,2	0,0	0,0
Recherche									
agronomique	3,8	0,0	-	0,0	-	10,9	5,5	0,0	0,0
Services									
agricoles	2,4	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	0,0	1,4
Divers									
Agriculture	28,4	53,6	-	0,0	-	0,0	18,0	38,2	0,0
Sylviculture	0,9	0,0	•	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	3,3	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0

En matière d'agriculture, de sylviculture et de pêche, les versements d'ABS ont été assez variables pour tous les pays, à l'exception de la Mauritanie et du Tchad qui n'en ont pas bénéficié.





Au Sahel, les versements en ABS dédiée à l'agriculture ont augmenté de +1,8% par an sur la période. Au Niger, ils ont augmenté de plus de 50% par an tandis qu'au Mali, ils ont baissé de -57% par an. Cette importante baisse est à relativiser puisque l'ensemble de l'aide transférable dédiée à l'agriculture au Mali a augmenté de 3,5% par an et est versée sous forme de projet pour plus de 80% au Sahel. En revanche, au Burkina Faso, l'ABS dédiée à l'agriculture est passée de 27 millions de dollars en 2012 à zéro en 2016, expliquant les trois quarts de la diminution des versements d'aide transférable à l'agriculture (Cf. chapitre précédent).

Gouvernance et société civile

Les versements en ABS dédiés à la gouvernance et à la société civile représentent 41,1% des versements en ABS au Sahel hors aides alimentaire et humanitaire contre 27,8% dans le groupe de référence. Avec 59,1% des versements, la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources intérieures arrivent en première position (62,3% dans le groupe de référence). Les politiques publiques et la gestion administrative sont en deuxième position (17,4% des versements au Sahel contre 22,2% dans le groupe de référence). La décentralisation et le soutien aux administrations infranationales arrivent en troisième position (9,8% des versements au Sahel contre 8,3% dans le groupe de référence). La lutte contre la corruption et les développements des services légaux reçoivent respectivement 6,7% et 4,6% des versements (contre 3,8% et 2,6% dans le groupe de référence).

On note que l'intégralité de l'aide budgétaire sectorielle destinée à la gouvernance en Mauritanie a bénéficié aux politiques publiques et à la gestion administrative alors qu'au Tchad, 100% des versements ont été affectés à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources intérieures.

Par rapport au Sahel, la part de l'ABS destinée à la décentralisation est plus importante au Sénégal (69,5%) alors que la répartition des versements en Côte d'Ivoire est sensiblement la même qu'au Sahel.

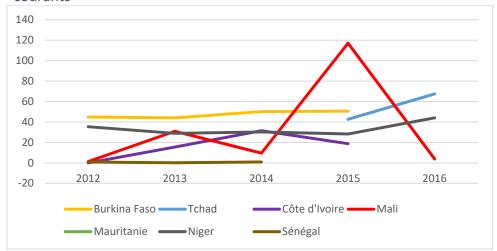
Tableau 42 : Répartition des versements d'ABS dans le secteur de la gouvernance et de la société civile entre 2006 et 2012

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Gouvernement &									
Société Civile, Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Politiques publiques									
et gestion									
administrative	22,2	0,0	0,0	35,2	100,0	31,4	17,4	18,8	0,0
Gestion des finances									
publiques et									
mobilisation des									
ressources intérieures	62,3	40,8	100,0	44,3	0,0	67,2	59,1	59,9	30,5
Décentralisation et									
soutien aux									
administrations									
infranationales	8,3	16,0	0,0	19,3	0,0	0,0	9,8	0,0	69,5
Organisations et									
institutions pour la									
lutte contre la									
corruption	3,8	22,1	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	21,3	0,0
Développement des									
services légaux et									
judiciaires	2,6	14,2	0,0	1,2	0,0	0,0	4,6	0,0	0,0
Participation									
démocratique,									
médias, élections,									
assemblées									
législatives et partis									
politiques	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Egalité des femmes,									
élimination des									
violences, droit de la									
personne	0,5	6,3	0,0	0,0	0,0	0,3	2,0	0,0	0,0
Conflits, Paix et									
Sécurité	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,3	0,0	0,0

Au Sahel, les versements d'ABS affectés à la gouvernance et à la société civile ont globalement augmenté de 9,1% par an entre 2012 et 2016. Ils ont été particulièrement volatiles au Mali où après avoir diminué en 2014, ils ont considérablement augmenté en 2015 avant de chuter en 2016.

La Mauritanie et le Sénégal n'ont quasiment pas reçu d'aide budgétaire affecté à ce secteur.

Graphique 39 : Évolution des versements en aide budgétaire sectorielle en faveur de la gouvernance et de la société civile, en millions de dollars courants



Ainsi, les ABS en faveur de la gouvernance constituent une part majeure de l'aide budgétaire sectorielle puisque c'est essentiellement par ce type d'aide que les donneurs espèrent améliorer la gouvernance dont ils considèrent que les déficiences pèsent lourdement sur la qualité des politiques et la croissance de ces pays. En Mauritanie, les versements ont été intégralement affectés aux politiques publiques et à la gestion administrative. En revanche au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Niger, ils ont été destinés essentiellement à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources intérieures. Cette priorisation met en exergue les défis des pays sahéliens en la matière et explique peut-être la tendance observée des donneurs à privilégier de plus en plus le soutien budgétaire sectoriel par rapport au soutien budgétaire général.

Conclusion

Les donneurs du Sahel accordent une importance particulière à l'aide budgétaire, et notamment au soutien budgétaire général, comparativement au groupe de référence. Seule la Banque Mondiale fait l'exception en ne faisant que de l'appui budgétaire sectoriel.

Alors que le soutien budgétaire général a tendance à décroitre, les versements en soutien budgétaire sectoriel ont fortement augmenté au Sahel sur la période 2012-2016, contrairement au groupe de référence. Cette évolution pourrait refléter une certaine méfiance des donneurs à l'égard des choix budgétaires des pays du Sahel.

Dans les pays du G5, les versements d'appui budgétaire viennent essentiellement des donneurs multilatéraux et dans une proportion plus faible des pays membres du CAD. Les Émirats Arabes Unis sont les seuls donneurs non membres du CAD à faire de l'appui budgétaire dans les pays du Sahel.

L'instrument financier privilégié par tous les donneurs pour l'appui budgétaire au Sahel et dans le groupe de référence est le don. Les Émirats Arabes Unis versent même l'intégralité de leurs aides budgétaires sous forme de dons.

Le Burkina Faso, le Niger et le Mali sont les principaux bénéficiaires des aides budgétaires sectorielles. Sur la période 2012-2016, elles ont principalement été affectées aux infrastructures et services sociaux et à la production. Alors que la santé et l'agriculture ont chacun reçu 10,5% des ABS, l'éducation a largement été délaissée dans les pays du Sahel comparativement au groupe de référence, mettant de côté une opportunité de créer un dialogue politique sur ce secteur entre les donneurs et les bénéficiaires. En revanche l'aide budgétaire affectée à la gouvernance occupe une part importante et croissante. Elle permet principalement de soutenir la gestion des finances publiques et la mobilisation des ressources intérieures, domaines qui constituent une priorité absolue des pays sahéliens pour améliorer l'efficacité des finances publiques et à terme leur indépendance vis-à-vis d'une aide internationale.

Le ratio versements bruts sur engagements permet de mesurer le poids des versements relativement aux engagements pour une année donnée. C'est un indicateur approché de la capacité d'absorption des pays receveurs. En supposant que tous les projets aient une durée d'un an, un ratio proche de 100 signifie d'une part que les donneurs honorent leurs engagements et d'autre part que le pays receveur a la capacité d'absorber l'aide. En réalité, la plupart des projets ont une durée supérieure à un an. Dans la mesure où seuls les nouveaux engagements sont comptabilisés en année N alors qu'ils seront versés les années N, N+1..., un ratio supérieur à 100 peut signifier que le pays receveur a moins signé de nouveaux accords de financement l'année N, tout en continuant à recevoir les fonds engagés les années antérieures; dans ce cas, le stock d'aide restant à verser tend à diminuer. À l'inverse, un ratio inférieur à 100 peut révéler une croissance des engagements ou des difficultés à absorber l'aide, soit pour des raisons propres au pays receveur (faible capacité de l'administration pour contractualiser, formuler ou suivre les projets, non-respect des conditionnalités) ou au donneur (procédures lentes liées à la centralisation des prises de décision, facteurs politiques).

Ce chapitre vise à comparer les versements et les engagements comme une première approche de l'analyse des délais de déboursement. Il permet d'identifier dans quelle mesure l'instrument financier, le donneur, le type d'aide ou le secteur influent sur la mise en œuvre de l'aide.

1- Ratios versements sur engagements selon les pays du Sahel, globalement et par instruments financiers

Dans le tableau ci-dessous, on note que le ratio versements sur engagements de l'aide transférable sur la période 2012-2016 est légèrement plus faible au Sahel que dans le groupe de référence (85,3% contre 89,8%). Cet écart s'explique par le fait qu'au Sahel, les engagements ont cru beaucoup plus vite que les versements sur la période 2012-2016. En effet, les engagements au Sahel ont augmenté de +7,3% par an alors que les versements ont augmenté de seulement +1,7%. En revanche, dans le groupe de référence, les engagements ont moins augmenté que les versements (respectivement +0,1% et +1% par an). Le ratio oscille entre 77,5% au Niger et 96,4% au Burkina Faso.

À l'instar du groupe de référence, on remarque que le ratio versements sur engagements est nettement plus élevé pour les dons que pour les prêts pour l'ensemble des pays du Sahel. Au Burkina Faso, le ratio atteint même 112,4% en raison de la forte diminution des engagements lors de la révolution citoyenne en 2014 qui ne s'est pas accompagnée d'une diminution des versements. Notons ici que l'aide transférable inclue l'aide alimentaire et l'aide humanitaire (respectivement 4,3% et 19,3% du total des versements en aide transférable aux pays du Sahel) qui généralement sont rapidement décaissées et dont les versements ne sont pas toujours programmés faisant de facto augmenter le ratio versements sur engagements. En effet, pour tous les pays du Sahel, les ratios versements sur engagements sous forme de dons hors aides alimentaires et humanitaires sont inférieurs aux ratios pour l'ensemble des dons. La faiblesse des ratios pour les prêts pourrait s'expliquer par des conditionnalités au versement plus contraignantes. Quant aux prises de

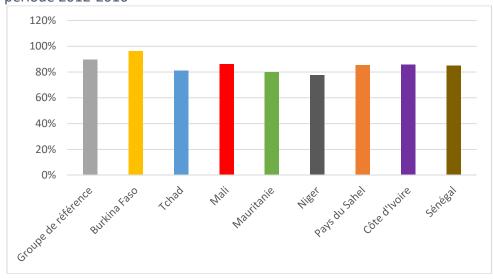
participation, le ratio est légèrement inférieur au groupe de référence (80,9% au Sahel contre 82,1% dans le groupe de référence) et particulièrement au Mali (16%).

Les ratios par instruments financiers de la Côte d'Ivoire sont relativement proches de ceux du Sahel. Par contre au Sénégal, en dépit d'une diminution des versements, les ratios pour les dons et les prises de participation sont beaucoup plus élevés que dans les pays du Sahel (respectivement 108,5% pour les dons contre 94,9% au Sahel et 190,6% pour les prise de participation contre 80,9% au Sahel).

Tableau 43 : Ratios versements sur engagements par instruments financiers sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide									
transférable,									
Total	89,8	96,4	81,1	86,3	79,9	77,5	85,3	85,8	85,1
Dons	100,9	112,4	85,8	89,0	97,9	91,0	94,9	99,8	108,5
Dons hors aide alimentaire et aide									
humanitaire	95,9	93,3	88,3	92,6	93,3	86,8	91,4	91,7	93,7
Prêts	65,5	62,1	61,9	76,4	64,1	51,3	62,5	62,1	62,4
Prises de participation	82,1	100,0	100,0	16,0	100,0	100,0	80,9	92,6	190,6

Graphique 40 : Ratios versements / engagements selon les pays pour la période 2012-2016



Ainsi, sur la période 2012-2016, la hausse des engagements au Sahel ne s'est qu'en partie concrétisée par une hausse des versements. C'est le cas notamment au Niger et au Tchad, laissant supposer que ces pays ont plus de difficultés à absorber l'aide (ex : lenteurs dans la passation des marchés, infrastructures insuffisantes ou absence de main d'œuvre qualifiée). Par contre, en Mauritanie, les versements ont diminué plus vite que les engagements. Pour l'ensemble des pays sahéliens, l'écart entre les versements et les engagements est plus

important pour les prêts que pour les dons, en raison probablement de conditionnalités plus difficiles à respecter pour les prêts.

2- Ratios versements sur engagements selon les principaux donneurs

Globalement, pour la majorité des principaux donneurs à l'exception du Groupe Banque mondiale et de la Banque Africaine de développement, le ratio versements sur engagements de l'aide transférable est plus élevé dans les pays du Sahel comparativement au groupe de référence.

Les États-Unis présentent les ratios versements sur engagements les plus élevés dans tous les pays receveurs à l'exception de la Côte d'Ivoire (91,9%). Dans les pays du Sahel, ce ratio est de 102,3%, contre 95,1% dans le groupe de référence et 168,1% au Sénégal. En dépit de la forte baisse des versements aux pays du G5 (-10,8% par an), les versements des États-Unis sont supérieurs aux engagements en raison probablement de la particularité de l'aide américaine, principalement constituée d'aide humanitaire (44,6% des versements d'aide transférable au Sahel), qui n'est pas toujours programmée et souvent rapidement décaissée.

Après les États-Unis, ce sont les institutions de l'UE qui ont les ratios versements sur engagements les plus importants. Ces taux sont quasi équivalents dans les pays du Sahel et le groupe de référence, respectivement 91,3% et 91,2%. Le plus fort taux enregistré est de 129,2% au Sénégal, en raison principalement de faiblesses dans le système d'enregistrements des engagements. En effet, sur la période 2012-2016, des versements d'aide transférable d'un montant de 71 milliards ont été destinés aux infrastructures et services économiques sans engagements préalables des institutions de l'UE. C'est également le cas pour l'aide humanitaire (51 millions de dollars versés, bien qu'il n'y ait pas eu d'engagements sur la période) pour lesquels des situations d'urgence impliquent parfois des décaissements sans engagements préalables.

L'Allemagne et la France présentent des ratios à peu près similaires, respectivement 78,3% et 78,2% dans les pays du Sahel contre 74,3% et 71,4% dans le groupe de référence. La faiblesse des ratios pour la France s'explique par la diminution des versements aux pays du G5 sur la période (-1,3% par an). En revanche, concernant l'aide de l'Allemagne, l'augmentation des engagements (+11,1% par an) ne s'est que partiellement concrétisée par une hausse des versements (+3,2% par an), mettant en exergue des difficultés à débourser l'aide.

Le Groupe Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement présentent les plus faibles ratios avec respectivement 71,7% et 66,8% dans les pays du Sahel contre 72,5% et 82,9% dans le groupe de référence. En Côte d'Ivoire, la Banque Africaine de Développement affiche un ratio très faible de 42,6% qui s'explique principalement par deux engagements (92 et 85 milliards de dollars respectivement en 2015 et 2016) dans le secteur des infrastructures et services économiques n'ayant pas encore donné lieu à des versements. Toutefois, on note une différence significative entre les dons et les prêts. Alors que ces deux donneurs versent une part plus importante de prêts que de dons (Cf. Chapitre 3), leurs ratios sont nettement plus faibles pour les prêts que pour les dons (75,6 points de moins au Sahel pour le Groupe Banque Mondiale et 13,6 points de moins pour la Banque Africaine de Développement). En effet, les engagements en prêts ont plus vite augmenté que les versements, soulevant la question des conditionnalités au versement des prêts.

Tableau 44 : Ratios versements sur engagements des principaux donneurs sur la période 2012-2016

En pourcentages	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
France	78,2	71,4	94,8	75,3
Allemagne	78,3	74,3	74,6	71,4
États-Unis	102,3	95,1	91,9	168,1
Institutions de l'UE	91,3	91,2	91,0	129,2
Groupe Banque Mondiale	71,7	72,5	84,4	71,9
Dons	103,9	140,8	182,2	-
Prêts	62,2	65,2	58,3	71,9
Banque Africaine de	66,8	82,9	42,6	74,4
Développement				
Dons	76,6	93,1	105,6	19,3
Prêts	60,9	79,5	10,5	74,6

Ainsi, on note que dans les pays du Sahel, certains donneurs comme les États-Unis ou les institutions de l'UE ont moins de difficultés à honorer leurs engagements que d'autres telles que la Banque Mondiale ou la Banque Africaine de Développement. Ceci laisse supposer qu'il existe des contraintes au déboursement de l'aide spécifiques aux donneurs comme le nombre ou la lenteur des procédures qui ralentissent l'atteinte des objectifs de l'aide.

3- Ratios versements sur engagements selon les types de l'aide

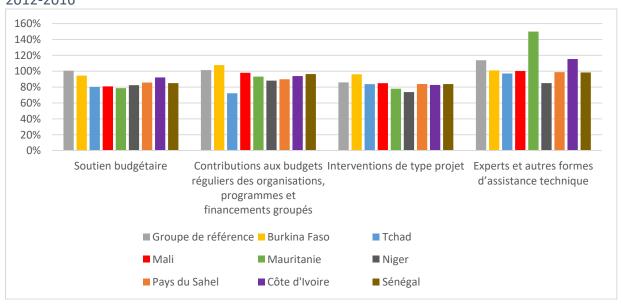
À l'instar du groupe de référence, le ratio versements sur engagements pour les interventions de type projet est le plus faible au Sahel (83,9%). L'augmentation des engagements en aide-projets sur la période (+4,7% par an) ne s'est effectivement qu'en partie concrétisée par des versements (+2,1% par an). En matière d'assistance technique, le ratio élevé (98,8%) s'explique par la diminution des engagements (-2,5% par an) alors que les versements ont légèrement augmenté (+0,5% par an). Le ratio pour les contributions aux budgets réguliers des organisations est de 89,9% en dépit de la forte baisse des versements (-9,3% par an). Pour les 5 pays du Sahel, on note que le ratio versements sur engagements pour les aides budgétaires est inférieur à celui du groupe de référence (85,7% contre 100,6% pour le groupe de référence) en raison d'une forte croissance des engagements (+22% par an) qui ne s'est qu'en partie concrétisée par une hausse des versements (+7,5% par an). Cet écart entre la croissance des engagements et des versements met en exergue les difficultés des pays bénéficiaires à satisfaire les conditions au versement.

Les ratios par type d'aide de la Côte d'Ivoire et du Sénégal suivent la même tendance que pour les pays du Sahel. On remarque toutefois un ratio de 115,4% pour l'assistance technique en Côte d'Ivoire qui s'explique par la diminution des engagements sur la période 2012-2016.

Tableau 45: Ratios versements sur engagements selon les types d'aide sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide transférable,									
Total	89,8	96,4	81,1	86,3	79,9	77,5	85,3	85,8	85,1
Aides budgétaires	100,6	94,5	80,2	80,9	78,7	82,4	85,7	92,2	85,0
Contributions aux									
budgets réguliers des									
organisations,									
programmes et									
financements groupés	101,5	107,7	72,2	98,0	93,2	88,1	89,9	93,9	96,4
Interventions de type									
projet	85,9	96,1	83,7	84,9	78,0	73,8	83,9	82,7	83,8
Experts et autres									
formes d'assistance									
technique	113,9	101,1	97,1	100,3	149,9	85,0	98,8	115,4	98,4

Graphique 41 : Ratios versements sur engagements selon les types d'aide sur la période 2012-2016



Ainsi, on note que le type d'aide influe significativement sur la capacité des donneurs et des receveurs à concrétiser les engagements en versements. On note le faible ratio de l'aide projet qui s'explique par une croissance plus rapide des engagements (+4,7% par an) que des versements (+2,1%). Ceci est d'autant plus inquiétant que ce type d'aide est considérablement privilégié au Sahel ?

4- Analyse du ratio versements sur engagements par secteurs

De manière globale, le ratio versements sur engagements est le plus élevé pour l'aide humanitaire (107,3% contre 104,5% pour le groupe de référence) dans la mesure où sur la période, les versements, souvent non programmés, sont supérieurs aux engagements. Le ratio pour les destinations plurisectorielles est également élevé (93% contre 84,2% pour le

groupe de référence) en raison d'une diminution des engagements (-1,5% par an) et d'une augmentation des versements sur la période (+3% par an).

Pour les infrastructures et services sociaux, le ratio de 78,1% (contre 90,6% pour le groupe de référence) s'explique par les difficultés à verser les sommes engagées, même si l'écart entre les versements et les engagements tend à décroître entre 2012 et 2016. Pour les infrastructures et services économiques, le ratio est comme pour le groupe de référence de 76,5% et s'explique par une diminution des versements sur la période (-5,8% pour les pays du Sahel et -3,1% par an pour le groupe de référence). Pour la production, il est seulement de 67,3% (76,2% pour le groupe de référence) en raison du taux de croissance élevé des engagements dans les pays du Sahel (+15,7% par an) relativement à celui des versements (+5,6% par an).

Les ratios par secteurs sont différents selon les pays. Au Niger, en Mauritanie et au Tchad, le ratio est nettement inférieur à celui du Burkina et du Mali en ce qui concerne la production (respectivement 40,7%, 42,1% et 49,4%) en raison d'engagements quasi-systématiquement plus élevés que les versements. Pour les infrastructures économiques, il est particulièrement faible au Niger (44,7%) alors même que les engagements ont diminué sur la période (-16,2% par an). Au Tchad, les versements en aide alimentaire ont été trois fois moins importants que les engagements en raison d'importants engagements en 2016 qui ne se sont pas concrétisés par des versements (176 millions de dollars engagés contre 10 millions de dollars versés) tandis que les versements en aide humanitaire constituent 85% des engagements. Cette situation est en contraste avec les autres pays sahéliens où l'aide alimentaire est mieux déboursée et où les versements en aide humanitaire ont été au-delà des engagements.

Rappelons ici que l'aide humanitaire permet principalement au Sahel de répondre aux situations d'urgence et que par conséquent, elle n'est pas programmée ce qui explique les ratios supérieurs à 100. Les ratios sont nettement plus faibles pour la reconstruction et réhabilitation (66,1% contre 101,1% dans le groupe de référence) et la prévention des catastrophes (60,4% contre 76,5% dans le groupe de référence).

Tableau 46 : Ratios versements sur engagements de l'aide transférable par secteurs sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Tous secteurs	89,8	96,4	81,1	86,3	79,9	77,5	85,3	85,8	85,1
Infrastructures et									
services sociaux	90,6	88,9	81,5	73,2	71,5	73,3	78,1	87,7	74,2
Infrastructures et									
services économiques	76,5	90,5	97,8	116,1	62,8	44,7	76,5	53,4	97,0
Production	76,2	86,0	49,4	85,3	42,1	40,7	67,3	85,9	79,9
Destination									
plurisectorielle	84,2	80,1	109,7	103,8	93,4	87,0	93,0	60,2	75,8
Aide alimentaire	93,2	89,0	33,0	96,2	101,9	106,9	83,0	108,1	135,9
Aide humanitaire	104,5	220,7	85,2	101,7	144,8	122,0	107,8	79,2	146,0
Intervention									
d'urgence	106,0	218,0	85,1	109,9	145,9	129,4	111,6	101,1	160,3
Reconstruction &									
réhabilitation	101,1	1020,0	104,3	46,7	31,9	279,4	66,1	58,4	1064,5
Prévention des									
catastrophes	76,5	130,2	79,4	52,6	114,9	51,7	60,4	107,0	16,0

Éducation

Les chiffres de décaissements sont particulièrement inquiétants pour le secteur de l'éducation. Ainsi le ratio est bien plus faible au Sahel que dans le groupe de référence (74,3% soit 15,4 points de moins). Il est particulièrement faible au Tchad (50,8%) et au Niger (63,9%) tandis qu'il atteint 149,9% en Mauritanie. On remarque qu'en matière d'enseignement secondaire, le ratio du Tchad est seulement de 21,4% contre 65,6% pour l'ensemble du Sahel.

Les engagements affectés à l'éducation de base sont les mieux honorés (84%) tandis que pour l'éducation secondaire, ils sont beaucoup plus importants que les versements.

Les ratios versements sur engagements sont globalement plus élevés au Sénégal (80,2%) et en Côte d'Ivoire (86,5%) qu'au Sahel (74,3%), notamment pour l'éducation de base en Côte d'Ivoire (158,8%) et pour l'éducation post secondaire au Sénégal (122,8%).

Tableau 47 : Ratios versements sur engagements dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Éducation, Total	89,7	79,7	50,8	76,0	149,9	63,9	74,3	86,5	80,2
Niveau non spécifié	111,5	100,4	45,0	101,7	281,4	41,3	66,5	56,7	82,3
Éducation de Base	94,7	90,8	97,5	74,2	119,1	84,6	84,0	158,8	74,6
Éducation Secondaire	75,7	52,6	21,4	78,2	96,8	83,6	65,6	76,6	67,6
Enseignement									
supérieur	54,8	61,1	116,6	34,2	578,8	121,1	78,1	79,0	122,8

Santé

Dans le secteur de la santé, le ratio est nettement plus faible au Sahel que dans le groupe de référence (81,5% contre 90,7% pour le groupe de référence). Il est particulièrement faible en Mauritanie (47,2%) en raison d'une forte hausse des engagements comparativement aux versements (respectivement +86,8% par an et +27,4%). Les versements affectés à la formation du personnel de santé et à la nutrition de base dépassent les engagements (ratios respectivement de 205,6% et de 107,2%). Par contre, les engagements pour l'éducation sanitaire et la lutte contre les maladies infectieuses ont faiblement été honorés sur la période 2012-2016 (ratios respectivement de 37,1% et de 44,1%).

En Côte d'Ivoire, le ratio pour la santé est plus faible qu'au Sahel, notamment à cause des infrastructures pour la santé de base (1,9% contre 90% au Sahel) et de la formation du personnel de santé (60,7% contre 205,6% au Sahel). À l'inverse, au Sénégal, le ratio pour la santé est plus élevé qu'au Sahel, notamment pour les soins et services de santé de base (116,2% contre 95,7% au Sahel), pour la nutrition de base (126,1% contre 107,2%) et pour l'éducation sanitaire (83,6% contre 37,1% au Sahel).

Tableau 48 : Ratios versements sur engagements dans le secteur de la santé sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	90,7	84,5	88,8	83,7	47,2	78,8	81,5	75,7	87,4
Général	82,1	61,3	71,3	108,6	58,6	64,9	70,7	68,4	38,1
Soins et services									
de santé de base	112,3	101,2	85,4	112,9	49,5	89,8	95,7	95,1	116,2
Infrastructures									
pour la santé de									
base	98,6	98,5	99,7	79,6	97,2	519,6	90,0	1,9	92,1
Nutrition de base	87,9	130,6	125,6	97,1	61,5	118,6	107,2	60,1	126,1
Lutte contre les									
maladies									
infectieuses	65,0	46,8	95,8	35,9	24,5	61,7	44,1	90,2	34,4
Éducation									
sanitaire	82,5	47,8	37,7	50,1	59,9	14,0	37,1	30,4	83,6
Lutte contre le									
paludisme	94,6	84,3	88,4	80,1	16,1	62,3	78,3	140,4	130,8
Lutte contre la									
tuberculose	82,6	238,5	107,7	56,7	16,1	55,4	70,1	73,4	142,3
Formation du									
personnel de									
santé	103,6	114,0	112,6	277,5	131,4	172,1	205,6	60,7	18,6

Agriculture

Dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, le ratio versements sur engagements est particulièrement faible au Sahel (65% et 73,5% pour le groupe de référence) et s'explique par l'écart entre le taux de croissance des engagements (+16,3% par an) et celui des versements (+3,1%). Il est particulièrement faible en Mauritanie (38,2%), au Niger (39,4%) et au Tchad (46,5%).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, le ratio est plus élevé qu'au Sahel, notamment grâce à la sylviculture, secteur qui a eu nettement plus de versements que d'engagements sur la période.

Tableau 49 : Ratios versements sur engagements dans le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche, Total	73,5	80,8	46,5	87,9	38,2	39,4	65,0	74,2	79,8
Agriculture	73,1	81,9	40,3	85,9	27,1	41,2	64,6	7 4,2 79,4	76,2
Sylviculture	91,0	66,4	1190,8	152,6	-	1,5	76,5	126,7	319,7
Pêche	66,8	130,1	16325,5	319,3	57,6	2,1	65,1	12,7	158,4

5- Ratios versements sur engagements des aides budgétaires

À l'instar du groupe de référence, les ratios pour le soutien budgétaire général (98,4% au Sahel contre 111,1% pour le groupe de référence) sont plus élevés que pour le soutien budgétaire sectoriel (71,9% contre 91,1% dans le groupe de référence). Seul le Tchad a un ratio plus élevé pour le soutien budgétaire sectoriel que pour le soutien budgétaire général, mais il est particulièrement faible en Mauritanie (53,3%). Ceci laisse supposer des conditionnalités plus contraignantes pour le soutien budgétaire sectoriel que pour le soutien budgétaire général.

Tableau 50 : Ratios versements sur engagements selon les types d'aide sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Soutien général	111,0	123,6	76,3	84,8	86,1	106,0	98,4	93,6	102,3
Soutien sectoriel	91,1	75,5	89,2	72,8	53,3	64,5	71,9	89,4	72,0

Lorsqu'on analyse les ratios versements sur engagements des soutiens budgétaires sectoriels pour les secteurs prioritaires, on note qu'au Sahel, contrairement au groupe de référence, les ratios sont très faibles pour l'éducation (31,3% contre 154,3% dans le groupe de référence), pour la santé (47,1% contre 103,4% dans le groupe de référence) et pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche (33,4% contre 56,3% dans le groupe de référence). Pour chacun de ces secteurs, l'augmentation des engagements ne s'est que partiellement concrétisée par des versements. Par contre, les ratios de l'aide humanitaire sont particulièrement élevés (200,8% contre 97,8% dans le groupe de référence).

On note qu'en Mauritanie et au Tchad, les soutiens budgétaires affectés à la santé n'ont pas donné lieu à des versements, contrairement au Niger où l'intégralité des engagements ont été versés.

En Côte d'Ivoire, les ratios avoisinent les 100% pour la gouvernance et la société civile et pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Au Sénégal, le ratio dans le secteur de la santé est particulièrement faible (18,5% contre 47,1% dans les pays du Sahel).

Tableau 51 : Ratios versements sur engagements par sous-secteurs des soutiens budgétaires sectoriels de 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Éducation	154,3	40,4	-	40,2	-	27,5	31,3	-	74,7
Santé	103,4	55,6	0,0	41,2	0,0	100,0	47,1	-	18,5
Gouvernance & Société Civile Agriculture,	92,6	99,6	98,4	101,8	-	98,9	99,8	99,0	102,3
Sylviculture, Pêche	56,3	30,9	-	45,5	-	32,4	33,4	99,0	66,7
Aide Alimentaire	102,9	100,0	-	-	-	102,2	101,8	-	-
Aide Humanitaire	97,8	100,0	-	100,0	-	-	200,8	-	-

Conclusion

Dans les pays du Sahel, le ratio versements sur engagements est légèrement inférieur à celui du groupe de référence. On note qu'il est nettement plus bas pour les prêts que pour les dons. Cependant quatre des six principaux donneurs (France, Allemagne, États-Unis, institutions de l'UE) ont des ratios versements sur engagements plus élevés dans les pays du Sahel comparativement au groupe de référence, ce qui peut s'expliquer par une part plus importante de l'aide humanitaire (Cf. chapitre 5). Le cas des États-Unis dont l'aide est majoritairement composée d'aide humanitaire et qui présente les ratios les plus élevés est particulièrement significatif.

À l'instar du groupe de référence, le ratio versements sur engagements pour les interventions de type projet est moins élevé au Sahel que celui relatif à l'assistance technique ou aux contributions aux budgets réguliers des organisations alors que c'est le principal type d'aide utilisé au Sahel. Alors que le soutien budgétaire est privilégié au Sahel, on note que le ratio est inférieur à celui du groupe de référence, ce qui peut signifier des problèmes de gouvernance spécifique au Sahel, d'autant plus que les ratios sont plus faibles pour le soutien budgétaire sectoriel que le soutien budgétaire général, notamment lorsqu'il est affecté à l'éducation, à la santé et à l'agriculture.

CONCLUSION

La première partie de cette étude porte sur l'aide au développement apportée par la communauté internationale aux pays qui se sont regroupés en 2014 au sein du G5 Sahel : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Elle se fonde sur les statistiques publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. L'objectif sera dans une deuxième partie de les comparer aux données recensées par les États sahéliens afin de voir si l'aide est bien appréhendée et suivie localement, ce qui est une condition de son efficacité.

L'aide au développement telle qu'elle est définie par le CAD recouvre des catégories d'aide qui ne correspondent pas à des versements dans les pays destinataires de l'aide et elle ne peut donc être comparée à la statistique de ceux-ci. Il s'agit soit de dépenses dans les pays donneurs tels que les bourses et autres frais d'étude, l'accueil des réfugiés ou les frais administratifs, soit d'annulations de dettes, qui ne se traduisent pas immédiatement par des ressources supplémentaires dans les pays concernés. Ainsi, ces catégories d'aide n'exercent pas d'impact direct dans les pays receveurs et ne peuvent être appréhendées par leurs autorités. Le souci de redevabilité qui est au centre des préoccupations de l'Alliance pour le Sahel ne peut concerner que les aides directement versées au Sahel.

C'est pourquoi le rapport se réfère à la notion d'aide « transférable ». Celle-ci est définie comme l'aide publique au développement dont sont soustraites les composantes qui n'ont pas d'impact direct ou immédiat sur les pays du Sahel. Par définition, l'aide humanitaire et l'aide alimentaire sont donc incluses, puisqu'elles ont un impact direct sur la situation des pays sahéliens et sont souvent un préalable indispensable à des actions en vue du développement. En fait, moins de trois quarts des versements d'aide publique au développement recensée par le CAD font l'objet d'un transfert financier ou en nature vers les pays du Sahel, ce qui justifie de se concentrer sur le concept d'aide transférable.

Le premier chapitre décrit la méthode de l'analyse. Les statistiques du CAD comportent de sérieuses limites: la méthode de notification des engagements varie selon les donneurs, certaines données sont manquantes ou peu fiables, la classification par canal d'acheminement de l'aide n'est pas pertinente du point de vue des pays receveurs, la couverture des différents donneurs s'est progressivement élargie, de même que la classification des types d'aide. Ces faiblesses ont contraint à limiter la période d'analyse. Les statistiques du CAD permettent une approximation raisonnable de l'aide au Sahel sur la période 2006-2016, période suffisamment longue pour déceler une éventuelle rupture du comportement des donneurs en matière d'aide. La décomposition de l'aide transférable selon les instruments financiers, les types d'aide et les secteurs d'affectation se limite à la période 2012-2016, identique à celle retenue pour la collecte dans les pays sahéliens.

Le chapitre 2 présente l'aide transférable totale reçue par les pays du G5 Sahel entre 2006 et 2016. Les engagements et versements en aide transférable ont globalement augmenté entre 2006 et 2016 mais à un rythme qui tend à décroitre ces dernières années, ce qui ne laisse pas d'étonner. De plus, durant la période 2012-2016 par rapport à celle de 2006-2012, la croissance annuelle des versements de l'ensemble de la communauté internationale dans l'ensemble des pays du G5 Sahel est bien inférieure à celle des engagements (3,9% contre 9,9%), ce qui montre la difficulté qu'ont rencontrée les donneurs à débourser l'aide. Cette

constatation justifie pleinement la volonté exprimée par « l'Alliance pour le Sahel » de modifier les modalités de l'aide afin d'accélérer les versements.

Néanmoins, on constate que le volume de l'aide déboursée par habitant est plus élevé au Burkina Faso et au Mali (qui sont les principaux pays bénéficiaires de l'aide au Sahel) et surtout en Mauritanie par rapport au groupe de comparaison ou de référence (ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne moins l'Afrique du sud). Et si l'on considère l'aide transférable en fonction du produit national, l'ensemble des pays du Sahel reçoit plus d'aide que le groupe de référence.

Les dix principaux donneurs du Sahel sont en ordre décroissant les institutions de l'Union Européenne, le Groupe Banque Mondiale, les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement, le Canada, le Fonds monétaire international, la Suisse et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La Mauritanie présente une situation particulière au sein du G5 car le Fonds Arabe (FADES) y arrive en tête du classement des donneurs avec 20,6% des versements et les Émirats Arabes Unis et le Koweït occupent respectivement les cinquième et huitième places.

Une certaine préférence pour le Sahel comparativement au groupe de référence est identifiée pour la France, l'Allemagne et l'Union européenne. On comprend que l'Alliance pour le Sahel ait été lancée par ces mêmes donneurs en vue d'une meilleure coordination et un plus grand déploiement de l'aide dans les zones les plus fragiles.

Le chapitre 3 s'est intéressé au partage entre dons et prêts. Compte tenu de la situation financière des pays du G5 et de leur niveau de développement (ce sont des pays qui appartiennent à la catégorie onusienne des « pays moins avancés »), il est normal que les bailleurs privilégient les dons plutôt que les prêts concessionnels ; les premiers ont constitué entre 2012 et 2016 près de 70% des versements d'aide transférable. Cependant, ce n'est la position ni de la Banque mondiale ni de la Banque africaine de développement dont les prêts constituent respectivement 67% et 57% de leur aide transférable. À l'instar du groupe de référence, les prises de participations sont marginales au Sahel.

Cependant, alors que les prêts et les dons ont augmenté de 2012 à 2016 en termes d'engagements (mais les premiers plus que les seconds), en termes de versements seuls les prêts ont connu une croissance positive. La diminution des déboursements de dons peut s'expliquer par la montée en puissance des financements de la Banque mondiale, mais aussi par la difficulté des donneurs à débourser leurs dons (excepté l'aide humanitaire), particulièrement lorsqu'ils sont destinés aux zones fragiles.

Le chapitre 4 est consacré aux formes prises par l'aide, principalement au partage entre aide-projet et aide budgétaire. Dans les pays sahéliens, l'essentiel de l'aide transférable est de type projets (66%); cependant l'aide budgétaire est nettement plus utilisée au Sahel (20% de l'aide transférable) que dans le reste de l'Afrique (à l'exception de la Mauritanie) et elle augmente sur la période. La priorité conférée à l'aide-projet est le choix de l'ensemble des principaux donneurs. La part plus importante au Sahel que dans le groupe de référence accordée à l'aide budgétaire est aussi le fait de tous les donneurs, à l'exception des États-Unis.

Le poids donné à l'aide budgétaire s'explique par la difficulté particulièrement forte à laquelle sont confrontés les gouvernements des pays du Sahel pour équilibrer leurs finances publiques et aussi par le désir des bailleurs, à travers leur aide budgétaire, d'améliorer la

gouvernance financière de ces États. L'aide budgétaire prend deux formes : elle est générale ou sectorielle c'est-à-dire affectée à des secteurs particuliers. Alors que le soutien budgétaire général a tendance à décroitre sur la période 2012-2016, les versements en aide sectorielle ont fortement augmenté au Sahel contrairement au groupe de référence. Cette évolution pourrait refléter une certaine méfiance des donneurs à l'égard des choix budgétaires des pays du Sahel, l'aide sectorielle permettant aux donneurs de peser plus nettement sur les stratégies budgétaires. Le Burkina Faso, le Niger et le Mali sont les principaux bénéficiaires des aides budgétaires sectorielles.

Dans les pays du G5, les versements d'aide budgétaire viennent essentiellement des donneurs multilatéraux et dans une proportion plus faible des pays membres du CAD. Les Émirats Arabes Unis sont les seuls donneurs non membres du CAD à faire de l'appui budgétaire.

On est amené aussi à noter que, selon les statistiques du CAD, la part de l'assistance technique est faible (3% des versements) et les financements correspondants stagnent. La part de l'assistance technique vient bien après celle des contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés (11%). Cette constatation peut étonner compte tenu des besoins d'expertise des pays du Sahel. Il est vrai que la part de l'assistance technique est sous-estimée dans la mesure où certains donneurs incluent de l'assistance technique dans le coût global des projets et où l'aide budgétaire est susceptible de financer des experts étrangers. Cette faiblesse de l'assistance technique reflète peut-être aussi la difficulté des occidentaux à séjourner dans certaines zones en raison de l'insécurité.

Le chapitre 5 tente de répondre à une question essentielle pour l'efficacité de l'aide, celle des secteurs économiques et sociaux de destination de l'aide. Comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne, l'essentiel de l'aide transférable est à destination des infrastructures et services sociaux (43% de l'aide transférable), suivi des infrastructures et services économiques (13,8%) et de la production (12,7%). La priorité donnée aux secteurs sociaux est le fait de tous les donneurs, seuls les États-Unis finançant en priorité l'aide humanitaire.

L'aide alimentaire et l'aide humanitaire représentent au Sahel près d'un quart des versements en aide transférable sur la période 2012-2016 (soit 23,6%, presque 7 points de plus que pour le groupe de référence). Elles sont particulièrement élevées au Niger et au Tchad. L'importance de ces aides marque la difficulté de prévenir les crises sécuritaires ou climatiques et l'importance des déplacements de population qui en résultent.

Ce chapitre se concentre sur trois secteurs qui paraissent essentiels au développement à long terme des pays sahéliens : l'éducation, la santé et l'agriculture. Il apparaît que l'éducation a reçu deux fois moins d'aide que la santé sur la période 2012-2016. En effet, l'éducation ne représente que 7% de l'aide transférable hors aides alimentaires et humanitaires dont près de la moitié va à l'éducation de base. Toutefois, la part de ce secteur a augmenté au Sahel entre 2012 et 2016, notamment au Mali et au Niger, alors qu'elle a baissé dans le groupe de référence. Les versements destinés à la santé (soit 14,7%) sont pour un tiers destinés aux soins et services de santé de base. Entre 2012 et 2016, les versements pour la santé ont de même plus vite augmenté au Sahel qu'en général dans les autres pays africains, notamment au Tchad et en Mauritanie. Il n'en reste pas moins que la part de l'aide consacrée à la santé reste inférieure au Sahel à ce qu'elle est dans le groupe de référence. Cette analyse justifie pleinement l'intérêt croissant manifesté par les partenaires au

développement, notamment dans le cadre de l'Alliance pour le Sahel, pour les domaines de l'éducation et de la santé, face à la misère des systèmes éducatifs et sanitaires, sinistrés en particulier dans les zones rurales.

En revanche l'agriculture au sens large a reçu une part d'aide plus importante au Sahel qu'ailleurs en Afrique subsaharienne (14,5% des versements d'aide transférable hors aides alimentaire et humanitaire contre 9% dans le groupe de référence). Toutefois, les versements ont augmenté moins vite au Sahel qu'ailleurs entre 2012 et 2016.

Les priorités sectorielles de l'aide transférable dépendent du choix des projets, mais aussi des aides budgétaires sectorielles (**Chapitre 6**). Sur la période 2012-2016, celles-ci ont été principalement affectées aux infrastructures et services sociaux ainsi qu'à la production, comme l'ensemble de l'aide transférable. Alors que la santé et l'agriculture ont chacune reçu 11,3% des aides budgétaires sectorielles (soit des pourcentages conformes à ceux de l'aide transférable dans son ensemble), l'éducation a été largement délaissée par l'aide budgétaire sectorielle puisque sa part n'est que de 2,7% (contre 7% pour l'aide transférable globale). Il semble qu'a été mise de côté l'occasion d'un dialogue politique sur ce secteur entre les donneurs et les bénéficiaires.

En revanche l'aide budgétaire sectorielle affectée à la gouvernance occupe une part importante et croissante de ce type d'aide, ce que ne saurait faire au même titre l'aide-projet. Aux 41% d'aide budgétaire sectorielle ainsi affectés à la gouvernance (contre 27,8% pour le groupe de référence), il conviendrait d'ajouter une partie de l'aide budgétaire générale lorsqu'elle est conditionnée par des mesures visant dans divers domaines à améliorer la gouvernance. L'aide budgétaire affectée à la gouvernance vise principalement à soutenir la gestion des finances publiques et la mobilisation des ressources intérieures, domaines qui constituent une priorité absolue des pays sahéliens pour améliorer l'efficacité des finances publiques et à terme leur indépendance vis-à-vis de l'aide internationale.

L'acuité de la crise au Sahel a conduit les partenaires au développement à tenter d'accélérer leurs versements d'aide. La mesure précise des délais de versements de l'aide promise et engagée et l'analyse des causes de délais jugés excessivement longs ne peuvent être réalisées qu'à un niveau microéconomique. Au surplus les données du CAD ne fournissent pas d'indication sur le stock d'engagements restant à verser, que l'on pourrait comparer aux versements de l'année considérée. Toutefois le ratio des versements d'une année par rapport aux engagements de la même année fournit une approximation de la capacité d'absorption des pays receveurs, celle-ci résultant simultanément du comportement des receveurs et des donneurs. Tel est l'objet du dernier chapitre.

Dans les pays du Sahel, le ratio versements sur engagements est légèrement inférieur à celui de l'ensemble des pays subsahariens. Cependant ce n'est pas le cas de l'aide accordée par la France, l'Allemagne, les États-Unis et les institutions de l'UE. D'autre part, comme on pouvait s'y attendre, le ratio est nettement plus bas pour les prêts que pour les dons, en raison du fait que l'aide humanitaire constitue une part non négligeable des dons et qu'elle est normalement rapidement distribuée, puisqu'elle répond à des situations d'urgence. Le cas des États-Unis dont l'aide est majoritairement composée d'aide humanitaire et présente les ratios les plus élevés est significatif à cet égard.

Alors que c'est le principal type d'aide utilisé dans les pays du Sahel, le ratio versements sur engagements pour les interventions de type projet est moins élevé que celui relatif à l'assistance technique ou aux contributions aux budgets réguliers des organisations, à l'instar

de ce qui se passe dans les autres pays africains. En revanche, alors que l'aide budgétaire est privilégiée au Sahel, le ratio est pour ce type d'aide à peine supérieur à ce qu'il est pour l'aide-projet et inférieur au ratio du groupe de référence. Cela peut traduire des problèmes de gouvernance spécifiques au Sahel, d'autant plus que les ratios sont plus faibles pour l'aide budgétaire sectorielle que pour l'aide budgétaire générale, notamment lorsqu'elle est affectée à l'éducation, à la santé et à l'agriculture. Ceci constitue une justification de la volonté de l'Alliance pour le Sahel de simplifier les procédures de la coopération internationale au Sahel afin d'obtenir rapidement des résultats en matière de sécurité et de développement.

Au cours de ces différents chapitres, il est clairement apparu que la situation des cinq pays en matière d'aide au développement n'est pas homogène. La spécificité de la situation mauritanienne est particulièrement nette.

En Mauritanie la place des donneurs non traditionnels est prépondérante. Contrairement aux autres pays du G5 Sahel, les versements en aide transférable ont diminué de 2,9% en moyenne annuelle entre 2012 et 2016. Les versements sous forme de prêts y sont nettement plus importants qu'ailleurs au Sahel et la part des aides budgétaires est plus faible et décroissante ; la part des infrastructures et services économiques est beaucoup plus importante, au détriment des infrastructures et services sociaux et de la production. Ainsi, la part de l'aide en faveur de l'éducation (notamment de l'éducation de base), de la santé et de l'agriculture dans l'aide transférable est plus faible.

Le **Tchad et le Niger** sont les seuls pays du Sahel pour lesquels l'aide transférable moyenne par habitant sur la période 2006-2016 est inférieure à celle du groupe de référence. Au **Tchad** la part des aides budgétaires et de l'assistance technique est plus faible que dans les autres pays du Sahel et les versements sous forme d'aide projets ont diminué sur la période contrairement aux autres pays où ils augmentent. En revanche les versements sous forme de prêts y ont particulièrement augmenté. Le Tchad se caractérise par la part la plus élevée d'aide humanitaire, ce qui semble avoir agi négativement sur les versements en faveur du développement : on note en effet que les versements ont diminué pour l'éducation et l'agriculture.

Le **Niger**, outre le fait que l'aide reçue par habitant soit inférieure à celle du groupe de référence, se caractérise par l'importance de l'aide alimentaire au sein de l'aide budgétaire sectorielle et par un ratio versements sur engagements généralement faible.

Au **Burkina Faso** les engagements et les versements sous forme de dons ont diminué sur la période 2012-2016, contrairement aux autres pays du Sahel. Comme au Tchad, l'aide à l'éducation et surtout à l'agriculture a diminué au Burkina Faso.

Au **Mali**, les versements sous forme de dons et sous forme d'aides budgétaires ont augmenté sur la période. En revanche, l'aide en faveur de la santé augmente beaucoup moins vite au Mali que dans les autres pays sahéliens.

Étant donné l'étroite complémentarité entre développement économique et social de la région sahélienne et retour à une certaine sécurité, la communauté internationale a affirmé à plusieurs reprises sa volonté d'augmenter son assistance au Sahel tout en en renforçant son efficacité. L'analyse des flux d'aide reçus par les pays sahéliens au cours des dernières années souligne l'urgence de faire face à ce défi, puisque la croissance de l'aide engagée et versée au Sahel s'est ralentie entre 2012 et 2016, le ralentissement étant particulièrement

marqué pour les versements. À plusieurs étapes de l'analyse, est apparue la difficulté des donneurs à débourser rapidement leur aide, que ce soit l'aide-projet ou même l'aide budgétaire.

Un autre point d'inquiétude est la faible part de l'aide consacrée à l'éduction, en particulier l'éducation primaire, alors même que l'on constate une présence de plus en plus prégnante des écoles coraniques au dépens de l'école publique.

Liste des annexes

Annexe 1 : Flux d'aide transférable sur la période 2006-2016	116
Annexe 2 : Évolution des engagements d'aide transférable des principaux donneurs	117
Annexe 3 : Répartition par types d'aide et par donneurs des versements d'APD sur la périod 2006-2016	
Annexe 4 : Poids de l'aide transférable dans l'APD selon les secteurs sur la période 2006- 2016	121
Annexe 5 : Répartition par instruments financiers de l'aide transférable selon les pays receveurs sur la période 2012-2016	122
Annexe 6 : Répartition par instruments financiers des versements d'aide transférable selon les principaux donneurs sur la période 2012-2016	
Annexe 7 : Répartition par type d'aide de l'aide transférable selon les pays receveurs sur la période 2012-2016	
Annexe 8 : Répartition par type d'aide des versements d'aide transférable des principaux donneurs sur la période 2012-2016	125
Annexe 9 : Répartition par sous-secteurs de l'aide humanitaire sur la période 2012-2016	126
Annexe 10 : Répartition des versements dans l'éducation des principaux donneurs sur la période 2012-2016	127
Annexe 11 : Répartition des versements dans la santé des principaux donneurs sur la périod 2012-2016	
Annexe 12 : Répartition des versements dans l'agriculture des principaux donneurs sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants	130
Annexe 13 : Versements d'aides budgétaires par les donneurs membres du CAD entre 2012 2016	
Annexe 14 : Versements d'aides budgétaires par les donneurs non membres du CAD entre 2012-2016	133
Annexe 15 : Répartition des versements d'aides budgétaires des principaux donneurs sur la période 2012-2016	
Annexe 16: Répartition par instruments financiers des appuis budgétaires des principaux donneurs sur la période 2012-2016	135
Annexe 17 : Répartition par secteurs des aides budgétaires sectorielles de 2012-2016	136
Annexe 18 : Répartition par types d'aide des versements en aide humanitaire sur la période 2012-2016	
Annexe 19 : Répartition par types d'aide des versements d'APD dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016	139

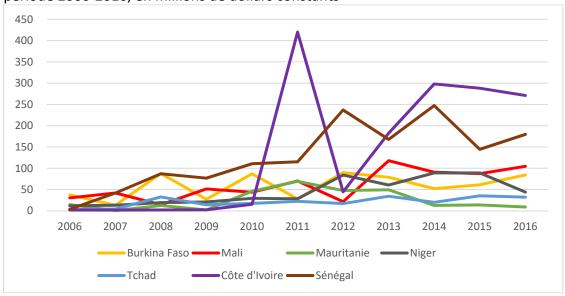
Annexe 1 : Flux d'aide transférable sur la période 2006-2016

<u>Tableau 1 : Engagements et versements bruts d'aide transférable sur la période 2006-2016</u>

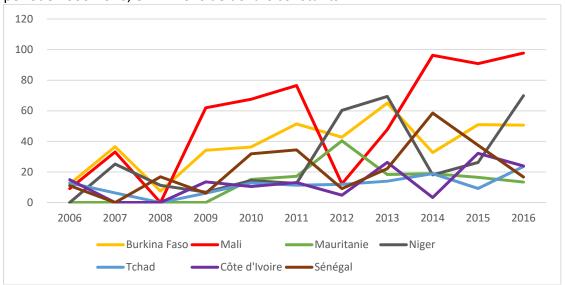
En millions de dollars constants (base 2016)	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Engagements	380 855	9 917	4 954	10 658	3 597	7 693	36 820	8 918	9 774
Versements bruts	336 513	8 968	4 061	9 513	3 122	6 313	31 977	7 686	7 911

Annexe 2 : Évolution des engagements d'aide transférable des principaux donneurs

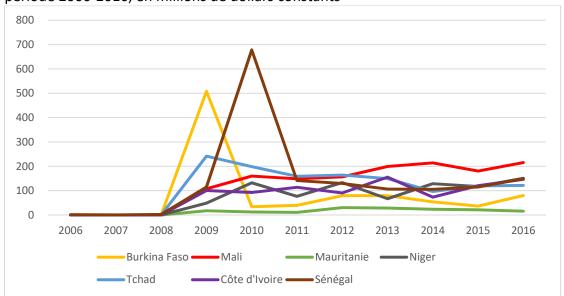
Graphique 1 : Évolution des engagements d'aide transférable de la France sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



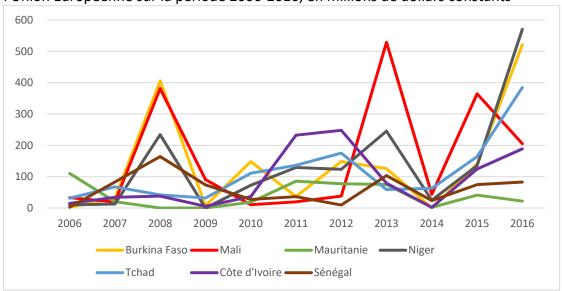
Graphique 2 : Évolution des engagements d'aide transférable de l'Allemagne sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



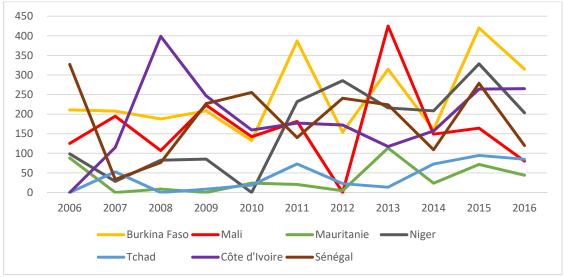
Graphique 3 : Évolution des engagements d'aide transférable des États-Unis sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



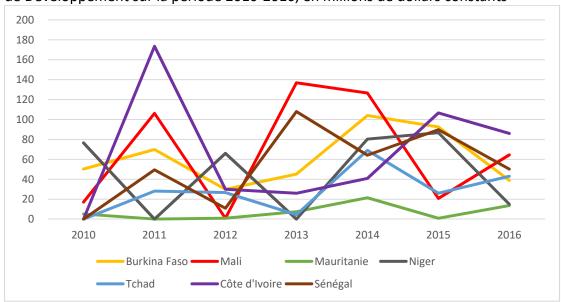
Graphique 4 : Évolution des engagements d'aide transférable des institutions de l'Union Européenne sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



Graphique 5 : Évolution des engagements d'aide transférable du Groupe Banque Mondiale sur la période 2006-2016, en millions de dollars constants



Graphique 6 : Évolution des engagements d'aide transférable de la Banque Africaine de Développement sur la période 2010-2016, en millions de dollars constants



Annexe 3: Répartition par types d'aide et par donneurs des versements d'APD sur la période 2006-2016

Tableau 2 : Répartition par types d'aide des versements d'APD du Groupe Banque Mondiale sur la période 2006-2016

En pourcentages		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Tous types d'aide, total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Aides budgétaires	21,4	14,7	60,7	12,2
Types d'aide inclus dans	Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et				
le calcul de l'aide	financements groupés	0,0	0,0	0,0	0,0
transférable	Interventions de type projet	36,4	51,2	39,3	35,3
	Experts et autres formes d'assistance				
	technique	0,0	0,0	0,0	0,0
	Aide Transférable, total	57,8	65,9	99,9	47,5
	Bourses et autres frais d'étude dans les				
- " ' '	pays donneurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Types d'aide exclus dans	Allégement de la dette	9,7	6,0	0,1	7,0
le calcul de l'aide	Frais administratifs non inclus ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0
transférable	Autres dépenses dans le pays donneur	0,0	0,0	0,0	0,0
	Non applicable	32,5	28,1	0,0	45,5

Tableau 3 : Répartition par types d'aide des versements d'APD de la Banque Africaine de Développement sur la période 2006-2016, en millions de dollars courants

En pourcentages		Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Tous types d'aide, total	100,0	100,0	100,0	100,0
	Aides budgétaires	11,8	8,8	12,7	13,2
Tunos d'aido inclus dons	Contributions aux budgets réguliers des	0,0	0,0		0,0
Types d'aide inclus dans le calcul de l'aide	organisations, programmes et				
transférable	financements groupés			0,0	
transierable	Interventions de type projet	21,2	33,1	34,1	24,6
	Experts et autres formes d'assistance	0,0	0,0		0,0
	technique			0,0	
	Aide Transférable, total	33,0	41,9	46,8	37,8
	Bourses et autres frais d'étude dans les	0,0	0,0		0,0
Tours and label and another dec	pays donneurs			0,0	
Types d'aide exclus du calcul de l'aide	Allégement de la dette	47,0	40,0	40,0	43,0
transférable	Frais administratifs non inclus ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0
transierable	Autres dépenses dans le pays donneur	0,0	0,0	0,0	0,0
	Non applicable	20,0	18,1	13,2	19,2

Annexe 4 : Poids de l'aide transférable dans l'APD selon les secteurs sur la période 2006-2016

Tableau 4 : Part de l'aide transférable dans les versements d'APD selon les secteurs sur la période 2006-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Infrastructures									
et services	82,1	83,5	83,9	77,4	78,5	83,6	81,1	83,7	72,3
sociaux									
Éducation	64,6	63,8	59,9	55,0	53,5	68,0	60,1	45,8	52,4
Santé	89,7	89,1	89,1	87,4	89,5	86,2	87,9	91,8	82,0
Population et									
santé	86,1	86,7	86,0	89,6	76,9	87,9	87,4	83,3	87,4
reproductive									
Eau et	89,7	87,9	85,7	85,5	92,7	88,5	88,1	99,6	85,2
assainissement	03,7	07,5	03,7	03,3	32,1	00,5	00,1	33,0	03,2
Gouvernance et	78,9	90,6	88,1	77,1	77,0	87,5	84,2	89,7	83,3
société civile								03,7	
Divers	81,4	83,7	68,6	82,2	68,1	79,1	79,1	91,0	69,2
Infrastructures									
et services	91,3	84,8	77,0	97,8	97,9	84,5	90,4	91,3	94,8
économiques									
Transports et	92,2	78,3	76,7	99,0	96,3	78,3	86,3	98,6	96,7
entreposage									
Communication	91,3	97,9	98,9	100,4	99,5	92,6	98,6	77,2	65,3
Énergie	95,0	94,5	99,3	99,1	99,9	98,6	98,2	100,0	97,9
Banques et									
services	76,9	84,6	45,2	92,9	81,1	95,7	86,5	67,9	74,0
financiers									
Entreprises et	84,4	96,3	100,0	88,4	78,8	99,3	94,0	99,9	80,1
autres services	_								
Production	87,8	87,9	87,3	86,9	88,4	86,6	87,3	97,0	85,2
Agriculture,									
sylviculture,	86,7	85,8	86,9	86,6	86,4	87,7	86,5	96,3	85,7
pêche									
Industries									
manufacturières,	90,7	96,5	85,8	92,6	97,5	74,4	91,9	97,9	82,2
extractives,						•			
construction									
Politique	02.0	07.5	00.4	0.0.4	00.6	00.0	05.5	00.4	02.5
commerciale et	93,0	97,5	98,1	86,4	98,6	98,6	95,5	99,4	82,5
réglementations	01.4	02.2	100.0	45.2	02.2	10.0	72.4	05.4	90.3
Tourisme	91,4	93,2	100,0	45,3	93,3	19,0	73,4	95,4	89,2
Destination plurisectorielle	83,3	77,5	80,6	75,8	80,1	72,7	76,9	71,9	73,5
Protection de l'environnement	87,9	72,1	100,6	85,7	83,5	80,3	84,1	63,5	73,6
Autres multisecteurs	81,3	78,4	75,5	73,0	78,2	71,0	75,0	74,2	73,4

Annexe 5 : Répartition par instruments financiers de l'aide transférable selon les pays receveurs sur la période 2012-2016

Tableau 5 : Répartition par instruments financiers des engagements en aide transférable sur la période 2012-2016

periode 201	12 2010								
En millions de dollars courant	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide transférable	240 855	5 734	3 276	7 059	2 280	5 778	24 126	5 643	5 783
Dons	164 827	3 907	2 634	5 533	1 063	3 817	16 954	3 537	2 831
Prêts	74 997	1 825	642	1 525	1 216	1 961	7 169	2 095	2 949
Prises de participation	1 030	2	0	1	0	0	3	11	3

Tableau 6 : Répartition par instruments financiers des versements en aide transférable sur la période 2012-2016

periode 20.									
En millions de dollars courants	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide									
transférable	216 335	5 525	2 658	6 092	1 821	4 480	20 576	4 841	4 919
Dons									
	166 372	4 391	2 261	4 926	1 041	3 474	16 093	3 530	3 072
Prêts									
	49 118	1 132	397	1 166	779	1 005	4 480	1 302	1 841
Prises de									
participation	846	2	0	0	0	0	3	10	6

Annexe 6 : Répartition par instruments financiers des versements d'aide transférable selon les principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 7 : Répartition par instruments financiers des engagements en aide transférable sur la période 2012-2016

En millions de dollars coura	nts	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Aide transférable	1 225	8 474	1 116	815
France	Dons	886	4 780	1 099	266
riance	Prêts	339	3 695	16	548
	Prises de participation	0	0	0	0
	Aide transférable	852	8 078	71	112
Allemagne	Dons	852	7 623	69	109
Allemagne	Prêts	0	374	2	0
	Prises de participation	0	82	0	3
	Aide transférable	2 652	44 344	525	992
États-Unis	Dons	2 652	44 344	525	992
Etats-Ullis	Prêts	0	0	0	0
	Prises de participation	0	0	0	0
	Aide transférable	4 138	22 520	622	408
Institutions de l'UE	Dons	4 082	21 461	621	395
ilistitutions de l'OE	Prêts	57	1 027	0	13
	Prises de participation	0	32	1	0
	Aide transférable	3 021	31 441	865	744
Groupe Banque Mondiale	Dons	1 003	5 906	394	0
Groupe Banque Monutale	Prêts	2 018	25 534	471	744
	Prises de participation	0	0	0	0
	Aide transférable	804	9 368	128	256
	Dons	347	2 606	107	0
Banque Africaine de	Prêts	457	6 762	21	256
Développement	Prises de participation	0	0	0	0

Annexe 7 : Répartition par type d'aide de l'aide transférable selon les pays receveurs sur la période 2012-2016

Tableau 8 : Répartition par type d'aide des engagements et versements en aide transférable sur la période 2012-2016 selon les pays receveur

En millions de dollars couran	ts	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aides	Eng.	21 275	1 612	471	1 217	210	1 296	4 805	1 408	932
budgétaires	Vers.	21 403	1 523	378	985	165	1 068	4 119	1 298	792
Soutien	Eng.	10 153	638	328	825	162	561	2 513	942	400
général	Vers.	11 266	789	250	699	139	595	2 472	882	409
Soutien	Eng.	11 122	973	144	392	48	735	2 292	465	533
sectoriel	Vers.	10 137	735	128	286	25	474	1 647	416	383
Contributions	Eng.	29 012	283	647	872	117	601	2 520	136	126
aux budgets *	Vers.	29 448	305	467	855	109	529	2 266	127	122
Interventions	Eng.	184 325	3 674	2 109	4 749	1 920	3 717	16 169	4 028	4 418
de type projet	Vers.	158 375	3 530	1 765	4 031	1 497	2 742	13 566	3 333	3 703
Experts et	Eng.	6 242	165	49	221	33	164	632	72	307
autres formes d'assistance technique	Vers.	7 109	167	48	222	49	140	624	83	302
Total	Eng.	240 855	5 734	3 276	7 059	2 280	5 778	24 126	5 643	5 783
IUlai	Vers.	216 335	5 525	2 658	6 092	1 821	4 480	20 576	4 841	4 919

^{*}Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés

Annexe 8 : Répartition par type d'aide des versements d'aide transférable des principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 9 : Répartition par type d'aide des versements d'aide transférable des principaux donneurs sur la période 2012-2016

	dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Aides budgétaires	255	850	0	247
	Contributions aux budgets*	9	35	0	4
France	Interventions de type projet	729	6 556	1 077	423
	Experts et autres formes d'assistance technique	233	1 033	38	141
	Aides budgétaires	25	185	0	0
	Contributions aux budgets*	60	952	1	3
Allemagne	Interventions de type projet	760	6 514	63	102
	Experts et autres formes d'assistance technique	7	427	6	7
	Aides budgétaires	0	26	0	0
	Contributions aux budgets*	1 000	10 893	56	15
États-Unis	Interventions de type projet	1 617	32 614	461	939
	Experts et autres formes d'assistance				
	technique	36	812	8	39
	Aides budgétaires	1 458	4 353	198	144
Institutions de	Contributions aux budgets*	47	1 497	4	0
l'UE	Interventions de type projet	2 475	15 675	398	247
	Experts et autres formes d'assistance technique	159	995	22	16
	Aides budgétaires	1 118	5 316	387	136
Groupe	Contributions aux budgets*	0	0	0	0
Banque	Interventions de type projet	1 903	26 125	479	608
Mondiale	Experts et autres formes d'assistance technique	0	0	0	0
Danassa	Aides budgétaires	329	1 895	24	98
Banque Africaine de	Contributions aux budgets*	0	0	0	0
développeme	Interventions de type projet	475	7 473	104	158
nt	Experts et autres formes d'assistance technique	0	0	0	0

^{*}Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés

Annexe 9 : Répartition par sous-secteurs de l'aide humanitaire sur la période 2012-2016

Tableau 10 : Répartition des engagements et versements selon les pays destinataires de l'aide humanitaire sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	5	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide	Eng									
Humanitaire,		28 237	123	1 111	968	162	782	3 145	336	116
Total	Vers									
		29 505	271	946	984	234	954	3 390	266	169
Intervention	Eng									
d'urgence		26 049	117	1 089	840	157	696	2 898	162	92
	Vers									
		27 602	254	927	923	229	901	3 234	164	148
Reconstruction	Eng									
et		929	1	9	109	0	4	122	172	2
réhabilitation	Vers									
		939	10	9	51	0	11	81	101	18
Prévention des	Eng									
catastrophes		1 259	5	13	19	4	82	124	1	22
	Vers				•					
		964	7	11	10	5	42	75	1	4

Annexe 10: Répartition des versements dans l'éducation des principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 11 : Répartition des versements dans l'éducation des principaux donneurs sur la période 2012-2016

En millions de dollars coura	ants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Éducation, Total	124	536	6	51
	Éducation, Niveau non spécifié	16	130	0	11
France	Éducation de Base	45	130	1	6
	Éducation Secondaire	51	228	3	27
	Éducation Post Secondaire	12	48	2	7
	Éducation, Total	38	593	6	17
	Éducation, Niveau non spécifié	7	132	3	8
Allemagne	Éducation de Base	26	276	2	7
	Éducation Secondaire	4	124	1	0
	Éducation Post Secondaire	1	61	0	2
	Éducation, Total	72	1 655	7	46
	Éducation, Niveau non spécifié	4	192	0	0
États-Unis	Éducation de Base	61	1 331	7	42
	Éducation Secondaire	6	40	0	0
	Éducation Post Secondaire	0	92	0	4
	Éducation, Total	43	499	25	0
	Éducation, Niveau non spécifié	25	264	0	0
Institutions de l'UE	Éducation de Base	11	115	1	0
	Éducation Secondaire	7	98	24	0
	Éducation Post Secondaire	0	22	0	0
	Éducation, Total	82	1 868	40	119
	Éducation, Niveau non spécifié	19	565	0	22
Groupe Banque Mondiale	Éducation de Base	8	453	16	9
	Éducation Secondaire	43	576	15	12
	Éducation Post Secondaire	12	274	8	77
	Éducation, Total	21	388	0	5
Danania Africaina da	Éducation, Niveau non spécifié	8	77	0	4
Banque Africaine de développement	Éducation de Base	0	0	0	0
ueveloppement	Éducation Secondaire	13	217	0	0
	Éducation Post Secondaire	0	93	0	1

Annexe 11: Répartition des versements dans la santé des principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 12 : Répartition des versements dans la santé de la France sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	72	414	28	24
Général	28	144	23	8
Soins et services de santé de base	27	61	1	5
Infrastructure pour la santé de base	1	5	0	1
Nutrition de base	3	13	0	0
Lutte contre les maladies infectieuses	9	168	5	6
Éducation sanitaire	2	9	0	2
Lutte contre le paludisme	1	6	0	1
Lutte contre la tuberculose	0	3	0	0
Formation de personnel de santé	0	5	0	0

Tableau 13: Répartition des versements dans la santé d'Allemagne sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	22	496	0	1
Général	15	118	0	0
Soins et services de santé de base	1	42	0	0
Infrastructure pour la santé de base	0	26	0	0
Nutrition de base	1	17	0	0
Lutte contre les maladies infectieuses	2	280	0	1
Éducation sanitaire	0	2	0	0
Lutte contre le paludisme	3	4	0	0
Lutte contre la tuberculose	0	4	0	0
Formation de personnel de santé	0	3	0	0

Tableau 14 : Répartition des versements dans la santé des États-Unis sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	250	4 579	29	164
Général	6	206	10	1
Soins et services de santé de base	9	112	0	12
Infrastructure pour la santé de base	1	81	0	0
Nutrition de base	53	544	0	29
Lutte contre les maladies infectieuses	14	678	18	6
Éducation sanitaire	0	0	0	0
Lutte contre le paludisme	168	2 628	0	116
Lutte contre la tuberculose	0	300	0	1
Formation de personnel de santé	0	30	0	0

Tableau 15 : Répartition des versements dans la santé des institutions de l'UE sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	171	1 170	15	10
Général	47	165	13	0
Soins et services de santé de base	19	615	0	0
Infrastructure pour la santé de base	2	33	0	0
Nutrition de base	102	251	0	10
Lutte contre les maladies infectieuses	1	85	1	0
Éducation sanitaire	1	9	0	0
Lutte contre le paludisme	1	1	0	0
Lutte contre la tuberculose	0	0	0	0
Formation de personnel de santé	0	11	0	0

Tableau 16 : Répartition des versements dans la santé du Groupe Banque Mondiale sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	155	2 516	17	32
Général	18	442	10	17
Soins et services de santé de base	75	671	1	0
Infrastructure pour la santé de base	0	129	0	0
Nutrition de base	23	272	4	6
Lutte contre les maladies infectieuses	11	722	2	4
Éducation sanitaire	7	26	1	5
Lutte contre le paludisme	22	210	0	0
Lutte contre la tuberculose	0	37	0	0
Formation de personnel de santé	0	7	0	0

Tableau 17 : Répartition des versements dans la santé de la Banque Africaine de Développement sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Santé, Total	15	315	3	2
Général	15	155	0	2
Soins et services de santé de base	0	0	0	0
Infrastructure pour la santé de base	0	2	0	0
Nutrition de base	0	0	0	0
Lutte contre les maladies infectieuses	0	159	3	0
Éducation sanitaire	0	0	0	0
Lutte contre le paludisme	0	0	0	0
Lutte contre la tuberculose	0	0	0	0
Formation de personnel de santé	0	0	0	0

Annexe 12: Répartition des versements dans l'agriculture des principaux donneurs sur la période 2012-2016, en millions de dollars courants

Tableau 18 : Répartition des versements dans l'agriculture de la France sur 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche	70	348	3	60
Politique agricole et gestion administrative	11	27	0	2
Développement agricole	13	109	2	41
Ressources en eau à usage agricole	12	13	0	0
Bétail	0	3	0	1
Production agricole	1	51	0	1
Recherche agronomique	13	71	0	13
Services agricoles	0	0	0	0
Divers Agriculture	18	60	0	2
Sylviculture	0	11	0	0
Pêche	0	4	0	0

Tableau 19 : Répartition des versements dans l'agriculture de l'Allemagne sur 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche	161	655	14	2
Politique agricole et gestion administrative	8	61	0	0
Développement agricole	71	237	14	1
Ressources en eau à usage agricole	69	81	0	0
Bétail	1	1	0	0
Production agricole	0	8	0	0
Recherche agronomique	1	24	0	0
Services agricoles	0	2	0	0
Divers Agriculture	3	179	0	0
Sylviculture	0	51	0	0
Pêche	8	11	0	1

Tableau 20 : Répartition des versements dans l'agriculture des États-Unis sur 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel Groupe de référence		Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche	333	2 622	0	269
Politique agricole et gestion administrative	20	557	0	14
Développement agricole	175	1 595	0	85
Ressources en eau à usage agricole	117	292	0	165
Bétail	1	19	0	0
Production agricole	4	23	0	2
Recherche agronomique	3	13	0	0
Services agricoles	2	26	0	0
Divers Agriculture	11	83	0	0
Sylviculture	0	6	0	1
Pêche	0	7	0	0

Tableau 21 : Répartition des versements dans l'agriculture des institutions de l'UE sur 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche	118	1 642	60	47
Politique agricole et gestion administrative	48	251	9	42
Développement agricole	10	511	7	0
Ressources en eau à usage agricole	38	73	0	0
Bétail	6	63	0	0
Production agricole	6	85	0	1
Recherche agronomique	0	83	3	0
Services agricoles	0	21	1	0
Divers Agriculture	3	384	39	0
Sylviculture	7	101	1	0
Pêche	0	71	0	3

Tableau 22 : Répartition des versements dans l'agriculture du Groupe Banque Mondiale sur 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche	494	3201	130	108
Politique agricole et gestion administrative	61	477	46	13
Développement agricole	46	466	5	29
Ressources en eau à usage agricole	79	434	0	14
Bétail	32	76	0	3
Production agricole	65	246	0	3
Recherche agronomique	80	443	22	15
Services agricoles	45	142	9	7
Divers Agriculture	77	789	48	2
Sylviculture	5	58	0	11
Pêche	5	70	0	11

Tableau 23 : Répartition des versements dans l'agriculture de la Banque Africaine de Développement sur 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Agriculture, Sylviculture, Pêche	117	775	19	39
Politique agricole et gestion administrative	59	373	19	13
Développement agricole	5	37	0	0
Ressources en eau à usage agricole	19	110	0	22
Bétail	23	38	0	4
Production agricole	0	36	0	0
Recherche agronomique	0	17	0	0
Services agricoles	0	60	0	0
Divers Agriculture	3	36	0	0
Sylviculture	0	25	0	0
Pêche	8	44	0	0

Annexe 13: Versements d'aides budgétaires par les donneurs membres du CAD entre 2012-2016

Tableau 24 : Répartition des versements d'AB par les donneurs membres du CAD sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Donneurs du CAD	546	5 536	0	413
Allemagne	25	185	0	0
Canada	59	614	0	146
Danemark	85	247	0	0
Espagne	10	37	0	7
France	255	850	0	247
Italie	0	34	0	0
Pays-Bas	47	108	0	0
Royaume-Uni	0	1 963	0	0
Suède	25	359	0	0
Suisse	40	159	0	0
Australie	0	24	0	0
Autriche	0	33	0	0
Belgique	0	100	0	0
Corée	0	0	0	0
Etats-Unis	0	26	0	0
Finlande	0	144	0	0
Grèce	0	0	0	0
Hongrie	0	0	0	0
Irlande	0	121	0	0
Islande	0	0	0	0
Japon	0	320	0	0
Luxembourg	0	22	0	14
Norvège	0	179	0	0
Nouvelle-Zélande	0	0	0	0
Pologne	0	0	0	0
Portugal	0	10	0	0
République slovaque	0	0	0	0
République tchèque	0	0	0	0
Slovénie	0	0	0	0

Annexe 14 : Versements d'aides budgétaires par les donneurs non membres du CAD entre 2012-2016

Tableau 25 : Répartition des versements d'AB par les donneurs non membres du CAD sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Pays non membres du CAD, total	38	166	0	0
Kazakhstan	0	0	0	0
Emirats arabes unis	38	166	0	0

Annexe 15 : Répartition des versements d'aides budgétaires des principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 26 : Répartition des versements d'AB par les principaux donneurs sur la période 2012-2016

En millions de dollars coura	nts	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
	Aides budgétaires, Total	255	850	0	247
France	Soutien général	231	755	0	247
	Soutien sectoriel	24	95	0	0
	Aides budgétaires, Total	25	185	0	0
Allemagne	Soutien général	16	148	0	0
	Soutien sectoriel	9	37	0	0
	Aides budgétaires, Total	0	26	0	0
États-Unis	Soutien général	0	0	0	0
	Soutien sectoriel	0	26	0	0
	Aides budgétaires, Total	1 458	4 353	198	144
Institutions de l'UE	Soutien général	1 148	3 023	193	33
	Soutien sectoriel	310	1 330	6	111
	Aides budgétaires, Total	1 118	5 316	387	136
Groupe Banque Mondiale	Soutien général	0	0	0	0
	Soutien sectoriel	1 118	5 316	0 198 193 6 387	136
Danassa Africaina da	Aides budgétaires, Total	329	1 895	24	98
Banque Africaine de développement	Soutien général	252	1 177	0	98
ueveloppellielit	Soutien sectoriel	77	717	24	0

Annexe 16: Répartition par instruments financiers des appuis budgétaires des principaux donneurs sur la période 2012-2016

Tableau 27 : Répartition par instruments financiers des versements d'AB par les principaux donneurs sur la période 2012-2016

En millions de dollars	courants	Pays du Sahel	Groupe de référence	Côte d'Ivoire	Sénégal
Tous donneurs,	Aide budgétaire, total	4 119	21 403	1 298	792
total	Dons	2 401	10 510	202	312
	Prêts	1 718	10 893	1 096	481
Multilatéraux, total	Aide budgétaire, total	3 536	15 701	1 298	379
	Dons	1 942	5 669	202	145
	Prêts	1 594	10 032	1 096	234
Donneurs	Aide budgétaire, total	584	5 702	-	413
bilatéraux, total	Dons	460	4 841	-	166
	Prêts	124	861	-	247
Pays membres du	Aide budgétaire, total	546	5 536	-	413
CAD	Dons	422	4 725	-	166
	Prêts	124	811	-	247
Pays non membres	Aide budgétaire, total	38	166	-	-
du CAD	Dons	38	116	-	-
	Prêts	-	50	-	-

Annexe 17 : Répartition par secteurs des aides budgétaires sectorielles de 2012-2016

Tableau 28 : Répartition par secteurs des aides budgétaires sectorielles de 2012-2016

Tableau 28 : Re	-pai ti	Groupe		ies aiu	es bu	ugetan es se	CLOTTE	Pays		.010
En millions de dol courants	llars	de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
ABS, Total	<u>Eng</u>	11 122	973	144	392	48	735	2 292	465	533
	Vers	10 137	735	128	286	25	474	1 647	416	383
Infrastructures	<u>Eng</u>	6 051	571	125	298	19	268	1 282	141	351
et services	Vers					_				
sociaux	F	6 281	466	110	224	0	200	1 000	146	229
Éducation	Eng	833	20	0	20	0	92	132	0	188
	<u>Vers</u>	1 285	8	0	8	0	25	41	0	140
Santé	Eng	1 095	229	14	106	16	1	366	0	95
	<u>Vers</u>	1 133	127	0	43	0	1	172	0	18
Population, santé	<u>Eng</u>	130	21	0	3	0	0	24	0	0
reproductive	<u>Vers</u>	150	20	0	1	0	0	21	0	0
Eau et assainissement	<u>Eng</u>	378	102	0	0	0	0	102	75	1
	<u>Vers</u>	367	112	0	0	0	0	112	72	1
Gouvernance et société Civile	<u>Eng</u>	2 994	190	112	160	0	168	630	66	67
	<u>Vers</u>	2 773	189	110	162	0	167	628	66	69
Divers	<u>Eng</u>	622	9	0	10	3	7	28	0	0
	<u>Vers</u>	573	9	0	9	0	7	25	8	1
Infrastructures	<u>Eng</u>	2 295	84	18	6	26	96	229	99	33
et services économiques	<u>Vers</u>	1 892	82	18	7	25	81	214	97	33
Transports et	<u>Eng</u>	484	41	0	0	10	0	51	30	0
entreposage	Vers	459	39	0	2	10	0	51	29	0
Communication	<u>Eng</u>	10	0	0	0	5	0	5	0	0
	<u>Vers</u>	10	0	0	0	5	0	5	0	0
Énergie	Eng	1 273	28	0	6	5	37	76	23	20
	<u>Vers</u>	908	28	0	5	5	36	75	23	21
Banques et	<u>Eng</u>	161	15	0	0	5	35	55	0	0
services financiers	<u>Vers</u>	146	15	0	0	5	22	42	0	0
Entreprises et	<u>Eng</u>	367	0	18	0	0	24	42	46	13
autres services	Vers	369	0	18	0	0	23	41	45	13
Production	<u>Eng</u>	1 853	299	0	82	0	270	651	155	77
	<u>Vers</u>	1 242	167	0	48	0	89	304	152	53
Agriculture,	<u>Eng</u>	1 380	187	0	62	0	267	516	70	72
sylviculture, pêche	<u>Vers</u>	776	58	0	28	0	86	172	69	48
Industries	<u>Eng</u>	238	19	0	20	0	0	40	9	0
manufacturières, extractives,	<u>Vers</u>	245	19	0	19	0	0	39	9	0

construction										
Politique	Eng	222	92	0	0	0	3	95	76	0
commerciale et réglementations	<u>Vers</u>	207	89	0	0	0	3	92	74	0
Tourisme	<u>Eng</u>	14	0	0	0	0	0	0	0	5
	<u>Vers</u>	14	0	0	0	0	0	0	0	5
Destination	<u>Eng</u>	774	0	0	6	3	6	14	70	71
plurisectorielle	<u>Vers</u>	571	0	0	6	0	5	12	21	68
Protection de	<u>Eng</u>	122	0	0	0	0	0	0	0	71
l'environnement	<u>Vers</u>	120	0	0	0	0	0	0	0	68
Autres	<u>Eng</u>	653	0	0	6	3	6	14	70	0
multisecteurs	<u>Vers</u>	451	0	0	6	0	5	12	21	0
Aide alimentaire	<u>Eng</u>	115	19	0	0	0	95	115	0	0
	<u>Vers</u>	118	19	0	0	0	97	117	0	0
Aide	<u>Eng</u>	34	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
humanitaire	<u>Vers</u>	33	0,3	0,0	0,2	0,0	0,6	1,1	0,0	0,0
Intervention	<u>Eng</u>	2	0	0	0	0	0	1	0	0
d'urgence	<u>Vers</u>	3	0	0	0	0	1	1	0	0
Reconstruction	<u>Eng</u>	7	0	0	0	0	0	0	0	0
et réhabilitation	<u>Vers</u>	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévention des	<u>Eng</u>	25	0	0	0	0	0	0	0	0
catastrophes	<u>Vers</u>	24	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 18 : Répartition par types d'aide des versements en aide humanitaire sur la période 2012-2016

Tableau 29 : Répartition par types d'aide des versements en aide humanitaire sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
Aide transférable, Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aides budgétaires	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés	47,0	18,7	43,7	37,6	35,2	38,8	38,0	23,8	13,2
Interventions de type projet	52,7	80,9	56,1	62,3	64,8	61,0	61,9	76,1	83,5
Experts et autres formes d'assistance technique	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	3,3

Annexe 19 : Répartition par types d'aide des versements d'APD dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016

Tableau 30 : Répartition par types d'aide des versements d'APD dans le secteur de l'éducation sur la période 2012-2016

En pourcentages	Groupe de référence	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire	Sénégal
APD, Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aides budgétaires	9,5	2,3	0,0	2,4	0,0	10,2	3,7	0,0	19,0
Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés	9,6	20,1	1,1	6,1	0,8	3,0	8,9	5,8	1,4
Interventions de type projet	57,3	57,3	60,7	64,0	53,1	72,4	62,5	43,6	45,3
Experts et autres formes d'assistance technique	8,3	9,0	14,9	6,7	12,8	6,6	8,5	3,2	6,6
Bourses et autres frais d'étude dans les pays donneurs	14,7	11,3	23,3	20,8	33,3	7,8	16,3	47,4	27,7
Frais administratifs non inclus ailleurs	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non applicable	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0





Chaire Sahel o1 BP 3798 Ouagadougou o1 Burkina Faso

tél.: +226 54 75 44 88

mail: chaire-sahel@ferdi.fr





Chaire Sahel o1 BP 3798 Ouagadougou o1 Burkina Faso

tél.: +226 54 75 44 88

mail: chaire-sahel@ferdi.fr